



SITE PATRIMONIAL  
REMARQUABLE

# Diagnostic

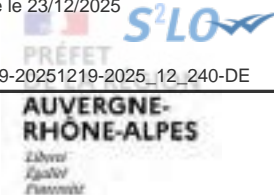
## Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de Montélimar

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 026-200040459-20251219-2025\_12\_240-DE



montélimar  
agglomération



**Agence RAPHANEAU FONSECA**  
architecture & patrimoine  
(Mandataire)  
07110 CHASSIERS

**Texus Architectes,**  
architecte du patrimoine  
Co-traitant  
26400 CREST

**Cyril GINS**  
paysagiste DPLG  
Co-traitant  
30140 MIALET

**Charlotte BLEIN, ArcheVive**  
historienne et archéologue  
Co-traitant  
30319 ALÈS Cedex

**DOMENE**  
BE environnement  
Co-traitant  
13300 SALON-DE-PROVENCE

**TERRE D'URBA**  
urbanisme, cartographie  
Co-traitant  
13480 CABRIES

# SOMMAIRE

1/ Contexte général	p.3
2/ Grandes périodes historiques	p.11
3/ Analyse paysagère	p.24
4/ Analyse morphologique de la ville	p.33
5/ Principales typologies architecturales	p.54
6/ Les caractéristiques du site patrimonial remarquable	p.74
7/ Annexes	p.85

# 1/ CONTEXTE GÉNÉRAL

## 1.1 Présentation

Montélimar est situé dans la partie la plus méridionale du département, territoire dit de la «Drôme Provençale». Du fait de son positionnement dans la vallée du Rhône et aux portes de la Provence mais aussi de son poids démographique au sein du département de la Drôme (deuxième Ville du département avec près de 40 000 habitants), Montélimar assure une fonction de centralité pour son bassin de vie à cheval sur la Drôme et l'Ardèche et de structuration de l'espace entre rural et urbain, coteaux et vallées. Elle est très attractive et connaît une croissance de population de +1,6 % annuelle sur les 6 dernières années.

Elle constitue la ville-centre de la Communauté d'agglomération Montélimar Agglomération constituée de 27 communes et qui compte 66 000 habitants environ.

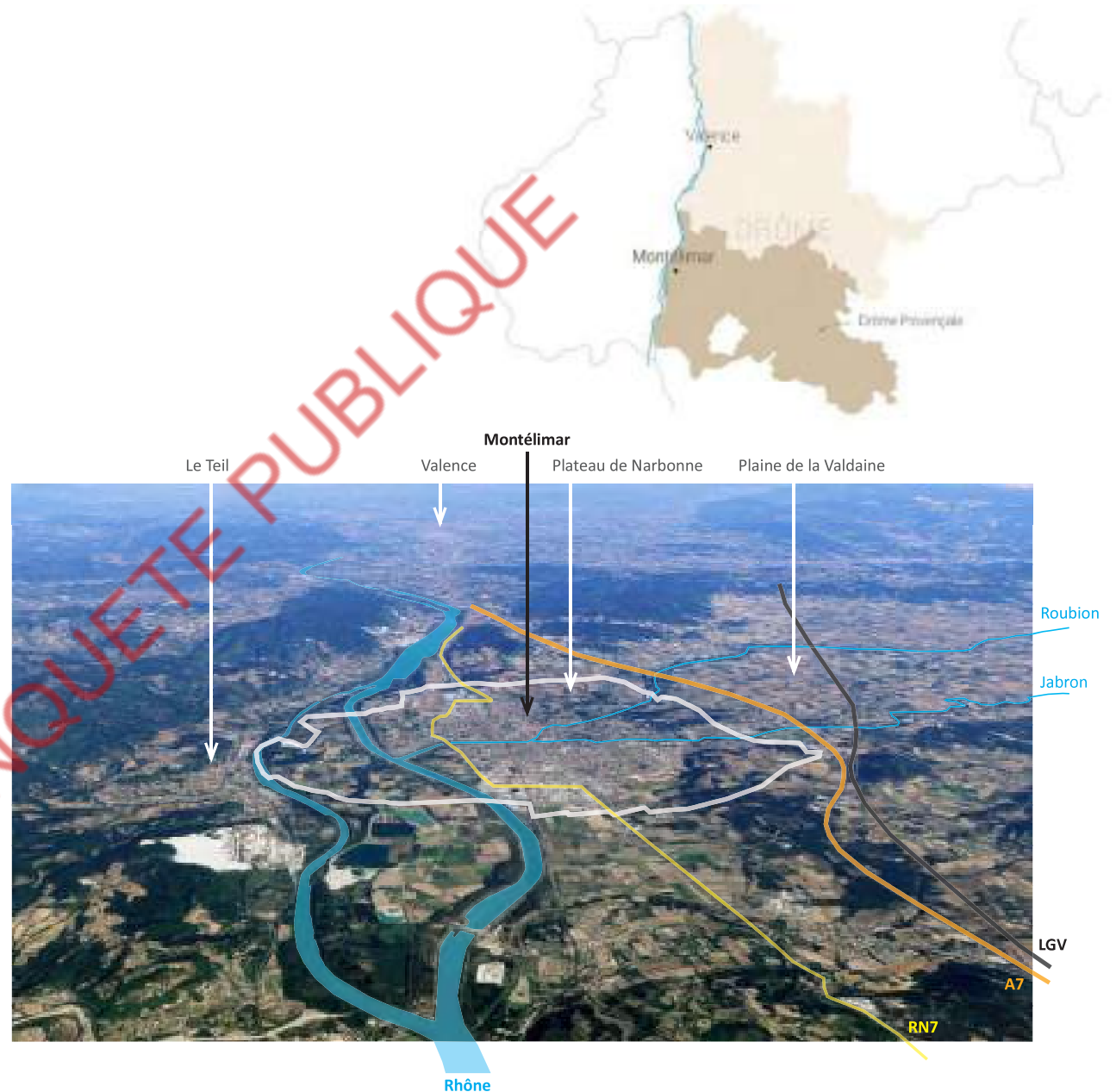
La commune de Montélimar est dotée d'un plan local d'urbanisme dont la révision générale date de 2014. Montélimar Agglomération qui est compétente en matière de planification pilote l'élaboration d'un PLU intercommunal en cours d'élaboration et elle est compétente pour l'élaboration du document de gestion (PVAP) du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Montélimar.

Le SPR classé par arrêté du Ministériel du 30 septembre 2024 couvre une grande partie du centre-ville de Montélimar (centre historique et faubourgs).

Par ailleurs, la commune comprend 10 bâtiments protégés au titre des Monuments historiques dont le château des Adhémar, l'ensemble thermal gallo-romain des Catalins, la galerie à arcades de la place du Marché et les hôtels de Chabrillan ou du Puy-Montbrun.

La géographie du site se caractérise par la présence prégnante de l'eau (bordure du Rhône à l'ouest et confluence du Jabron et du Roubion), la topographie avec les promontoires boisés de Géry et de Narbonne (altitude comprise entre 56 et 213 mètres) et la proximité des espaces naturels avec la plaine agricole de la Valdaine à l'Est.

D'une manière plus contemporaine, la route nationale 7 qui a fait la renommée de Montélimar et de son nougat, est un marqueur fort de l'identité territoriale. Elle draine un fort trafic et beaucoup d'activités



se sont développées à sa périphérie, parfois peu qualitatives, ne laissant pas imaginer un patrimoine riche et un centre-ville plein de ressources. Globalement, la dynamique générée par la grande accessibilité du territoire a entraîné un étalement urbain important, parfois hétérogène et peu organisé.

Comme beaucoup de villes moyennes, le centre historique a perdu en attractivité et entraîné une dégradation du bâti. Malgré les interventions publiques notamment sur l'habitat ancien (OPAH 2011-2016 conduite par la Ville de Montélimar, Programme d'Intérêt Général départemental animé par Montélimar Agglomération en cours, opération façades depuis 2003), le centre historique connaît des problématiques importantes de vacance commerciale et résidentielle, d'insalubrité et de dégradation des immeubles, de paupérisation des ménages, ...

Le centre historique est d'ailleurs identifié en tant que Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville depuis 2014.

Depuis plusieurs années, dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville et d'une stratégie globale et transversale, des études et des actions ont été engagées dans une perspective de nouvel élan et d'attractivité renforcée : la requalification de plusieurs espaces publics, définition d'un plan guide pour le centre-ville de Montélimar, une étude préalable à la redynamisation commerciale et artisanale du centre-ville, une étude de stationnement, une étude pré-opérationnelle à une OPAH-RU, une étude urbaine sur le secteur dégradé sud-est du centre historique, le projet de requalification des abords du château, etc. Un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire sur l'écusson a été instauré afin d'activer les dispositifs fiscaux liés à cette mesure gouvernementale.

Le SPR a été mis en œuvre comme une véritable opportunité pour révéler la richesse patrimoniale du centre-ville et en faire un levier supplémentaire d'attractivité. La mise en valeur des principaux monuments (château, chalet du parc, collégiale,...), des espaces publics mais également l'accompagnement des rénovations du bâti ancien au moyen d'un document de gestion favorisera la redynamisation générale de la ville.



# 1.2 Le document d'urbanisme

Le document d'urbanisme en vigueur est un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 15 septembre 2014, qui a connu plusieurs évolutions successives :

- modification simplifiée n°1 (7 mars 2016),
- mises à jour (2016, 2017, 2023),
- modifications de droit commun n°1 (29 octobre 2018), n°2 (10 mars 2021), n°3 (21 juin 2023),
- et modification de droit commun n°4 approuvée en juin 2025.

Cette dernière modification, conduite par Montélimar Agglomération désormais compétente en matière de PLU, n'a pas remis en cause l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) mais en a précisé la traduction réglementaire autour de trois grands axes :

1. Commerces et activités de services : intégration du programme Action Cœur de Ville pour conforter l'attractivité du centre-ville et encadrer le développement commercial périphérique ; création de linéaires commerciaux protégés, de polarités de quartier et d'un Secteur d'Implantation Périphérique (SIP) majeur.
2. Maîtrise de l'urbanisation et cohérence des réseaux : révision du zonage afin d'assurer l'adéquation entre urbanisation et desserte en réseaux, requalification de certains secteurs en zone 2AU, et mise en place ou actualisation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles.
3. Amélioration du cadre de vie et valorisation patrimoniale : introduction de prescriptions en matière de biodiversité, végétalisation, gestion alternative des eaux pluviales et qualité architecturale (charte des devantures commerciales).

Le PADD conserve ses trois objectifs et cinq orientations, notamment l'orientation n°1 : développer la ville dans le respect de son environnement naturel et patrimonial.

Le rapport de présentation, enrichi par additif dans le cadre de la modification n°4, prend désormais mieux en compte la qualité patrimoniale et paysagère de la commune, sans toutefois refondre le diagnostic d'origine de 2005.

L'inventaire du bâti caractéristique (mis à jour en 2011) et les protections au titre de l'article L.151-19 demeurent inchangés, mais la modification n°4 marque une volonté affirmée de renforcer la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages urbains, notamment à travers :

- la création d'une OAP sectorielle sur le secteur Fust-Meyer,
- la référence explicite à la charte des devantures commerciales,
- et la protection d'ensembles boisés et d'arbres remarquables.

Sur l'îlot du Fust une opération de logements (collectifs ou individuels)



OAP Fust Meyer du PLU (modification n°4 - juin 2025)

devra s'inscrire dans le tissu environnant, avec une démolition-reconstruction de l'existant.

Le long de la rue Monnaie Vieille : une opération de réhabilitation qui proposera des logements plus adaptés et attractifs, une mise en valeur d'un cœur d'îlot commun végétalisé, et une possibilité de traverser l'îlot.

Enfin, le PLU de Montélimar Agglomération, actuellement en cours d'élaboration (phase de diagnostic renforcé en 2025), poursuit cette dynamique en approfondissant l'approche patrimoniale et paysagère du territoire.

A table titled 'Inventaire du patrimoine bâti' with multiple columns. The columns include 'Commune', 'Adresse', 'Type de bâtiment', 'Date de construction', 'Statut de protection', and 'Observations'. The table contains numerous rows of data, though the text is small and difficult to read.

Extrait de l'inventaire du patrimoine bâti du PLU (version 2020)



Repérage du patrimoine bâti dans le PLU (version 2020)

# 1.3 Les monuments protégés du centre-ville



**Galerie d'arcades**  
 Eléments protégés : galerie d'arcades.  
 Inscription par arrêté du 7 mai 1982



**Hôtel de Chabrillan (ancien)**  
 Eléments protégés : Grand salon avec son décor.  
 Inscription par arrêté du 2 mars 1981



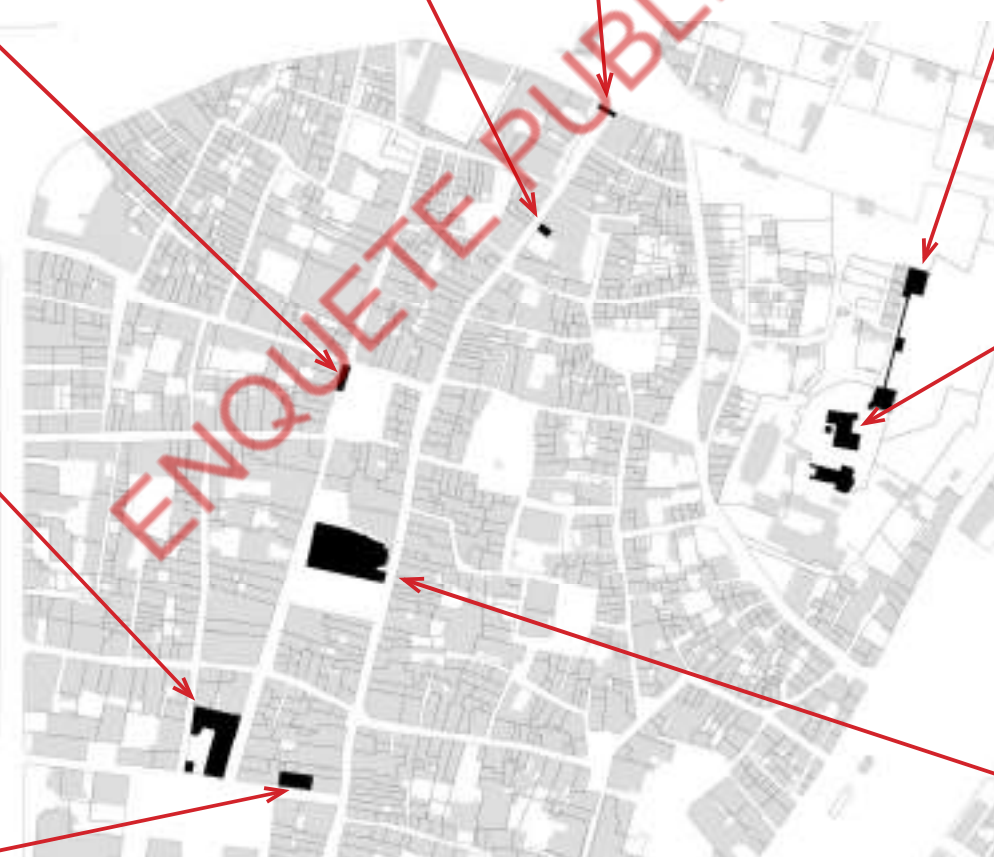
**Porte Saint-Martin**  
 Eléments protégés : porte  
 Inscription par arrêté du 11 octobre 1930



**Tour de Narbonne** - Eléments protégés : tour et mur de fortification la reliant au château  
 Classement par arrêté du 5 octobre 1938



**Hôtel du Puy-Montbrun**  
 Eléments protégés : bâtiment.  
 Inscription par arrêté du 31 juillet 1989



**Château des Adhémar ou des Papes**  
 Eléments protégés : le château dans son ensemble, avec la partie de remparts et la chapelle  
 Classement par liste de 1889

**Maison dite de Diane de Poitiers**  
 Eléments protégés :  
 Façade sur rue y compris le retour sur la propriété voisine, et les toitures correspondantes :  
 inscription par arrêté du 26 novembre 1956 ;  
 cabinet orné de peintures murales se trouvant au premier étage :  
 inscription par arrêté du 28 décembre 1956



**La Collégiale Sainte-Croix** - Eléments protégés : l'extérieur et l'intérieur de la collégiale  
 Inscription par arrêté du 13 mai 2008

# 1.4 Les zones de présomption de prescription archéologique

Le SPR se superpose à 4 zones de présomption de prescription archéologique.

Identifiant : 223124  
 Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)  
 Seuil de la saisine : Zone 2 Centre ancien, intra-muros de Montélimar  
 Numéro de l'arrêté : 06-052  
 Date de l'arrêté : 30/01/2006  
 Nature de l'occupation humaine : Occupation du Néolithique, agglomération antique d'Acusio Colonia, ville médiévale fortifiée, couvents d'ordres mendiants

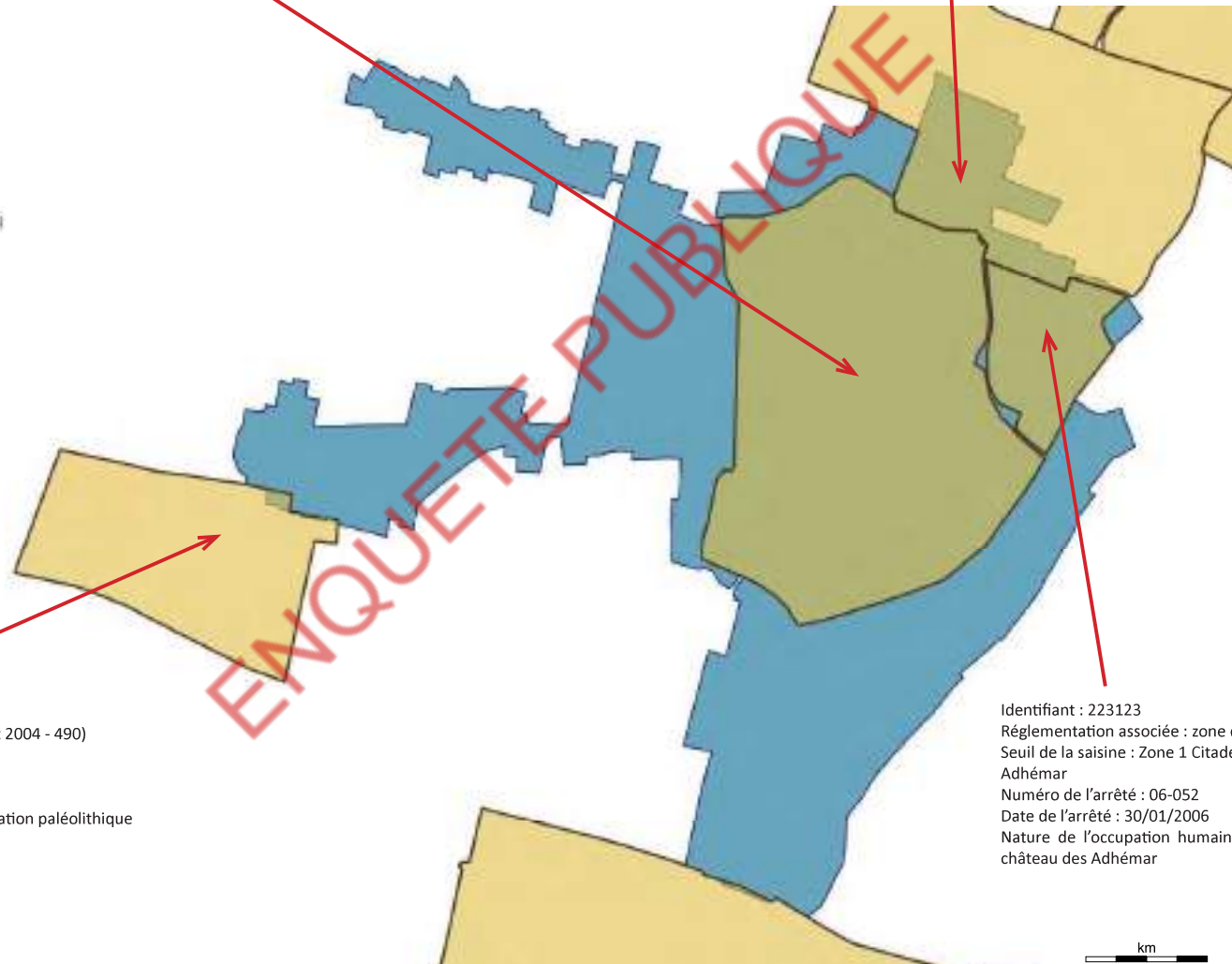
Identifiant : 223125  
 Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)  
 Seuil de la saisine : Zone 3 Quartier Saint-Martin  
 Numéro de l'arrêté : 06-052  
 Date de l'arrêté : 30/01/2006  
 Nature de l'occupation humaine : Traces d'occupations préhistoriques, nécropole antique, prieuré Saint-Martin

Zones de présomption de prescription archéologique - Drôme - 26

**ZPPA**  
 En date du : 2024-01-26  
 Propriétaire : DRAC  
 Auvergne-Rhône-Alpes

**Sites Patrimoniaux Remarquables (AC4) - Drôme - 26**

**Sites patrimoniaux remarquables (SPR)**  
 En date du : 2021-05-03  
 Propriétaire : DRAC  
 Auvergne-Rhône-Alpes



Identifiant : 223133  
 Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)  
 Seuil de la saisine : Zone 11 Quartier de Bavière  
 Numéro de l'arrêté : 06-052  
 Date de l'arrêté : 30/01/2006  
 Nature de l'occupation humaine : Niveau d'occupation paléolithique

Identifiant : 223123  
 Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)  
 Seuil de la saisine : Zone 1 Citadelle de Montélimar, château des Adhémar  
 Numéro de l'arrêté : 06-052  
 Date de l'arrêté : 30/01/2006  
 Nature de l'occupation humaine : site gallo-romain, castrum, château des Adhémar

Source : Ministère de la Culture, © 2010 - IGN Géoportail

## 1.5 La politique de la commune en faveur de la redynamisation du centre-ville

Le 27 mars 2018, lors du lancement du plan national, Montélimar a été retenue parmi les 222 villes qui peuvent bénéficier du dispositif « Action Cœur de Ville ». Une convention-cadre permettant de déclencher une première phase dite « d'initialisation » a été signée entre tous les partenaires le 25 septembre 2018. Un arrêté du préfet du 14 janvier 2020 a permis la transformation de cette convention-cadre « Action Cœur de Ville » en « Opération de Revitalisation de Territoires ».

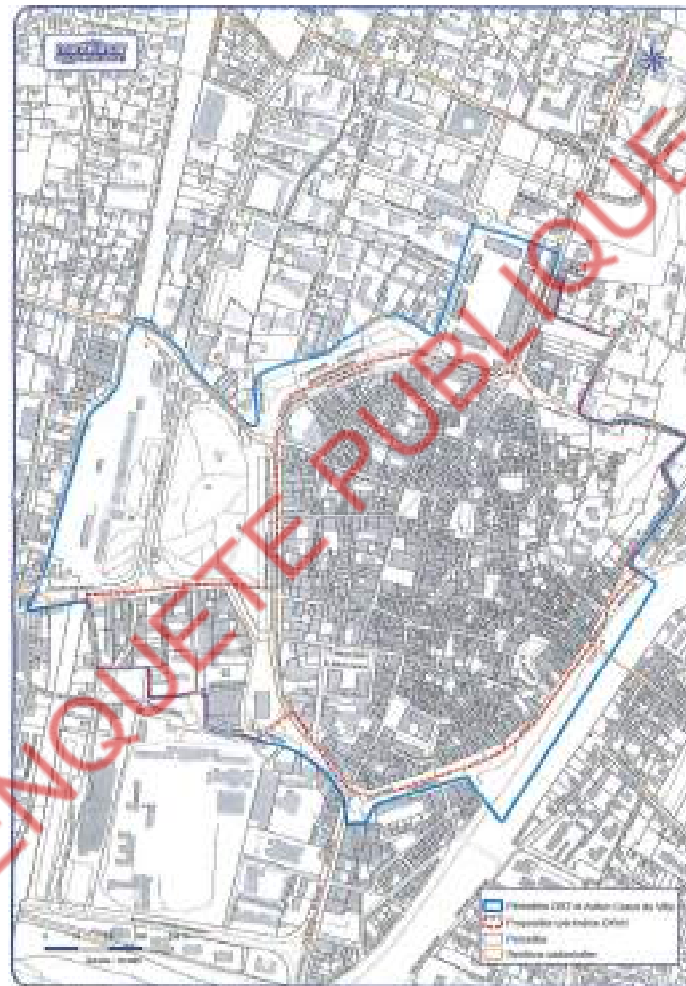
La phase d'initialisation s'est déroulée sur 30 mois a permis de réaliser des travaux de rénovation urbaine importants et d'engager des études qui ont permis de définir des actions à mener pour la redynamisation du centre-ville dans la phase de déploiement.

Une étude pré-opérationnelle OPAH a également permis de confirmer la nécessité de mener une opération d'envergure en matière de rénovation de l'habitat pour lutter efficacement contre l'habitat insalubre et créer un levier d'investissement afin de rendre l'offre de logement attractive en Centre-Ville.

Pour la phase de déploiement en cours, 10 actions ont été définies en fonction des 5 axes du programme Action Cœur de Ville et d'orientations fixées par le comité de projet, parmi lesquelles :

- La mise en valeur de l'espace urbain demeure un enjeu majeur de cette phase de déploiement mais les problématiques de vacance commerciale, de dégradation de l'habitat, d'accessibilité et de mobilité deviennent également des priorités.
- Le tourisme, le patrimoine et la culture sont des atouts majeurs de notre agglomération, Montélimar et Montélimar-Agglomération s'attacheront à développer une offre qualitative permettant de créer des flux supplémentaires et de rendre attractif le Centre-Ville de Montélimar. Celui-ci pourra ainsi rayonner sur l'ensemble du territoire de l'agglomération ce qui bénéficiera aux 27 communes qui le compose.
- Le centre ancien bénéficiant également des dispositifs « Quartier Politique de la Ville », les habitants pourront accéder à des services répondant à leurs besoins au quotidien.

Le classement SPR et la mise en œuvre de son outil de gestion (PVAP) s'intègre pleinement dans cette stratégie globale de redynamisation, intégrant la mise en valeur du patrimoine comme facteur d'attractivité et associant aux différents dispositifs (ORT, OPAH,...), les mesures fiscales spécifiques aux SPR.



Périmètre ORT annexé à Arrêté Préfectoral n° 26-2020-01-14-007

### TIRER PARTI DES ATOUTS EN MATIÈRE DE TOURISME

>Intégrer une valorisation à minima des atouts touristiques de Montélimar

**Avoir des lieux de visites et d'achats**  
 → valoriser le Château des Adhémar et le rendre visible et facilement accessible.  
 → valoriser les produits et l'identité locale

**Séjourner dans un cadre agréable**  
 → garantir une offre satisfaisante d'hôtellerie-restauration

**Accéder facilement au centre ancien**  
 Pouvoir se déplacer facilement et agréablement pendant son séjour  
 → intégrer les parcours touristiques culturels à la stratégie espaces publics et mobilité



Extrait de l'étude stratégique - Montélimar cœur de ville



Orientations pour l'aménagement des espaces publics

## 1.6 Caractérisations environnementales

### 1.6.1 Caractérisation microclimatique

Si historiquement, la commune de Montélimar bénéficie d'un climat tempéré sub-méditerranéen, les études sur l'analyse du climat des dernières décennies montre une avancée du climat méditerranéen (cf carte ci-dessous) le long de la vallée de Rhône. Au regard des tendances climatiques des dernières décennies, le climat de Montélimar est maintenant considéré comme méditerranéen sub-humide, caractérisé par des étés chauds et des hivers doux, avec peu de gel ou de grands froids.

En période estivale, les températures moyennes relevées sont de 20°C, avec des températures qui atteignent 29°C au plus chaud de la journée et qui descendent à 16°C la nuit. Des épisodes de canicules sont toutefois de plus en plus récurrent, avec des températures pouvant atteindre 41°C (mesurée le 13 août lors de la canicule de 2003).

En période hivernale, les températures sont en moyenne comprise entre 2°C et 10°C au cours de la journée. Les extrêmes relevés s'échelonnent de -17°C le 22 décembre 1938, à l'inverse le pic le plus chaud a été de 22°C en février 1990.

Situé dans le couloir rhodanien, le climat de Montélimar est également marqué par la présence forte du Mistral, vent dominant provenant du Nord.

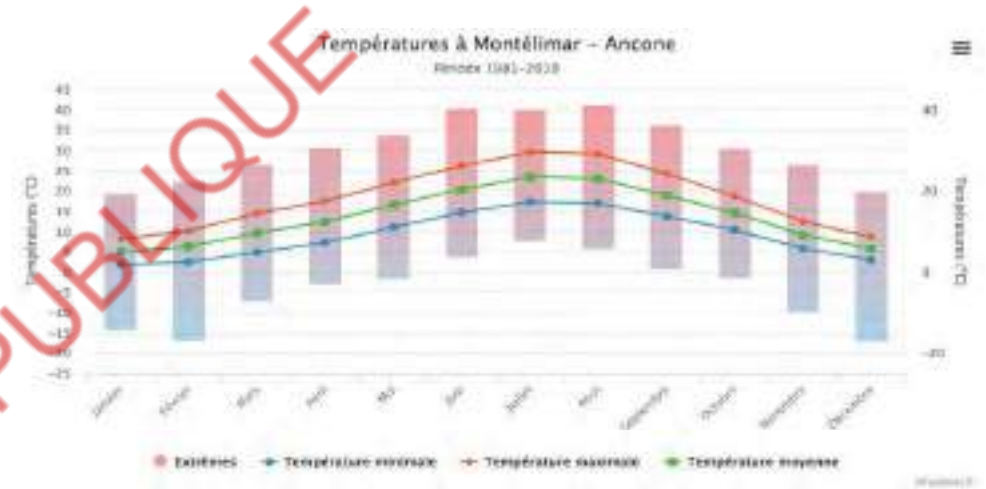
Très variables au cours de l'année, les taux de précipitation les plus importants se situent entre septembre et novembre, avec en moyenne 130 mm de précipitation par mois. A contrario, le mois d'août et le mois de février sont les plus secs de l'année avec 50 mm de pluies cumulées sur le mois.

La région est marquée par des pluies torrentielles, la plus forte pluie ayant été observée en mai 1978 avec une hauteur de 252 mm cumulée en seulement 24h. A titre comparatif, la ville de Nancy située en climat semi-continental, où la hauteur de précipitation cumulée moyenne sur l'année est bien plus élevée qu'à Montélimar (environ 775 mm), la plus forte pluie recensée s'élève à 103 mm en 24h, bien inférieure aux pluies torrentielles observables à Montélimar. **Ces pluies extrêmes doivent être anticipées dans les projets d'aménagement.**

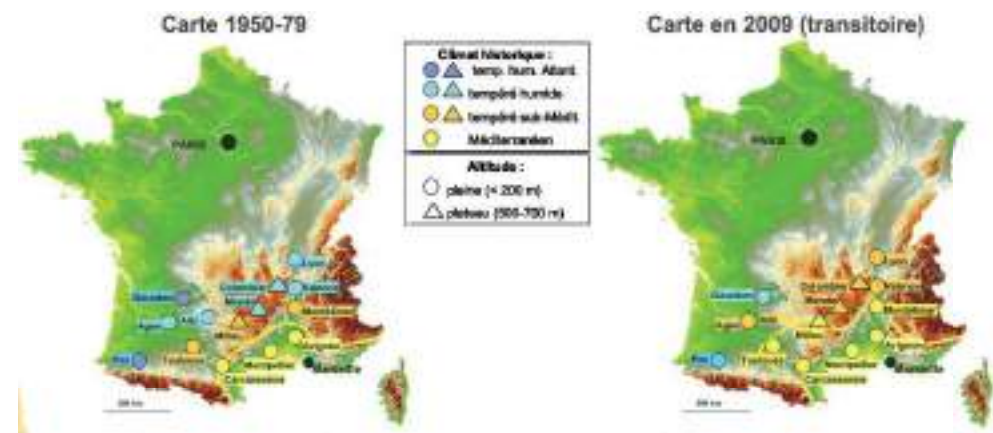
En moyenne sur l'année il avoisine les 2 443 heures, étant ainsi plus important que la moyenne nationale de 2 000 heures.

En été, l'ensoleillement à Montélimar s'élève à 310 heures par mois contre 120 heures par mois en hiver.

Selon les données de Tecsol présentées sur la carte jointe, l'énergie reçue sur une surface orientée sud à Montélimar est d'environ 4,8 kWh/m<sup>2</sup>.jour (moyenne annuelle).



Evolution des températures moyennes annuelles (Source : Info Climat)



Evolution climatique (Source : INRA, projet CLIMFOUREL, «évolution du climat du Sud de la France 1950-2009»)

## 1.6.2 Tendances des évolutions du climat au XXI<sup>e</sup> siècle

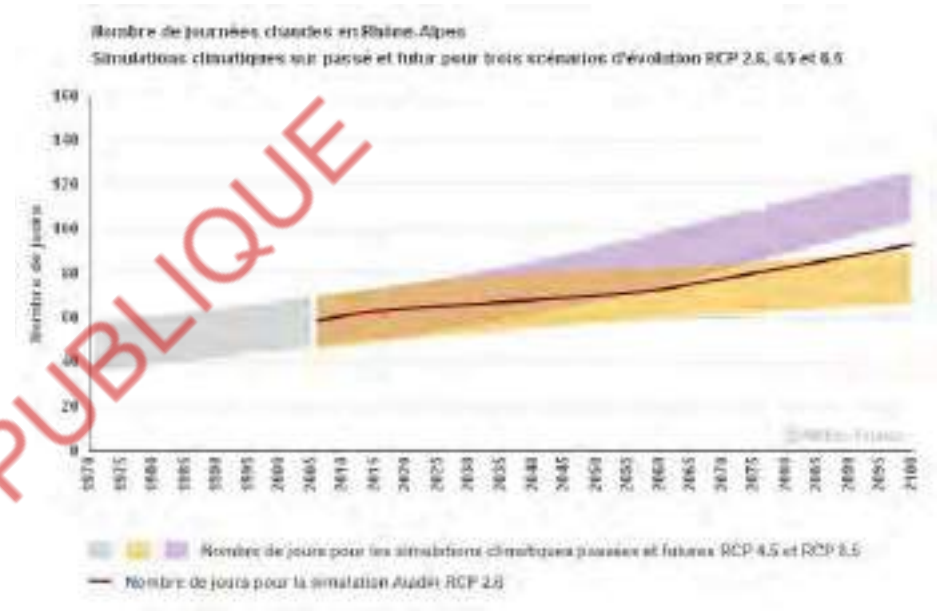
Les évolutions climatiques présentées sont tirées de la synthèse fournie par MétéoFrance, établie sur la base des travaux des climatologues et du GIEC (Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). A l'échelle de la région Rhône Alpes, l'analyse du climat sur les 50 dernières années amène à constater l'évolution suivante :

- Hausse des températures moyennes en Rhône-Alpes de 0,3 à 0,4°C par décennie sur la période 1959-2009,
- Accentuation du réchauffement depuis les années 1980, plus marqué au printemps et en été,
- Des sécheresses en progression.

Sur la base des scénarios prévisionnels du GIEC, la tendance d'évolution du climat pour la Région Rhône-Alpes va se traduire par :

- Une poursuite du réchauffement climatique, quel que soit le scénario. Selon le scénario «sans politique climatique», le réchauffement pourrait dépasser 4°C à l'horizon 2071-2100.
- Une poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et de l'augmentation du nombre de journées chaudes, quel que soit le scénario.
- Assèchement des sols de plus en plus marqué.

**L'adaptation des villes doit impérativement s'effectuer au regard de ces changements globaux et rapides.**



Le graphique ci-dessus présente l'évolution du nombre de journées chaudes suivant trois scénarios du GIEC : RCP 2,6 ; RCP 4.5 et RCP 8.5

Ce sont des scénarios de l'évolution des températures variant suivant le degré de mesures prises par les politiques pour ralentir les hausses de températures. Même sur la base du scénario le plus optimiste, le nombre annuel de journées chaudes en Rhône-Alpes va continuer d'augmenter dans les prochaines décennies.

Evolution climatique (Source : MétéoFrance)

## 2/ GRANDES PÉRIODES HISTORIQUES

### 2.1 Introduction

#### *L'état des connaissances : des lacunes conséquentes jusqu'à la fin du Moyen Âge*

En ce qui concerne la ville de Montélimar, la connaissance historique est très variable selon les époques. Les périodes les plus récentes, celles qui s'étendent depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à nos jours, sont relativement bien connues, car documentées par des archives notamment, et font l'objet d'une bibliographie relativement conséquente, fiable et satisfaisante. La connaissance que nous avons des périodes les plus anciennes (Antiquité, haut Moyen Âge et Moyen Âge central), celles des premiers temps de la ville, fait quant à elle l'objet de lacunes considérables pour une ville de l'ampleur de Montélimar. Ces lacunes s'expliquent essentiellement par l'absence de fouilles archéologiques au sein du médaillon historique qui a accueilli les villes antique, médiévale puis moderne, mais aussi sur le plateau de Géry où se serait situé l'*oppidum* gaulois antérieur à la ville antique, ou encore sur les hauteurs qui dominent Montélimar et où s'élèvent le château et la tour de Narbonne.

L'absence de données concernant ces espaces est ainsi quasi totale. Les rares éléments tangibles et connus pour l'Antiquité et la majeure partie du Moyen Âge portent sur la périphérie de la ville, dont certaines zones ont fait l'objet de fouilles préventives (nécropoles antiques, *villae*, aqueducs) ou proviennent d'observations rigoureusement conduites par des érudits locaux éclairés, lors de travaux entrepris dans la ville. Conscients des destructions irréversibles qu'entraînent ces travaux (comme ce fût par exemple le cas lors de la destruction des halles et de l'aménagement de la place qui s'en est suivi), ces observateurs, archéologues aguerris à l'instar de Claude Boisse, se sont attachés à considérer les vestiges révélés par les travaux et, dans la mesure du possible, à les interpréter. Les hypothèses formulées sont donc fragiles et seront difficilement vérifiables, puisque les vestiges qu'elles concernent ont été détruits.

Les quelques éléments de connaissance supplémentaires qui ont pu être compilés, tout aussi fragiles, concernant la ville antique puis médiévale proviennent de l'étude des cadastres, de l'organisation urbaine actuelle et de l'observation du bâti ancien encore perceptible dans le médaillon historique, comme a pu le faire Hervé-François Orband, archéologue du bâti.

## Montélimar, une ville de transit

Dès ses débuts, Montélimar est traversée par un axe de circulation majeur extrêmement ancien : celui qui prendra le nom de *Via Agrippa* au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., après la conquête romaine, qui deviendra par la suite la Route royale de Lyon à Marseille, la Route Impériale n° 8, pour enfin devenir la célèbre Nationale 7. À partir de 1854, cet axe routier ancestral est doublé d'un axe ferroviaire, dont Montélimar bénéficiera directement grâce notamment à l'implantation de la gare à proximité immédiate du cœur de la ville. Depuis le début, Montélimar s'est ainsi construite et développée avec la route.

Dès son émergence à l'emplacement que nous lui connaissons (probablement au début de l'Antiquité), la ville de Montélimar s'est construite en lien intime avec cette grande route, voyant son développement fortement conditionné par la présence de cette dernière. Montélimar a ainsi longtemps été une ville de transit. Comme en témoignent quelques éléments particulièrement significatifs de l'histoire de la ville :

- Durant l'Antiquité, la ville de Montélimar apparaît sur la *Table de Peutinger*, mais aussi sur *L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* (ancêtres des cartes routières) avec le statut de *mansio*, c'est-à-dire de station routière. Ainsi, même si dès cette époque elle devait d'ores et déjà adopter le profil d'un véritable centre urbain, elle était caractérisée comme un point d'étape entre Orange et Valence. Elle portait alors le nom d'Acunum.
- À l'Époque moderne, Montélimar voit passer et accueille nombre de marginaux et de vagabonds, ce qui constitue un élément caractéristique des villes de passage.
- Notons par ailleurs le très grand succès que connut le Relais de l'Empereur, dès ses débuts en 1758 et qui a vu se succéder nombre de personnalités.
- Montélimar bénéficiera d'une gare dès 1854 sur la prestigieuse ligne PLM.
- Pour finir, à l'après-guerre la ville est reconnue comme étape mythique de la « route des vacances » où l'on s'arrêtait acheter du nougat.

Depuis l'Antiquité au moins et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la ville de Montélimar apparaît ainsi comme un point d'étape, un lieu de transit, traversée par la route en son cœur et cette fonction qui lui a quelque part été attribuée à son insu a nécessairement orienté son développement. À ce titre, le contournement de la RN7, puis la construction de l'A7 entre 1966 et 1968, marquent pour Montélimar une véritable rupture du point de vue de son histoire, mais aussi de sa structure.



Le tracé de la *Via Agrippa*, in Jung C., « Le réseau viaire antique du Tricastin et de la Valdaine : relecture des travaux anciens et données nouvelles », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 2009, pp. 87.



Le tracé de la Route royale - Carte de Cassini (XVIII<sup>e</sup> siècle).



Le tracé de la RN7 (en rouge) et celui de la voie ferrée (en noir). Environs de Montélimar, plan dressé par le cap. Piales d'Axtez, imp. de Monrocaq (Paris), 1894 (BNF).



Le tracé de la déviation de la RN7 et celui de l'A7, Géoportail.

## 2.2 Pré- et protohistoire

En l'état des recherches effectuées et en raison de l'absence de fouilles archéologiques à l'emplacement du médaillon historique, aucune information sur l'occupation du site de Montélimar à proprement parler durant les époques préhistoriques et protohistoriques, c'est-à-dire jusqu'à la période de la conquête romaine n'a été trouvée.

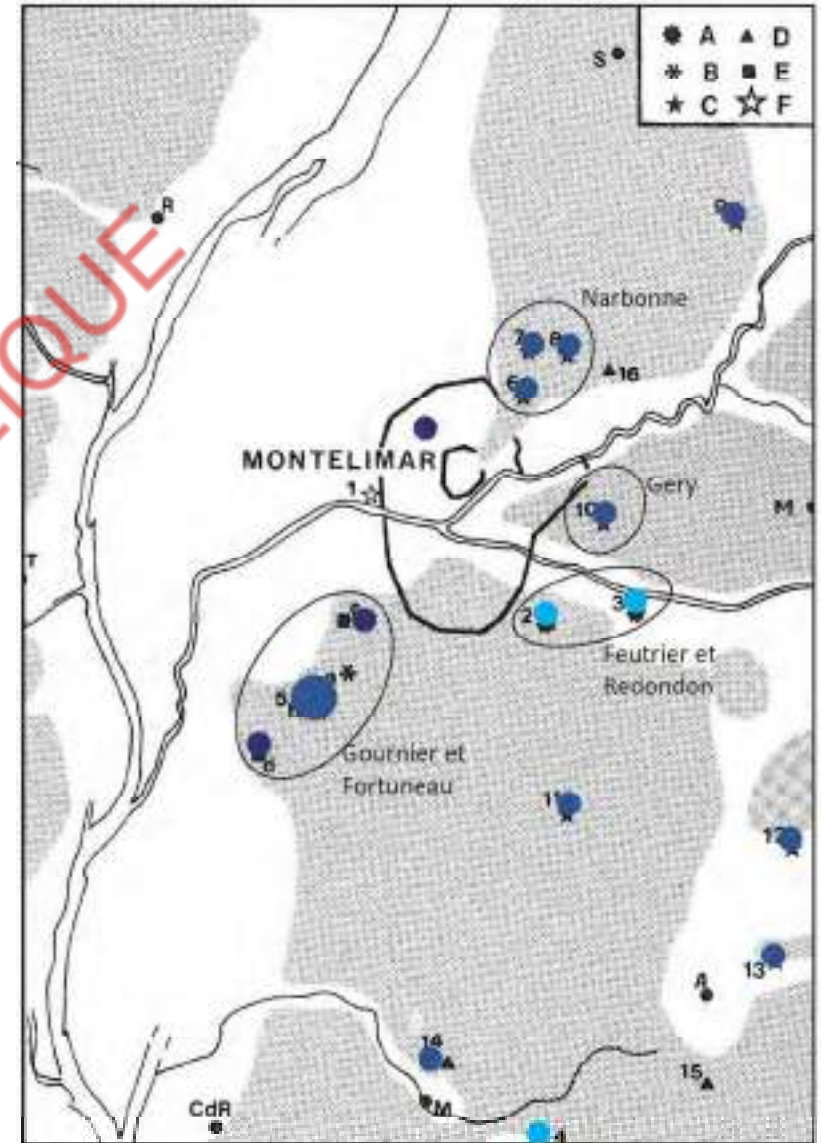
Il peut simplement être noté que le territoire de la commune recèle des traces d'occupation très ancienne et relativement dense, en raison certainement de sa situation géographique, à la confluence du Roubion, du Jabron et du Rhône. Ainsi des traces d'occupation datées du paléolithique moyen (- 50 000 ans environ) et supérieur (- 35 000 à - 10 000 ans) ont été décelées aux quartiers Feutrier et Redondon notamment. Les traces d'occupation néolithiques (- 9 000 à - 3 000) apparaissent plus denses. Des vestiges de cette époque auraient ainsi été retrouvés sur les sites de Gournier et Fortuneau, sur le plateau Narbonne et sur celui de Géry, réputé avoir accueilli un *opidum* gaulois antérieur à l'installation romaine (cf carte ci-contre).

La découverte de ces différents vestiges montre l'ancienneté du peuplement à proximité immédiate de la ville actuelle. En l'état, elles ne donnent toutefois guère d'informations significatives en ce qui concerne l'émergence et le développement de ce centre urbain à proprement parler.

### Le site de Gournier et Fortuneau

*Notons que ce site est l'un des plus importants sites connus pour la civilisation du chasséen (- 4 300 à - 3 700). L'occupation humaine s'y étendait sur plus de 75 ha et on y trouve notamment plusieurs sépultures. Le site continue par la suite à être occupé de façon parfois épisodique durant l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer, avant d'accueillir une riche villa romaine entre le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Au début de l'époque moderne, ces terres sont plantées de vignes, et ce jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

3 des 27 sépultures chasséennes (néolithique) de Gournier : un des ensembles sépulcraux les plus importants de cette civilisation, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.



Sites pré- et protohistoriques des environs de Montélimar, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

### Légende :

● sites paléolithiques ● sites néolithiques ● sites de l'Âge du Bronze

## 2.3 Antiquité : l'époque gallo-romaine (50 av. J.-C. - 500 ap. J.-C.)

### Contexte socio-politique

Lors de la conquête romaine, au milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., on peut supposer que Montélimar est construite à la frontière entre deux tribus : les Segovellaunes au nord, dont le territoire se serait étendu de part et d'autre du Rhône, de l'Isère au nord au Roubien au sud, et les Tricastin au sud, dont le territoire est délimité au nord par le Jabron. Ces populations connaissaient un mode d'installation traditionnel pour l'Âge du Fer, à savoir que les établissements qu'ils occupaient étaient généralement situés sur les hauteurs. En l'occurrence, le plateau de Géry a livré de minces traces d'occupation qui laissent supposer la présence d'un établissement à cet endroit, peut-être un *oppidum* qui aurait préexisté à l'établissement antique, comme l'indique la tradition.

La conquête romaine amène plusieurs siècles de paix (*pax romana*) ainsi qu'une administration nouvelle. Le territoire de Montélimar est intégré à la colonie romaine de Valence et se voit ainsi progressivement réorganisé et restructuré, tandis que la *Via Agrippa* est aménagée de manière à faciliter les échanges commerciaux et renforcer l'emprise de la domination romaine. C'est dans ce contexte que les établissements gaulois de hauteurs sont progressivement délaissés à la faveur d'installation finalement située à leurs pieds, en plaine, le long des axes de circulation et c'est ainsi que le centre urbain de Montélimar se développe progressivement.



Acunum sur le tracé de la Via Agrippa. Extrait de la Table de Peutinger.

### Acunum

Comme nous l'évoquions précédemment, Montélimar apparaît sur la *Table de Peutinger* et sur *L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*. Elle y est alors désignée par le nom d'Acunum et constitue l'une des 5 stations routières de la Via Agrippa, entre Orange et Valence.



### La ville antique

Montélimar apparaît ainsi dans les sources antiques avec le statut de station routière, de *mansio*. Les éléments disponibles, même s'ils sont nombreux, ne permettent pas de cerner avec précision l'organisation de cet établissement antique. Il n'empêche que plusieurs indices laissent présager qu'il s'agit, dès les débuts de l'Antiquité (fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), d'un centre urbain certainement conséquent.

#### Une agglomération conséquente

Notons d'abord que les travaux liés au développement des faubourgs et à la culture des champs hors du noyau ancien de la ville ont conduit à la découverte d'un nombre important de vestiges épars depuis le XIX<sup>e</sup> siècle au moins. Il s'agit aussi bien de vestiges de construction, d'éléments mobiliers que de restes de sépultures romaines qui montrent que l'agglomération - nécropoles comprises - se déployait du nord au sud, le long de la *Via Agrippa*, sur un minimum de 3 km. Durant l'Antiquité, les nécropoles étaient toujours installées hors de l'enceinte urbaine, le long des axes de communication. En l'occurrence, plusieurs tombes, mais aussi des vestiges de construction ont été retrouvés de façon fortuite au sud de la ville, entre le quartier Saint-James, notamment l'emplacement de l'ancien prieuré d'Aygu, et celui de Ravaly (chemin de Ravaly). Il en va de même au nord, entre le secteur des anciennes cavernes et le quartier des Catalins. Ce dernier a d'ailleurs notamment livré les vestiges d'un ensemble thermal monumental, certainement public, qui marquait peut-être l'entrée de la ville, ainsi que ceux d'un aqueduc.

S'agissant de l'adduction en eau, soulignons que la ville était alimentée en eau par 3 aqueducs, ce qui atteste de besoins non négligeables, mais également d'un aménagement urbain réfléchi : le premier provenait du nord et alimentait notamment les thermes des Catalins, le deuxième de l'est, le long de la rive droite du Roubien et le troisième, au sud, acheminait les eaux thermales de Bondonneau.

Quelques découvertes antiques faites à Montélimar.

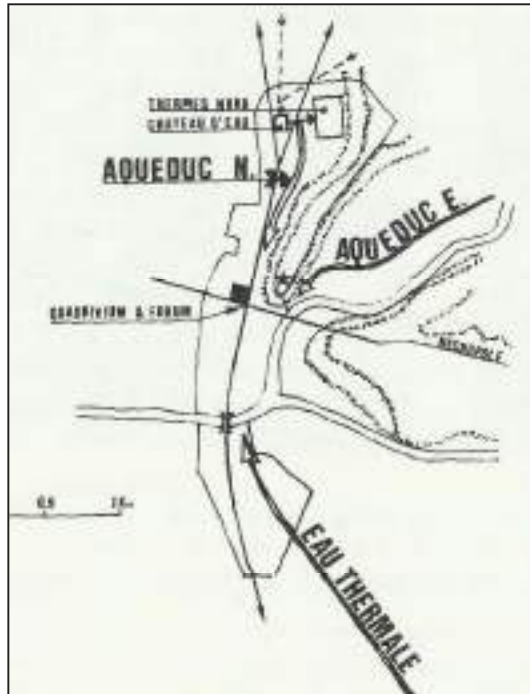
#### Légende :

1. Mur d'aqueduc de l'avenue Saint-Lazare ; 2. stèle de la collection Valentin du Cheylard a été trouvée sur le plateau de Géry ; 3. Fragments de tombes du quartier de Géry ; 4. Tuiles ; 5. Inscription latine mentionnant les utriculaires de Lyon.

Enfin, comme l'ont par exemple montré les fouilles menées sur le site de Gournier et Fortuneau ou encore celles du Quartier Maubec, la campagne alentour était peuplée de nombreuses *villae* (demeure et domaine agricole souvent conséquent) qui fonctionnaient en lien étroit avec la ville.

**Une structure urbaine incertaine**

Au-delà de ces éléments généraux témoignant d'une agglomération antique probablement conséquente à l'emplacement de Montélimar, il est délicat de cerner quelle était la structure du centre urbain. En l'état, il est certain que la ville antique était traversée du nord au sud par la Via Agrippa. Quelques hypothèses ont par ailleurs été formulées, notamment par Cl. Boisse. À partir des découvertes fortuites réalisées au sein du médaillon, ces hypothèses visent à positionner le forum



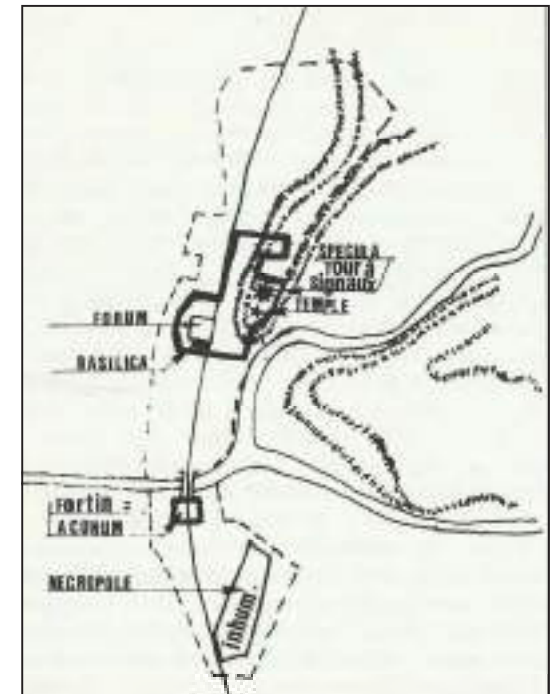
Le tracé des aqueducs de Montélimar, plan de Cl. Boisse, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.



Plan de Montélimar et localisation hypothétique de quelques éléments constitutifs de la ville antique.

**Qu'en reste-t-il ?**

- le tracé de la Via Agrippa suivait peu ou prou celui de l'itinéraire initial de la RN7. On peut ainsi noter une permanence de l'empreinte laissée par cet axe de circulation qui traversait la ville du nord au sud ;
- des fragments d'architectures et du mobilier en remploi. Ils sont certainement nombreux dans les soubassements et les parties basses des constructions, mais demeurent inconnus pour l'instant. Ex. : les murs de la chapelle Saint-Pierre, sur le plateau de Narbonne, présentent de nombreux reemplois (tuiles, céramiques, fragments d'architecture) ;
- si l'hypothèse concernant la localisation du forum et de la basilique est juste, il existe là encore une certaine forme de permanence du point de vue de la fonction des espaces (basilique/église ; forum/place publique).



Plan de la ville antique de Cl. Boisse, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

## 2.4 Le haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle)

### Contexte socio-politique

Le haut Moyen Âge correspond à une période troublée par les différentes vagues de migration de peuples venus du nord et de l'est (les Wisigoths ou les Burgondes par exemple) entre la fin de l'Empire romain et la fin du VII<sup>e</sup> siècle, puis par les guerres. Elle est généralement considérée comme un âge « obscure », qui se caractérise par une chute de la démographie, un appauvrissement général et un rétrécissement marqué de l'emprise des villes. L'écriture se raréfiant considérablement et l'emploi de matériaux périssable (bois notamment) étant favorisé au regard des périodes antérieures tout autant que postérieures, il subsiste peu de sources pour appréhender le haut Moyen Âge.

À cette époque, Montélimar dépend alors du diocèse de Valence. Au début du VI<sup>e</sup> siècle, elle fait partie du Royaume burgonde, puis se voit intégrée à celui des Francs. À la mort de Charlemagne, en 843, elle bascule dans le lot de Lothaire, ce qui la conduira par la suite à être soumise à la tutelle du Saint-Empire romain germanique jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Montélimar est alors une bourgade modeste, dont la population pratique essentiellement une activité de subsistance et de troc.

### La ville du haut Moyen Âge

La vision perceptible de la ville du haut Moyen Âge est encore plus parcellaire que celle disponible pour l'Antiquité. Il peut toutefois être affirmé que l'occupation du site continue, mais se transforme inévitablement au regard des principales caractéristiques de la période (baisse démographique, appauvrissement et rétrécissement de l'emprise des villes). Il est ainsi difficile de faire un lien entre le centre urbain antique et la ville médiévale de Montélimar.

#### Le bourg de Piosac

Plusieurs hypothèses ont toutefois été formulées concernant la structure de l'agglomération alto médiévale, hypothèses qu'il est impossible de vérifier en l'état des connaissances. Montélimar se serait organisé en un petit *burgus*, certainement fortifié d'une palissade de bois, dont le tracé serait aujourd'hui perceptible dans l'enchaînement que forment l'impasse du Lion-d'Or, la rue Chèverrie, la place Léopold-Blanc, la rue Cuiraterie, la rue et la place du Mai, la

rue Malaréac et l'impasse André-Lacroix. Ce *burgus* serait dénommé Piosac et accueillait en son sein l'ancienne église Saint-Marcel, aujourd'hui disparue, dont la construction remonterait au début du VI<sup>e</sup> siècle. Elle était probablement entourée d'un cimetière. Dès cette époque, plusieurs chapelles (Sainte-Croix, Saint-Pierre et Saint-Michel) existaient déjà au nord du *burgus* et sur le plateau de Narbonne. Par ailleurs, il est à noter que malgré le climat d'insécurité qui règne alors, les riches *villae* antiques qui peuplaient la campagne environnant la ville continuent à être occupées pour plusieurs d'entre elles.

#### L'émergence du quartier d'Aygu

C'est durant cette période, au VIII<sup>e</sup> ou au IX<sup>e</sup> siècle, que les moines de bénédictins de l'abbaye de l'île-Barbe de Lyon s'installent à Montélimar et fondent le prieuré d'Aygu, au sud du Roubion (quartier Saint-James). Ce sont eux qui auront à charge d'organiser la vie religieuse de la cité, jusqu'à ce que cette fonction leur soit retirée par la papauté en 1449 et soit accordée à l'église Sainte-Croix. Une hypothèse consiste à considérer qu'au sud du bourg de Piosac, Aygu aurait constitué une petite agglomération indépendante de la précédente, peut-être rattachée au diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

### Qu'en reste-t-il ?

- si l'hypothèse du *burgus* est juste, l'emprise de son emprise au sein de l'urbanisme actuel ;
- assurément, des vestiges enfouis qui demeurent inconnus ou identifiés sous le médaillon historique et sur le plateau de Narbonne.



Plan de Montélimar à la fin du haut Moyen Âge, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

## 2.5 Le Moyen Âge central (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)

### Contexte socio-politique

Durant cette période, Montélimar est intégrée au royaume de Basse-Bourgogne, puis au Royaume d'Arles, lui-même sous la tutelle du Saint-Empire romain germanique.

Le système féodal est alors fortement implanté et Montélimar n'y échappe pas. Les Adhémar deviennent les seigneurs de la ville et leur domination perdure jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

À cette époque, la ville abrite notamment une communauté juive qui est certainement ancienne, installée dans la partie nord de l'agglomération. Cette communauté quitte la ville à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

### La ville du Moyen Âge central

#### Les châteaux

Afin de marquer leur domination, les Adhémar construisent une première tour castrale sur le plateau de Narbonne, puis au XII<sup>e</sup> siècle, le château que l'on peut encore y voir. Il est possible que le plateau ait par ailleurs accueilli, dès cette époque, un deuxième château, à l'emplacement de la tour de Narbonne. Chacun des châteaux appartenant alors à une branche distincte des Adhémar.

Un autre château est également élevé à cette époque. Construit au XII<sup>e</sup> siècle, il occupait pour sa part le bas de la ville et appartenait à la branche des Adhémar de la Garde. Il fut intégralement détruit par les comtes de Valentinois en 1377.

#### La ville

La ville est fortifiée au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle s'organisait alors autour de deux axes principaux : l'axe nord-sud, c'est-à-dire la Grand-rue, l'ancienne Via Agrippa, découpée en tronçons portant des noms différents, et un axe est-ouest reliant le fort supérieur situé sur le plateau de Narbonne au château installé dans la partie basse de la ville. Les fortifications n'étaient certainement percées que de 4 portes, correspondant à celle de Saint-Martin au nord, celle d'Aygu au sud, celle du Fust à l'est et celle de Vinouse à l'ouest.

Le noyau le plus dense se situait certainement au niveau de l'ancien *burgus*, tandis qu'au nord se serait d'ores et déjà développé un quartier

plutôt bourgeois et commerçant, comme l'indique le nom des rues (Fruiterie, Sabaterie, etc.).

La ville accueille alors 3 églises (Saint-Michel, Saint-Pierre et Sainte-Croix) et deux établissements religieux : le couvent des Cordeliers, installés au XIII<sup>e</sup> siècle, et la commanderie des Templiers, qui apparaît dans les textes dès 1230. Il s'agissait d'un vaste enclos qui s'étendait entre la rue Faucon, la rue des Pénitents et la Grand-Rue. A noter également la présence de 2 établissements hospitaliers situés hors les murs de la ville, à savoir l'hôpital des Templiers au sud et, au nord, l'hôpital Saint-Martin.



Le château des Adhémar désormais dénommé château de Montélimar



Plan de la ville vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

## 2.6 Le bas Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

### Contexte socio-politique

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Montélimar fait l'objet de nombreuses tractations entre les comtes du Valentinois d'un côté et la papauté de l'autre, pour finalement être intégrée au Dauphiné en 1447 et se voir ainsi placé sous la tutelle du roi de France. Dès lors, Montélimar rejoint définitivement l'histoire du royaume de France.

D'après estimations, la ville aurait accueilli 2000 à 3000 habitants au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut souligner que durant cette période, la population est affaiblie par différentes crises qui se succèdent tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle (peste, guerres, mise à sac, etc.). Il faut attendre la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour que la ville de Montélimar, conformément à ce qui se passe sur l'ensemble du territoire du royaume français et une grande partie des pays d'Europe de l'ouest, connaisse un véritable essor démographique et économique.

Enfin, notons que l'église paroissiale de Sainte-Croix est érigée en collégiale en 1449. Dès lors, le prieuré d'Aygu tombe en désuétude et se voit progressivement abandonné.

### La ville du bas Moyen Âge

C'est pendant cette période, entre 1375 et 1378, que les comtes du Valentinois font construire un château neuf pour asseoir leur pouvoir, peut-être sur les vestiges d'un ancien château. C'est à cette construction qu'appartenait la tour de Narbonne.

Parallèlement, entre 1374 et 1394, la ville est équipée de nouvelles fortifications, qui agrandissent la superficie de l'agglomération. Cet agrandissement ne semble pas nécessairement synonyme d'un accroissement de la population et d'une réelle extension urbaine. Il s'agit alors plutôt de protéger des biens de production, tels que des

vergers et des vignes, des installations artisanales et industrielles (moulin sur les bords du Roubion). Au cours des siècles suivants, cette fortification ne fera qu'être renforcée et reconstruite jusqu'à sa destruction définitive durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

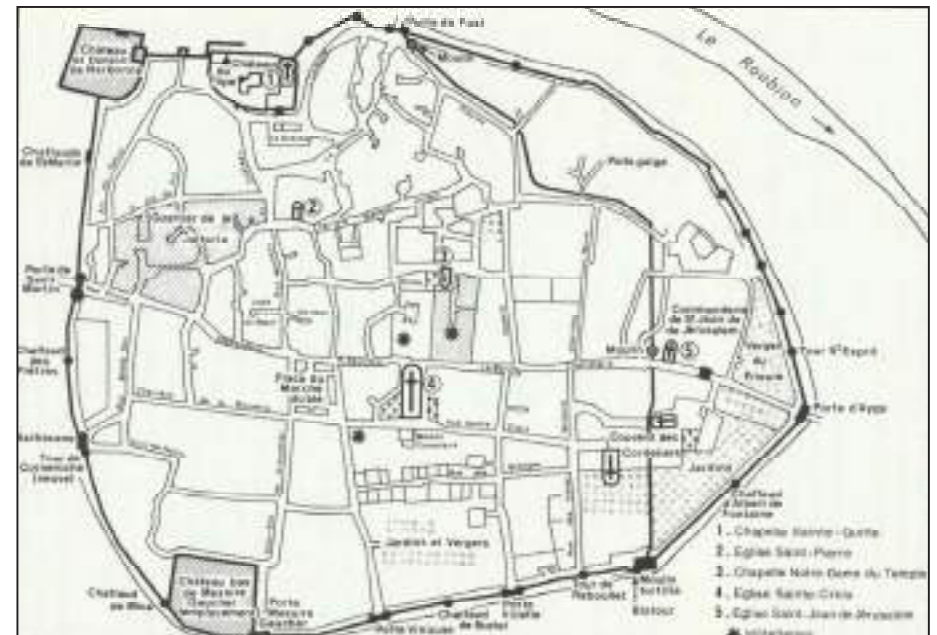
La ville suivait une organisation générale proche de celle du Moyen Âge central. Parmi les différences notables, il faut souligner que la nouvelle enceinte n'est plus seulement percée de 4 portes comme l'était l'ancienne, mais de nombreuses portes, notamment sur le côté ouest, qui facilitait le lien avec la campagne, c'est-à-dire les vergers, les vignes et les champs des habitants.



Plan de la ville vers 1400, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.



La tour de Narbonne.



Plan de la ville vers 1430, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

## 2.7 L'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

### Contexte socio-politique et économique

NB : pour cette époque, les sources documentaires disponibles nous permettent d'appréhender avec plus de précision les volets sociologiques et économiques de la ville.

Ville de transit, qui a reçu les faveurs du roi, Montélimar a plusieurs sources de revenus, dont celle des péages. Elle abrite également quelques institutions et accueille ainsi quelques familles aisées (une trentaine de familles possède des biens conséquents en ville au XVIII<sup>e</sup> siècle), des commerçants et des artisans. Il n'en demeure pas moins qu'au lendemain des guerres de religion et de la révocation de l'édit de Nantes, après avoir traversée plusieurs épidémies de peste ainsi que des famines, la ville est affaiblie et appauvrie, vidée d'une partie de sa population. Elle montre tout de même un visage dynamique et productif.

Les Guerres de religion, qui opposent protestants et catholiques et caractérisent l'Époque moderne, font relativement peu de dégât à Montélimar, mais elles affaiblissent tout de même la ville : l'économie est diminuée, tandis que plusieurs établissements religieux notamment sont en ruines.

Place de sureté protestante au lendemain de l'Édit de Nantes (1598), sa révocation en 1685 provoque par ailleurs le départ de la population protestante de la ville et l'abandon d'un certain nombre de biens qui tombent alors en désuétude.

Durant cette période, près d'un tiers des travailleurs sont des journaliers (artisanat et l'agriculture), c'est-à-dire des personnes qui connaissent une certaine précarité. Malgré un contexte urbain, l'agriculture joue un rôle important (culture et élevage) dans l'économie de la ville, tandis que le secteur de l'artisanat est dominé par la production textile, au côté de l'ensemble des activités nécessaire à la vie d'une agglomération telle que celle de Montélimar : cordonniers, tanneurs, potiers, horlogers, etc.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville compte environ 6000 habitants.

### La ville d'Époque moderne

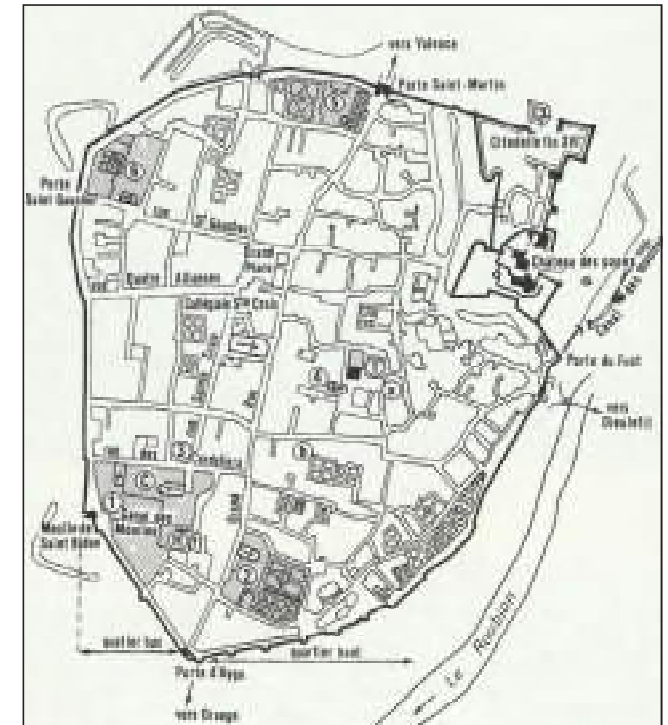
À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les ordres religieux, très présents à Montélimar dès le Moyen Âge, se multiplient. Ils construisent de vastes couvents et occupent une superficie totale de 25 000 m<sup>2</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville connaît de véritables transformations. Dans un contexte politique apaisé, la ville s'ouvre et les portes sont élargies. Une partie non négligeable de la population agricole quitte alors la ville et part peupler le territoire de la commune.

En 1730, les casernes sont construites et, dès lors, le casernement des soldats ne repose plus sur les habitants.



Plan de Montélimar. Tassin, 1660. Source : Archives municipales.



Plan de la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

## 2.8 L'Époque contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

### Contexte socio-politique et économique

**Agriculture et artisanat : les activités économiques première au début du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Au début de l'époque contemporaine (première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), l'artisanat (32%) et l'agriculture (40%) constituent les secteurs d'activité privilégiés de l'économie de Montélimar, comme d'une grande partie du territoire français. Même si l'on trouve quelques familles aisées, 44 % des foyers sont non imposés et nombreuses sont les familles qui vivent en ville dont la seule économie est la culture de leurs champs. Au côté des cultures plus traditionnelles (vergers, jardins, céréales, vignes, etc.) et de celle de l'amandier, utile à la confection des nougats, la culture du ver à soie tient une place très importante. Il est à souligner que parmi l'ensemble de ces cultures, seules celles de la vigne et des vers à soie permettent une production excédentaire et donc la vente des surplus, avec le vin et les cocons.

#### L'industrie

Le XIX<sup>e</sup> siècle est notamment marqué par un processus d'industrialisation massif des productions. À Montélimar, ce phénomène semble relativement limité et n'a pas fortement marqué le paysage urbain : quelques usines et fabriques s'y sont développées pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, sans que la ville ne connaisse une véritable Révolution industrielle. En lien avec la culture du ver à soie, plusieurs filatures et moulinsages sont créés. Mais la crise économique qui s'abat sur le pays au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle entraîne la fermeture de la plupart de ces ateliers et cette industrie périclité définitivement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le secteur du vêtement tient une place honorable à Montélimar et emploie 1/5<sup>e</sup> des effectifs industriels en 1880. Ce sont de petites productions qui se traduisent essentiellement par un travail à domicile ou dans de petits ateliers (culottières, modistes, tailleurs, giletiers, etc.). À la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se développe par ailleurs une activité de production de chaux (200 ouvriers en 1883) ainsi que de cartonnage (installation de 2 usines, en 1876 et en 1903).

Mais, finalement, l'industrie la plus fructueuse de Montélimar est indéniablement celle de la chapellerie. Elle constitue la première affaire industrielle de la ville de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La première entreprise de chapellerie est fondée dans les années 1850 par Alexis

Monier. Dans les années 1880, elle emploie près de 1000 ouvriers et ouvrières. Le secteur décline à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et disparaît de Montélimar en 1926.

#### Le nougat

La production de nougats est ancienne à Montélimar (Époque moderne, voire avant) et elle prend de l'ampleur tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Sous l'influence des ventes réalisées auprès des voyageurs à la gare, d'Emile Loubet, puis des congés payés, de la démocratisation des vacances et de la RN7, cette production participe à forger une identité - légendaire en grande partie - de la ville. Toutefois, si la production de nougat domine

sans aucun doute le secteur de l'industrie alimentaire à Montélimar au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, elle demeure modeste et baisse considérablement avec la construction de l'A7 entre 1966 et 1968.

**Le XIX<sup>e</sup> siècle : entre impératifs modernes et hygiénistes ainsi que d'administration du territoire et d'institutionnalisation des idéaux nouveaux de la République française**

L'époque contemporaine, et surtout le XIX<sup>e</sup> siècle, est par ailleurs marquée par des évolutions urbaines notables. Les constructions et les aménagements publics réalisés entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin de la Troisième République (1940) sont en effet particulièrement significatifs des profondes mutations que connaît alors la société française et transforment le profil général des agglomérations. Pour répondre aux



Carte postale ancienne : l'usine du quartier de Villeneuve. Collection Patrick Morand.



Carte postale ancienne : les Boulevards (collections artistiques « Lux », Lang fil ainé, Les environs de Montélimar, dressée par le cap. Piales d'Axtrez, imp. de Monrocaq (Photo-édit, Crest), in Morand P. et Ferchiche K., Montélimar d'hier à aujourd'hui, 2000. ris). 1894. Source : BNF.



impératifs d'hygiénismes et de modernité d'une société industrialisée qui règnent alors, les villes se voient notamment embellies et sorties de l'insalubrité par l'aménagement d'espaces ouverts, tels les parcs, la percée de boulevards et de promenades, ou encore l'alignement des façades et l'élargissement des rues. Les faubourgs sont également investis par la population aisée qui y voit l'opportunité de quitter le centre historique, nouveau et étrié, pour s'installer dans des demeures et un environnement privilégiés, qui répondent aux impératifs de l'époque. Ces phénomènes sont clairement perceptibles à Montélimar, à travers l'aménagement du parc de la gare par exemple, ou encore le développement du faubourg de la Gare et du quartier d'Aygu.

C'est aussi une période durant laquelle s'institutionnalisent de nouveaux idéaux ainsi qu'une nouvelle identité nationale et politique, celle de la République française. Pour répondre aux besoins de la construction de cette identité nouvelle et équiper le pays, les aménagements et les édifices publics se multiplient et s'uniformisent. Tout en laissant une place aux particularités locales, des typologies d'édifices sont réalisées et modélisées à l'échelle nationale tandis que l'économie de la construction est de plus en plus rationalisée. C'est ainsi que sont élevées, à Montélimar sous l'action d'Emile Loubet notamment, comme dans tout le pays, les édifices propres à la III<sup>e</sup> République, parmi lesquels les hôtels de ville et les écoles sont les plus symboliques. C'est là le reflet de la construction d'une identité nouvelle, celle d'une société et d'un État républicains, de son organisation, des opinions et des passions qui s'y font jour.

### L'évolution démographique

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la population montilienne passe de 6 000 habitants en 1800 à 12 000 habitants en 1886. La population décroît légèrement au début du XX<sup>e</sup> siècle pour connaître une progression considérable durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui entraîne notamment une forte augmentation du parc du logement. Ainsi, sous le mandat de Maurice Pic, la population augmente de 46 %, passant de 19 000 habitants à 30 000 habitants. Cette augmentation est dû au retour des Français d'Afrique du Nord, à l'arrivée d'une population immigrée venant travailler dans le secteur agricole et dans celui du bâtiment, mais aussi au développement du secteur tertiaire, aux travaux de construction du canal du Rhône et à l'installation du nucléaire militaire et civil qui drainent à la fois des notables et des salariés.

## La ville de l'Époque contemporaine

Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Montélimar est un gros bourg, dont les faubourgs sont peu développés. Malgré son statut de sous-préfecture (perdu depuis) et sa place de troisième ville du département (derrière Valence et Romans-sur-Isère), c'est une ville plutôt pauvre, dont le sous-préfet souligne l'état d'insalubrité en 1848. À ce titre, l'ensemble des aménagements progressivement réalisés durant le XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des impératifs de modernités et d'hygiénisme alors présents dans la société et de ceux imposés par l'instauration des valeurs républicaines naissantes, vont considérablement améliorer le profil de la ville.

Si des espaces de promenade sont aménagés en périphérie immédiate du centre historique dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. l'aménagement de promenades plantées de muriers entre 1730 et 1746 au quartier d'Aygu), la ville continue à s'ouvrir tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur décision de F.-H. Laurans, la démolition des remparts est entreprise en 1837 et dure environ 10 ans. Ces derniers sont progressivement remplacés par de larges boulevards périphériques au médaillon historique et, en 1848, il ne reste des remparts que les portes Saint-Martin et d'Aygu.

En 1854, la ligne de chemin de fer est ouverte et la ville est équipée d'une gare. De façon particulièrement significative pour une ville qui peut être considérée d'un point de vue historique, comme une ville de transit, cette gare, qui borde les boulevards extérieurs, est mise en valeur et directement reliée au médaillon historique par la création en 1857 d'un vaste parc « à l'anglaise » dessiné par l'architecte paysagiste Duvillers, création dont l'initiative revient au maire J.-J. Fleury-Bith. Autre exemple, en 1895, le quai du Roubion, ancien talus notamment rehaussé suite aux inondations de 1840 et 1849, est planté d'arbres afin qu'y soit aménagée une large promenade : « Les acquéreurs des propriétés vendues par MM. Chabaud ont eu l'excellente idée de s'entendre pour abandonner chacun trois mètres de terrain qui, incorporés aux huit mètres de la digue [...], formeront, quand elles seront plantées d'arbres, des allées très spacieuses, très pittoresque » (extrait du Journal de Montélimar, décembre 1895, in Ferliche K., *La vie quotidienne à Montélimar au 19<sup>e</sup> siècle*, 2004).

Outre le parc précédemment évoqué, J.-J. Fleury-Bith, visionnaire en ce qui concerne l'aménagement urbain et le développement des institutions républicaines, est aussi à l'initiative de la construction de l'Hôtel-de-Ville et du Tribunal à l'emplacement de l'ancien couvent. Achevés en 1870, les édifices sont inaugurés par E. Loubet en 1876.

Le XX<sup>e</sup> siècle se caractérise quant à lui par de nouvelles transformations sous le mandat de Maurice Pic (1959-1977) essentiellement. Comme cela a été souligné précédemment, la population connaît une progression très importante durant cette période et cette forte progression se traduit notamment par une augmentation considérable du parc immobilier ainsi que des infrastructures. C'est par exemple à cette époque que le lycée (inauguré en 1958), les résidences Kennedy et le Mirasol, le siège de Groupama ainsi que l'immeuble du Crédit Agricole et Lyonnais furent construits à l'emplacement du parc de l'hôtel particulier des Chabaud. La vie déborde littéralement de ses limites « historiques », avec une occupation accrue de sa périphérie qui vient répondre aux exigences d'une société nouvelle, à celles d'un confort nouveau et de la consommation de masse (entre autres exemples, le quartier de la Rochelle, route de Valence). Ces changements entraînent



Carte postale ancienne : nouvelle terrasse du Jardin public, in Morand P. et Ferliche K., *Montélimar d'hier à aujourd'hui*, 2000.



Carte postale ancienne : la gare.

une modification profonde du profil urbain de la ville, mais aussi de sa sociologie et de ses fonctions, sans compter que la construction de l'A7 (1966-1968) prive Montélimar du transit ancestral des voyageurs remontant et descendant la vallée du Rhône.

Finalement, durant cette période, les principales transformations ont lieu autour du médaillon historique.

### Le développement des faubourgs

S'il ne reste quasi rien des remparts de la ville au début du XIX<sup>e</sup> siècle, pour autant l'habitat ne déborde guère de l'enceinte de médaillon historique à cette époque. Le cœur de la ville conserve la majorité de la population.

Les faubourgs alors habités sont ceux qui peuvent être considérés comme « historiques », c'est-à-dire les zones qui s'étendent le long de la route, au nord et au sud de la ville et qui ont pu connaître des occupations anciennes (antiques, médiévales), dont il ne demeure toutefois aucune trace. Il s'agit du faubourg Saint-James au sud qui a notamment accueilli le prieuré d'Aygu et du faubourg Saint-Lazare au nord, où on par exemple a retrouvé les vestiges des thermes romains des Catalins. Après une période d'abandon, ces faubourgs sont progressivement investis. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ils accueillent une population plutôt pauvre ainsi que des édifices modestes.

Avec l'augmentation progressive de la population de Montélimar, les faubourgs connaissent une importante progression durant la seconde



Carte postale ancienne : l'avenue d'Aygu, in Morand P. et Ferchiche K., Montélimar d'hier à aujourd'hui, 2000.

moitié du XIX<sup>e</sup> siècle essentiellement, et notamment à l'est et l'ouest de la ville. Ainsi, se développent les faubourgs du Pont-de-Pierre et du Pont-de-Bois avec le quartier du Roubion, le quartier Saint-Didier, l'avenue d'Aygu, tandis que les quartiers de la Gare et du Pêcheur commencent à naître. Voici ce qu'il en est dit dans le *Journal de Montélimar* en octobre 1876 : « Le mouvement qui porte une partie de notre population extra-muros, s'accroît d'année en année. Avant la création du chemin de fer, le quartier occupé par la gare n'était qu'un vaste désert. Aujourd'hui, il tend à devenir un de nos faubourgs les plus peuplés. Des constructions s'élèvent chaque jour sur ce point. Nous sommes heureux d'ajouter qu'elles diffèrent essentiellement, par leur élégance architecturale et par le confort de la distribution intérieure des bâtiments à l'aspect un peu rural qui avoisine les autres parties de la ville. Si nous sommes bien informés, l'administration municipale aurait décidé que ce faubourg, quoique de création récente, ne devait rien avoir à envier aux plus anciens ; sous le rapport de l'éclairage, la compagnie de gaz se disposerait à y établir des conduites et à installer un réverbère à l'angle d'une des maisons nouvellement construites » (in Ferchiche K., *La vie quotidienne à Montélimar au 19<sup>e</sup> siècle*, 2004).

### Un exemple particulier : le développement du quartier d'Aygu

Le développement urbain du quartier d'Aygu est relativement récent au regard de l'histoire de la ville. Les bâtiments visibles aujourd'hui, dont l'organisation et le profil demeurent bien conservés, ont commencé à être édifiés à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle et se sont multipliés durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, pour la partie est du quartier (quartier du Roubion), et après la 2<sup>de</sup> guerre mondiale pour la partie ouest.



Carte postale ancienne : Le théâtre (L.L.).

Au fil des siècles, cet espace principalement constitué de terres gagnées sur les eaux, cultivées ou laissées à l'abandon, a eu différentes fonctions. En effet, il a notamment accueilli un hôpital au début du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi que des cabanes en bois dans la prairie de Ratapeur (partie ouest du quartier), au sein desquelles étaient installés les pestiférés afin de limiter la propagation de la peste au sein de la ville aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Baltazar Peytier, succédé par son neveu Rigaud de L'Isle, y fit aménager un canal partant de l'ancien pont de Fust et allant jusqu'au Meyrol pour faciliter l'irrigation des terres (années 1730), ainsi que des allées plantées de muriers de part et d'autre de la Grande Route/Route Royale pour embellir la ville et offrir des lieux de promenade aux habitants (1746 pour la deuxième). Ces aménagements ont certes été bénéfiques au quartier, mais c'est à la famille Chabaud que l'on doit le véritable développement de ce dernier. Jean-Pierre Chabaud s'installe à Montélimar en 1758 comme maître de poste, y construit des écuries et une auberge quartier d'Aygu, puis, en 1768, l'auberge-relais l'Auberge de Monsieur qui deviendra par la suite le Relais de l'Empereur, encore visible place d'Aygu. Il s'agit d'un ensemble caractéristique de postes à chevaux de l'ancien régime.

Au regard de la fonction de Montélimar à l'échelle régionale (une ville étape incontournable), au regard également de la position du relais (en bordure du Roubion, à proximité immédiate du gué, puis du pont de pierres), la famille Chabaud n'eut aucun mal à faire prospérer l'établissement, de génération en génération, jusqu'en 1927.



Carte postale ancienne : l'église Sainte-Croix et les halles (L.L.).

Depuis l'installation de la famille Chabaud quartier d'Aygu et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier est ainsi resté quasi nu de construction, à l'exception de l'Hôtel particulier et des édifices nécessaires au fonctionnement du relais de poste (écurie, auberge, etc.). Le quartier d'Aygu a commencé à se construire dès lors que la famille Chabaud a entrepris de vendre des lots de terre, entre l'actuelle avenue d'Aygu et le Roubion à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces lots de terre ont été vendus à une population aisée qui, conformément à l'essor des maisons individuelles qui caractérisent cette époque, y a construit des villas, hors les murs de la ville et en bordure de la rivière, c'est-à-dire dans un cadre qui vient à la fois répondre à des impératifs d'ordre esthétique (cadre de vie) et hygiéniste. Les quais du Roubion sont aménagés en 1895 et plantés d'arbres (cf. *supra*).

La partie ouest du quartier se développe, quant à elle, après la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950 et 1960. L'hôtel particulier de la famille Chabaud (achevé au début de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) se trouvait jusque-là entouré d'un vaste parc arboré. Durant cette époque, le parc fut découpé en lot, vendu, puis le lycée (inauguré en 1958), les résidences Kennedy et le Mirasol, le siège de Groupama et l'immeuble Chabaud (Crédit Agricole et Lyonnais) y furent progressivement construits, tandis que l'avenue Kennedy fût percée.

#### ***L'ère Loubet : l'empreinte urbaine de la III<sup>e</sup> République***

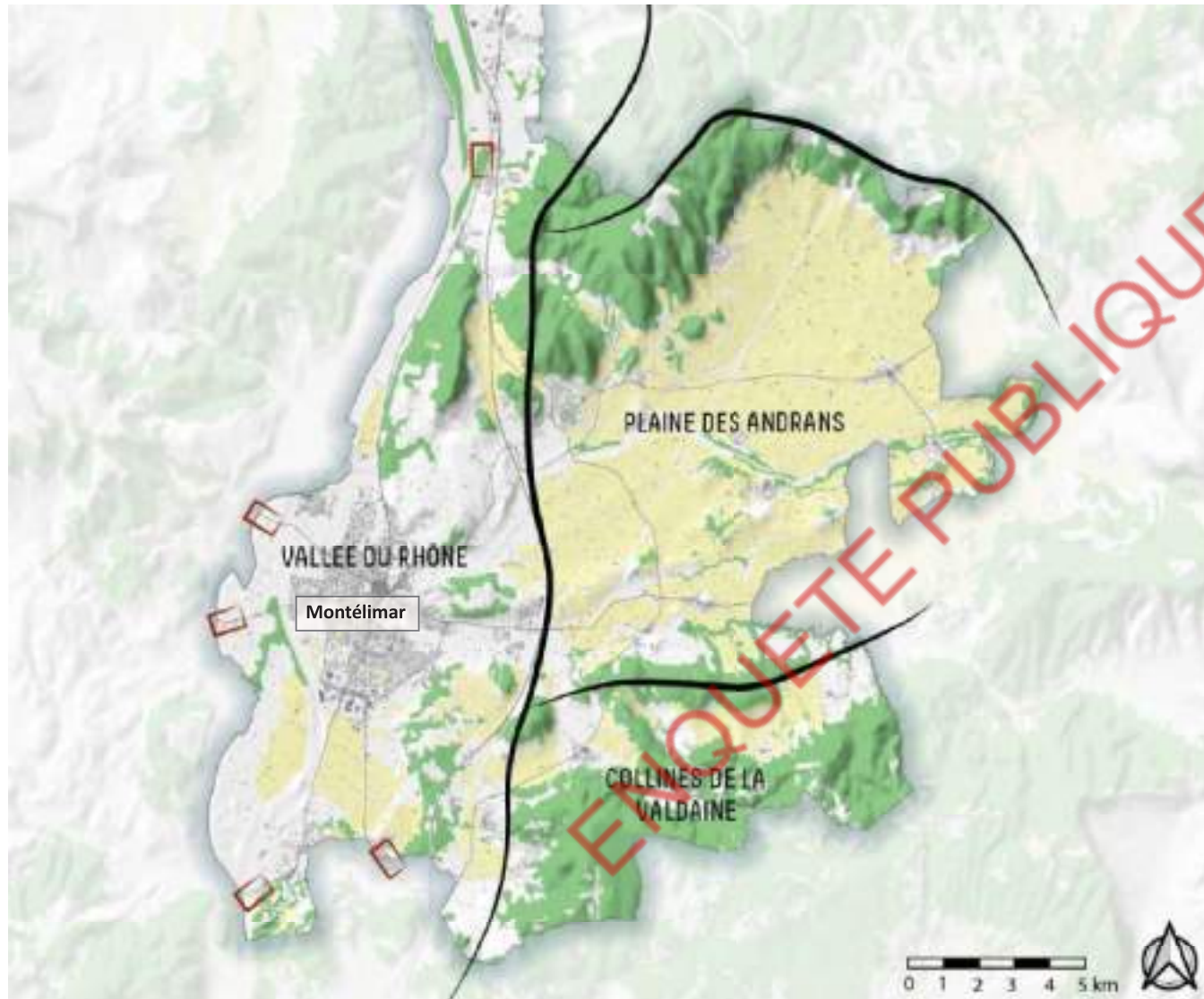
Maire de la ville entre 1870 et 1899, député de la Drôme, sénateur, président du conseil, puis président de la République entre 1899 et 1906, E. Loubet mène une véritable politique de développement de la ville, poursuivant les mouvements engagés par ses prédécesseurs, à l'instar de J.-J. Fleury-Bith par exemple. Fidèle aux idéaux républicains de son époque, cette politique de développement de la ville passe aussi par la construction de nombreux édifices publics, quitte à endetter la ville. C'est ainsi que Montélimar se dote progressivement d'une halle ouverte, d'un théâtre et d'une bibliothèque, ainsi que de 4 écoles (2 pour les garçons et 2 pour les filles), tandis que l'hôpital se voit agrandi. Il est par ailleurs à l'initiative de la construction du pont Eiffel et de la ligne de tramway qui relie Montélimar à Dieulefit : « le Picodon ».

Quitte à endetter la ville et malgré ses absences liées à ses mandats au sommet de l'État, E. Loubet a ainsi participé fortement à améliorer la ville et à soutenir son développement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Vue aérienne du centre-ville avant la seconde Guerre Mondiale

# 3/ ANALYSE PAYSAGÈRE



Source: Carte des unités paysagères réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLUi de Montélimar agglomération



A l'échelle de l'agglomération la ville de Montélimar se situe dans la vallée du Rhône correspondant à la partie la plus urbanisée du territoire.

Cette unité paysagère, qui s'inscrit sur une topographie relativement plane, est marquée par une forte empreinte urbaine souvent très décousue.

Par ailleurs, c'est au sein de cette entité que se concentre l'essentiel des infrastructures (nationale 7, autoroute A7, TGV, lignes électriques) et des espaces urbanisés du territoire (avec la ville centre, Montélimar).



L'autoroute A7 Lyon/Marseille au droit de Montélimar. L'autoroute n'offre pas de co-visibilités avec la ville de Montélimar



La centrale nucléaire de Cruas très marquante depuis la plaine demeure invisible depuis Montélimar



Une plaine autrefois très agricole sur laquelle s'étire un paysage horizontal peu qualitatif constitué de zones de chalandise, et zones commerciales, traversées par la route nationale 7

## 3.1 Une ville façonnée par un relief et une confluence

### Une ville de confluence

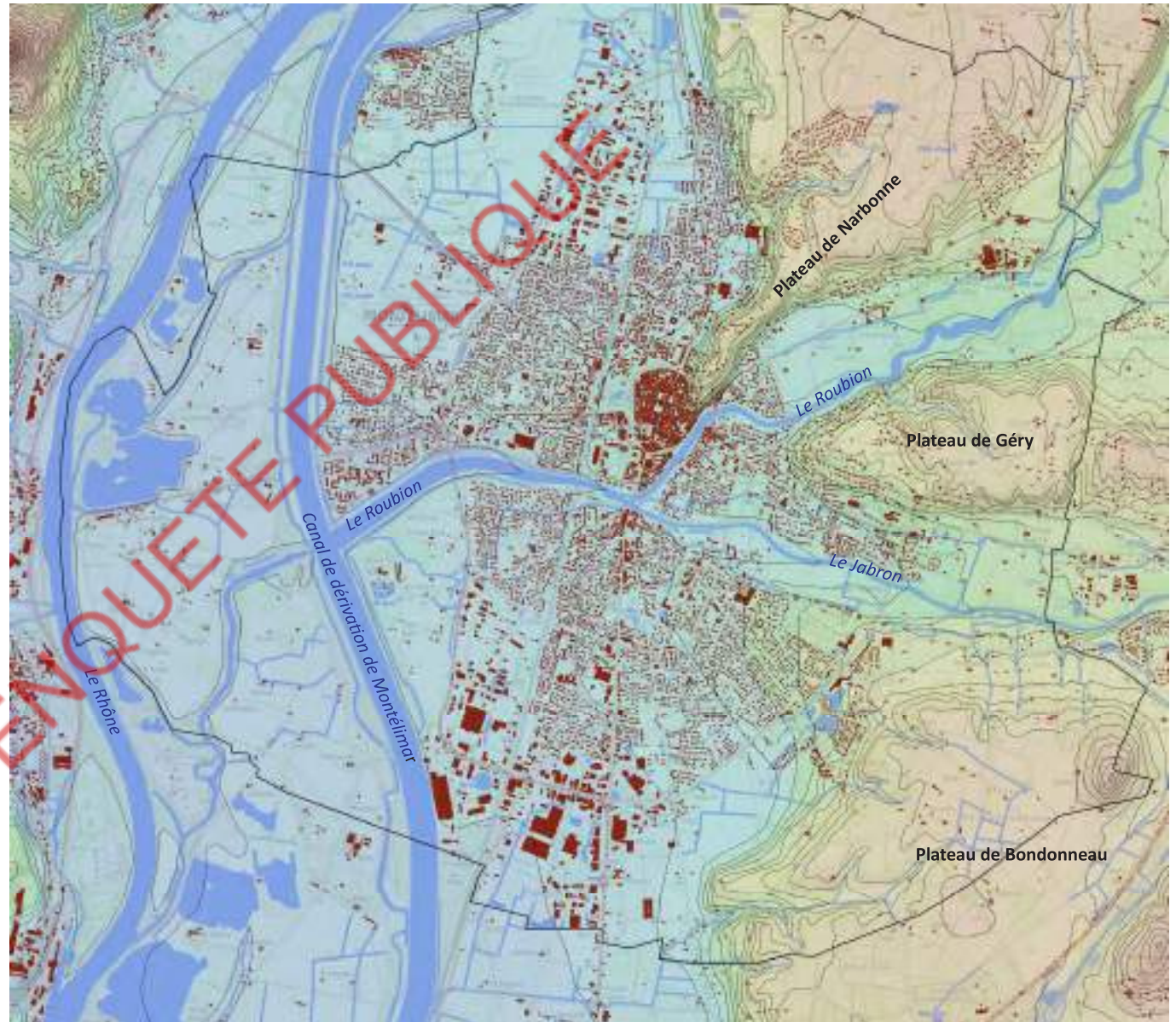
Une ville implantée à la confluence de deux cours d'eau le Roubion et le Jabron. Cette présence très forte de l'eau en regard de la ville d'origine médiévale apporte une qualité urbaine très importante, notamment le long du quai du Fust sur la façade est de la ville.

### Des reliefs discrets mais qui conditionnent l'implantation de la ville

- Une ville implantée à l'extrémité sud d'un petit plateau « de Narbonne » sur lequel est établie la citadelle de Montélimar offrant des vues spectaculaires sur la plaine et sur la ville.
- Une plaine cadrée à l'ouest par le Rhône et à l'est par de petits plateaux (plateau de Narbonne, de Géry et de Bondonneau) entrecoupés par le réseau hydrographique : Le Roubion et le Jabron.



Une plaine urbanisée mais qui conserve un rapport important au socle géologique: les plateaux, et les cours d'eau torrentiels méditerranéens en relation avec l'urbanité de Montélimar.



## Une ville point focal au centre de la plaine alluviale

Au cœur de cette vaste plaine alluviale, malheureusement devenue peu lisible en raison d'un urbanisme décousu, émerge la silhouette de Montélimar adossée au coteau de Narbonne et longée par le Roubion. Ces éléments de géographie (relief et cours d'eau) complétés par l'homogénéité de la ville historique, tenue par des alignements de platanes et les masses végétales du tour de ville permettent d'offrir un cadre et des repères paysagers qui conservent la lisibilité géographique, urbaine et paysagère de la ville dans un contexte urbain très chaotique.



La ville depuis le château des Adhémar



Une ville implantée au pied du plateau de Narbonne au centre de la plaine fluviale



La ville et le château des Adhémar depuis le clocher de l'église des Carmes



La silhouette de la ville depuis les berges du Roubion

• **L'éperon de la citadelle, seul relief de la ville :**

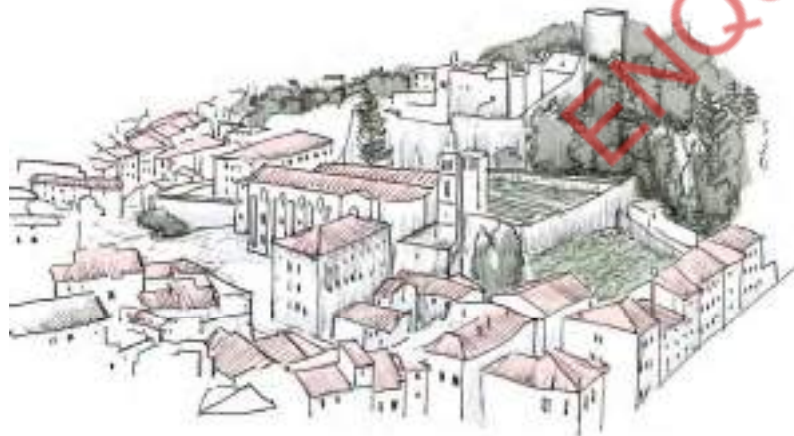
Cette extrémité de plateau offre un écrin boisé d'arrière-plan à l'ensemble de la ville de Montélimar en constituant le seul relief visible depuis la ville.

Les essences constituées de chênes, de pins et surtout de cèdres de l'Atlas renforcent fortement cette ligne d'horizon, point de repère et perspectives de nombreuses rues de Montélimar.

L'éperon de la citadelle offre également un belvédère exceptionnel sur la ville de Montélimar surplombée au loin par les collines ardéchoises.



La citadelle vers 1836 - Cassien Victor, Debelle Alexandre, Album du Dauphiné, ou recueil de dessins, de sites, villes, bourgs, églises, châteaux et portraits, tome II, Grenoble : Ed. des 4 Seigneurs



La ville et sa colline forment un ensemble indissociable



Un relief qui se fond dans la ville de Montélimar



Un relief modeste mais essentiel dans la lecture de la ville

**Une colline à la fois ligne d'horizon et belvédère sur la ville :**

Seul élément de relief dans la ville de Montélimar, la colline domine la ville d'environ 40 mètres seulement. Toutefois la présence du château des Adhémar d'une part et la présence d'arbres imposants (cèdres de l'atlas) d'autre part donne à ce relief pourtant modeste une très forte présence dans la ville.

- Depuis la colline, quelques points de vue discrets s'ouvrent au travers des frondaisons sur la ville cadrée par les reliefs ardéchois en arrière-plan.
- Depuis la ville, la colline constitue souvent une ligne boisée discrète servant d'horizon et de point de repère dans la ville.
- Enfin depuis la rive gauche du Roubion, la relation entre la rivière, le quai du Fust, le château et la colline dessine une silhouette urbaine très remarquable.



*Vue sur Montélimar depuis l'extrémité de la colline*



*La colline d'arrière plan depuis les rives de Roubion, surmontée par un boisement de cèdres de l'Atlas*



*Depuis la rive gauche du Roubion, la silhouette emblématique de Montélimar*



*Quartier d'Aleyrac le long du Roubion*



*La silhouette de la ville depuis les berges du Roubion*



*Un relief qui se fond dans la ville de Montélimar*

## 3.2 L'eau dans la ville, une image de nature et un espace public très qualitatif

La position de la ville à la confluence du Jabron et du Roubion apporte une qualité paysagère remarquable au sud et à l'ouest de la ville. De régime torrentiel, ces deux cours d'eau ont dû être canalisés pour protéger la ville des nombreuses inondations. Néanmoins, au cœur du lit majeur de ces deux rivières, des espaces de promenade, de jardin et de nature ont été ménagés conférant une remarquable qualité paysagère à l'ensemble.

En surplomb, les quais du Fust ont été aménagés en promenade belvédère au cours du XIX<sup>e</sup> siècle lors de la démolition des remparts. La promenade est agrémentée d'alignements de platanes. Toutefois, les rehaussements successifs des remparts suite aux crues et le caractère très routier du quai coupent le rapport étroit de la ville avec la rivière. **La reconquête de ces quais constitue un enjeu urbain important.**



Le Roubion le long du quai du Fust



Paysage de confluence entre le Jabron et le Roubion



Le quai du Fust devenu très routier. Les parapets coupent la ville de sa rivière malgré le système de promenade «suspendue».



Le Roubion le long du quai du Fust



Paysage de confluence entre le Jabron et le Roubion, un morceau de nature et un espace public au coeur de la ville



Le «quai-promenade» du Roubion



Les inondations de 1840 et 1849 qui ont imposé le relèvement des parapets.

La relation forte de la ville avec ces cours d'eau «naturels» non maîtrisés offre des espaces de nature en ville et un rythme lié aux évolutions rapides du débit du cours d'eau.

### 3.3 L'eau et sa maîtrise à l'origine du développement artisanal et industriel

L'eau, maîtrisée sous la forme de canaux principalement à partir des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a permis «l'industrialisation de la plaine» qui a profondément marqué la ville de Montélimar (moulins, ateliers, fabriques, artisanats) par le détournement des cours du Jabron et du Roubion.

Le territoire accueille ainsi des moulins à blés, moulin à soie, moulin à draps, moulin à huile, moulin à Tan, moulin à chocolat, scierie, marbrerie, tanneries... toutes activités nécessitant la force motrice hydraulique.

Ces premiers canaux «proto-industriels» seront complétés à partir du XVII<sup>e</sup> siècle par des canaux d'irrigation de la plaine. Il s'agit, la plupart du temps, de dérivations secondaires partant des canaux des Moulins le plus souvent sous la forme de fossés ou de simples rigoles.

En outre, ces canaux ont permis, malgré le relatif déclin de l'artisanat dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle de maintenir une agriculture importante grâce à l'irrigation ainsi rendue possible.

Dans la traversée de la ville de Montélimar, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les canaux dans la traversée de Montélimar sont recouverts de voutes maçonnées. Néanmoins en 1906, il restait encore 13 mètres de canal à ciel ouvert.



Canal des Moulins aujourd'hui voûtés



Le canal de secours sur le site de l'ancienne gendarmerie



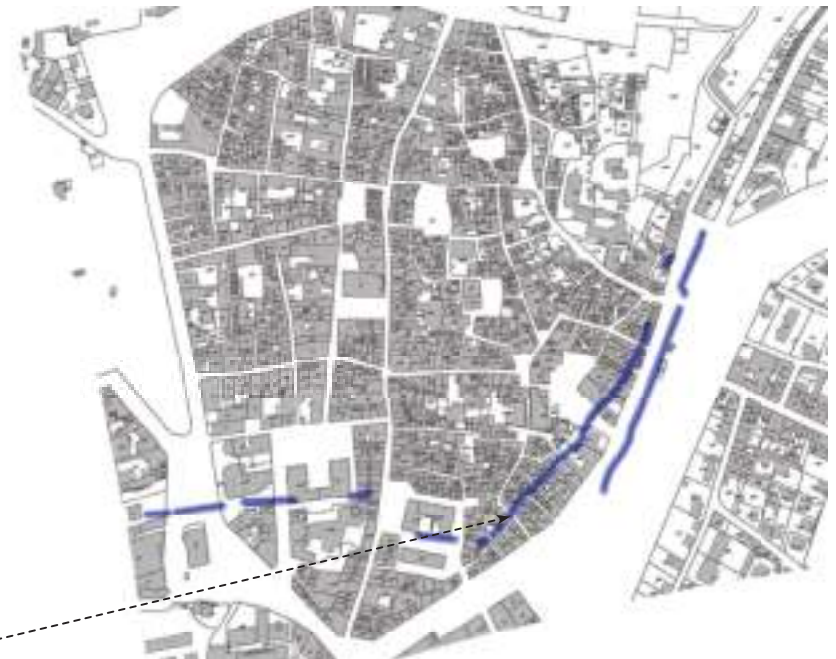
Vestige de canal à ciel ouvert rue de Villeneuve



Rue Pée de Colas, sous laquelle passe l'un des canaux de la ville: une matérialisation du canal serait peut être une piste de requalification?



Repérage des canaux aériens sur le cadastre napoléonien



Les canaux aériens présents au début du XIX<sup>e</sup> siècle reportés sur le cadastre actuel

### 3.4 Une ville dense aux abords très végétalisés: un atout paysager et bioclimatique



La générosité des espaces végétalisés autour du centre ancien (esplanade, parc public, jardins de la citadelle, alignement de platanes, lits du Roubion et du Jabron...) outre leur intérêt paysager et urbain, offre des îlots de fraîcheur en été.

À l'inverse, le **centre ancien contraste avec ces abords** : Montélimar est une ville fortement minéralisée où rares sont les places avec une forte couverture végétale. Sur une surface globale de 240 000 m<sup>2</sup>, seulement une dizaine d'îlots publics sont arborés. Les autres zones repérées en vert clair appartiennent au domaine privé.

La **forte minéralisation** des centres impacte le confort estival en accentuant le **phénomène d'îlot de chaleur**. Ce phénomène est de plus en plus problématique avec l'augmentation des récurrences des épisodes caniculaires.



Les boisements du parc du château

- Parc
- Arbres sur placette publique (non représentatif à l'unité)
- Arbres sur l'espace privé
- Le Roubion / Le Jabron
- Espaces minéralisés dans le centre

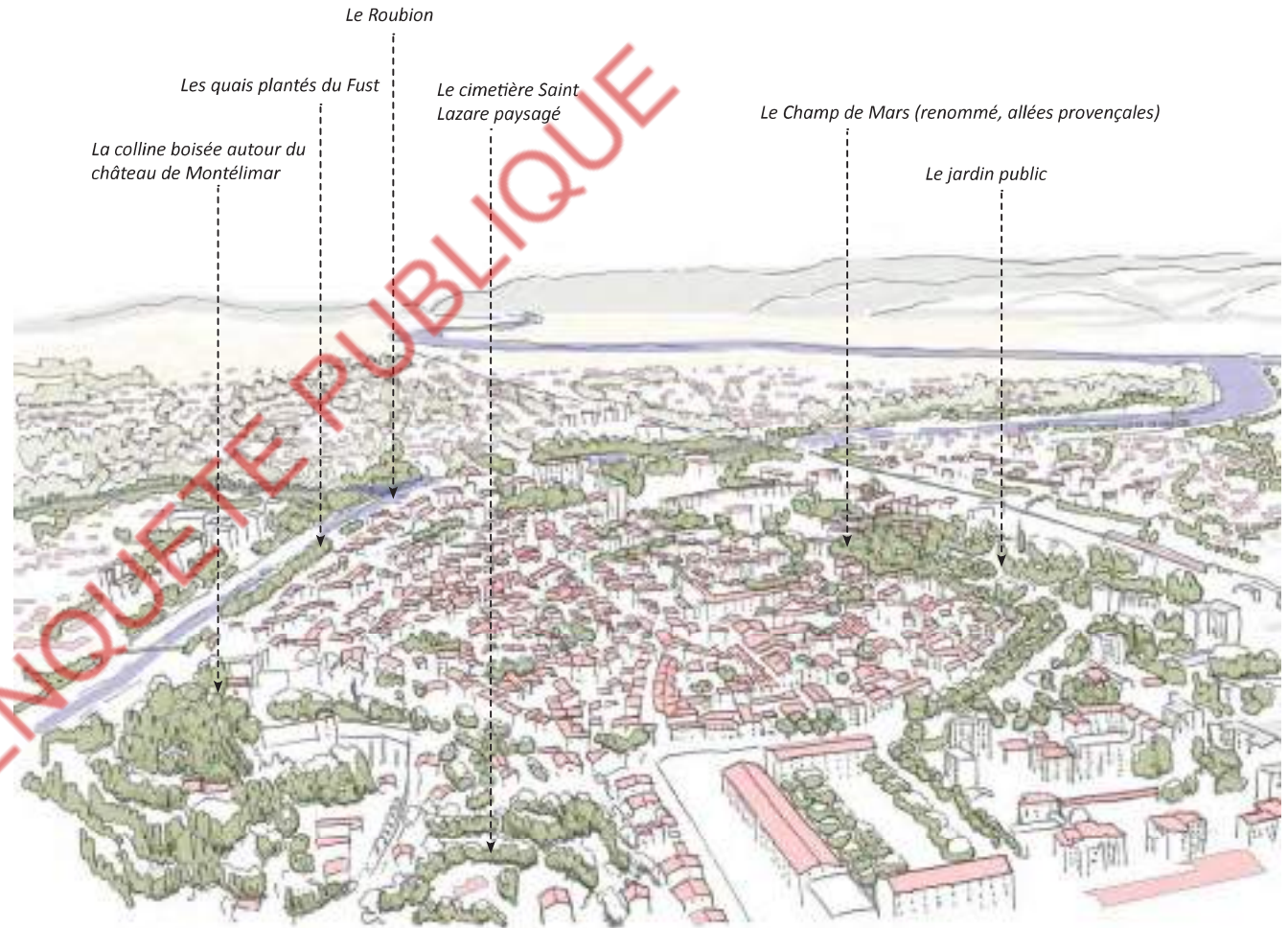
### 3.5 Un rôle essentiel de la végétation dans la lecture de la ville

La ceinture constituée d'éléments paysagers entourant la ville de Montélimar permet de conserver une lecture forte de l'unité urbaine :

- A l'est et au sud le cheminement du Roubion accueillant, dans son lit majeur, un vaste espace public naturel surmonté par les quais du Fust soulignés par un alignement de platanes denses.
- A l'ouest, l'esplanade Marre Desmarais prolongée par le jardin de la gare quienserre la ville dans une trame végétale relativement dense
- Au nord la colline d'arrière-plan qui «ferme» la ville et lui donne son échelle

Ces éléments paysagers structurent et tiennent fortement la ville malgré une urbanisation souvent chaotique de la plaine.

En effet, aux quatre points cardinaux, la ville confronte encore des espaces à dominante végétale permettant de mettre à distance les extensions urbaines très importantes opérées dans la plaine.



## 4/ ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

### 4.1 L'expansion de la ville et ses différents secteurs

La ville de Montélimar est restée contenue dans le périmètre de son enceinte jusque très tardivement. La campagne est occupée par de nombreuses fermes mais aucun hameau, les domaines plus importants se situant sur la partie Est du territoire, à l'abri des crues du Rhône.

Les premières extensions urbaines hors les murs n'apparaissent qu'à partir du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle le long de la route nationale : au nord, avec le développement limité du faubourg Saint-Lazare et sur la rive sud du Roubion avec le développement plus conséquent du faubourg Saint-James.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle verra l'urbanisation importante de la périphérie proche du centre avec le développement du quartier de la

gare notamment puis au-delà, s'implanteront de nombreuses villas et petites fabriques.

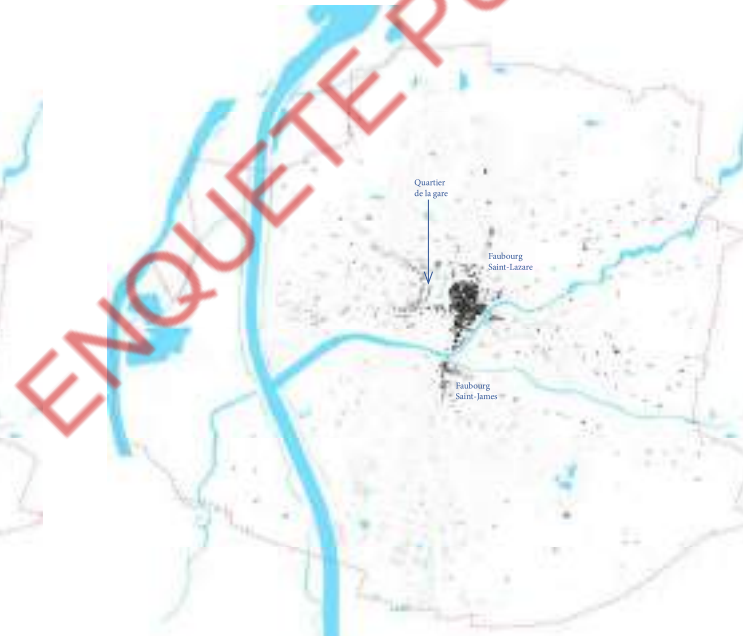
Montélimar s'est ensuite développée de manière importante et diffuse. En effet, les ouvrages hydrauliques sur le Rhône ont permis de canaliser son lit et de protéger des crues de vastes secteurs au sud et à l'ouest, qui ont été largement urbanisés sous la forme de lotissements pavillonnaires et de zones d'activités. Des quartiers de grands ensembles ont également vu le jour, notamment pour accueillir les rapatriés d'Algérie. La plus grande partie de la ville est donc formée de quartiers largement monofonctionnels, délimités par les principales routes et infrastructures particulièrement concentrées dans la vallée du Rhône (voie ferrée, canal du Rhône, RN7, A7,...).

On a donc autour d'un centre ancien dense et d'extensions faubouriennes limitées, un urbanisme périurbain dont la progression a seulement été empêchée et limitée par les zones inondables, agricoles ou naturelles formant une couronne en périphérie du territoire communal. Le développement urbain au nord a été plus restreint et lâche du fait d'une agriculture plus morcelée et des contraintes topographiques plus prononcées.

La RN7 a été déviée en dehors du centre-ville et parcourt un paysage horizontal peu qualitatif constitué de zones de chalandises et commerciales avec un effet d'entrée de ville très marqué. Les principaux flux et perceptions de Montélimar sont aujourd'hui détournés du centre qui a été progressivement marginalisé au sein l'agglomération.



Bâti présent sur le cadastre de 1811



Bâti présent sur la photo aérienne de 1932



Bâti actuel

## 4.2 La morphologie urbaine du centre ancien

Le tissu urbain d'aujourd'hui est le résultat de son évolution historique par stratification, extension ou remembrement. Le centre ancien de Montélimar se caractérise par une organisation urbaine relativement régulière (viaire et parcellaire) laissant supposer un degré important de planification et de réorganisation importante du foncier.

Pour le centre ancien, l'urbanisation s'est développée dans l'espace délimité par l'enceinte fortifiée. On constate tout d'abord une grande permanence du tracé viaire qui détermine les îlots puis du parcellaire qui façonne le bâti en élévation. La trame des rues principales est fixée dès l'Antiquité (notamment la rue Pierre Julien correspondant à la Via Agrippa) et l'emprise générale de la ville avec ses rues et ses îlots actuels sont issus de la période médiévale.

La trame parcellaire est l'élément structurant de la ville d'aujourd'hui et qui a généralement perduré au fil des siècles. Plus durable que le bâti lui-même, intégralement remanié, le droit de propriété assure une grande permanence à la trame urbaine.

Cette division parcellaire dans le centre ancien (partie intramuros) est très proche de ce qu'indique le cadastre napoléonien, elle-même héritée en grande partie de la trame médiévale qui se caractérise par un parcellaire lanier et étroit. Certaines parcelles plus larges mais qui restent insérées dans la trame urbaine générale témoignent d'un processus de remembrement, par réunion de plusieurs parcelles pour permettre la constitution d'hôtels urbains aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.






Un certain nombre de rues ont toutefois été profondément modifiées suite à des opérations d'alignement, réalisées suivant un plan réalisé dans le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la parcellaire antérieur est généralement maintenu mais de nouvelles façades sont construites en retrait. C'est parfois l'occasion d'intervenir plus largement avec la démolition de plusieurs bâtiments et la reconstruction d'un immeuble de rapport.

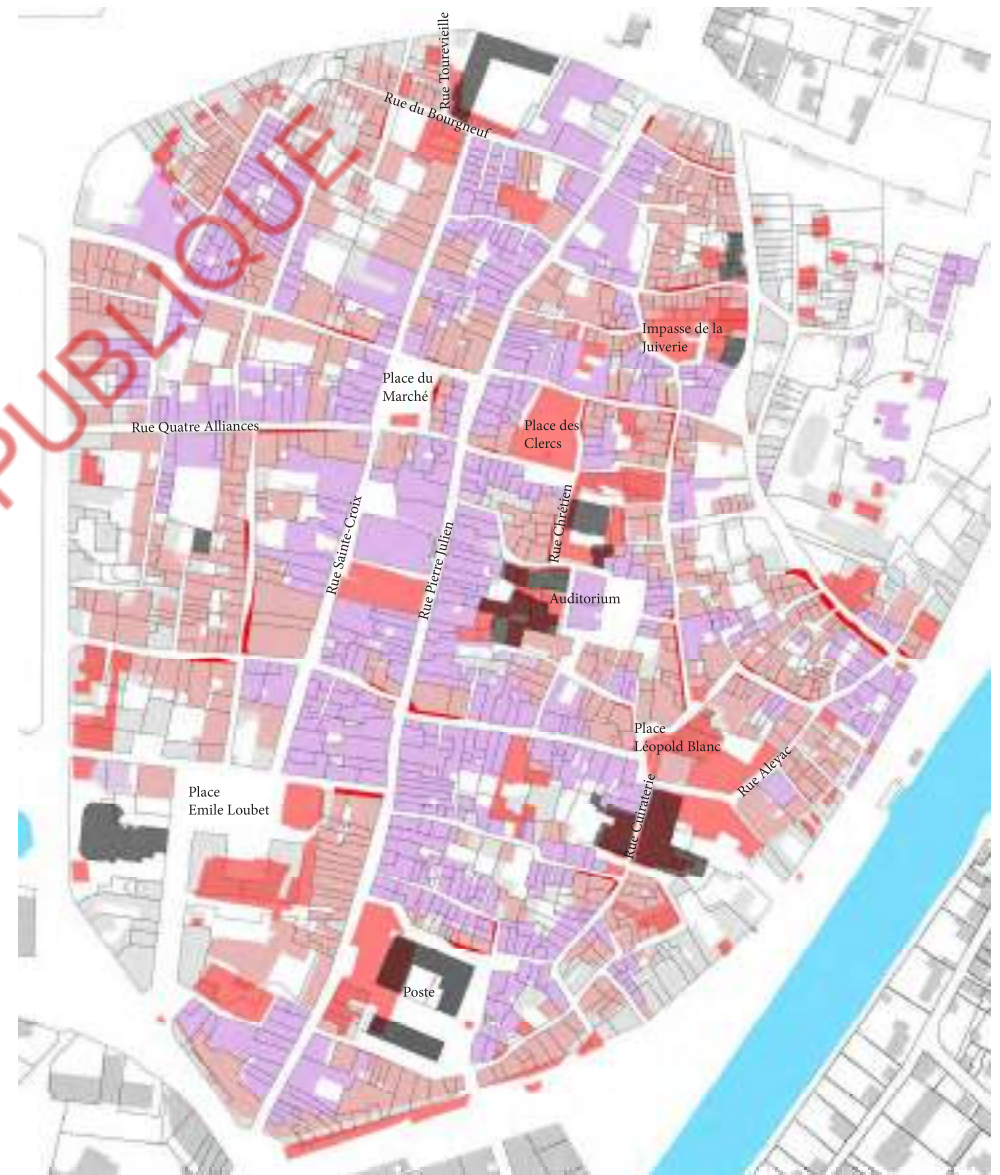
En périphérie, la démolition des remparts va permettre la réorganisation des îlots et la création des boulevards de ceinture avec l'implantation d'immeubles de rapport.

Par endroit, la démolition d'îlots entiers pour la réalisation d'opérations urbaines plus ou moins importantes a conduit à remembrer totalement le parcellaire pour la construction de nouveaux bâtiments ou espaces publics :

- dès le XIX<sup>e</sup> siècle : la construction de l'hôtel de ville et de la place Emile Loubet, la mairie annexe et la place Léopold Blanc, la halle au grain au sud de la collégiale, les agrandissements de la place du Marché et des Clercs ;
- durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : les parkings rue du Bourgneuf, impasse de la Juiverie, Aleyeac ou des équipements tels que la poste, l'auditorium, des opérations de logement rue Chrétien, rue Cuiraterie, rue Tourvieille.

### Légende

	Tissu urbain proche de son état de 1811		Tissu urbain démoli depuis 1811
	Tissu urbain modifié depuis 1811		Alignement réalisé au XIX <sup>e</sup> siècle
			Tissu urbain récent (depuis 1980)



## Croissance de la ville : rôle des ouvrages militaires et des emprises religieuses

Parmi les éléments structurants pour l'évolution de la ville, on retrouve les deux enceintes médiévales qui ont défini une emprise très importante pour l'époque (une trentaine d'hectares) et déterminé une structure radioconcentrique ainsi que les enclos des établissements religieux, implantés dès le XIII<sup>e</sup> siècle, qui occupèrent de vastes espaces au sud et au centre de la ville.

Deux enceintes distinctes se sont succédées, la première des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, la seconde, initiée dès l'année 1374 par l'aménagement de fossés. Quatre portes principales ouvraient suivant les directions cardinales : la porte Saint-Martin au Nord, la porte d'Aygu au sud, la porte du Fust à l'Est et la porte Saint-Gaucher à l'ouest.

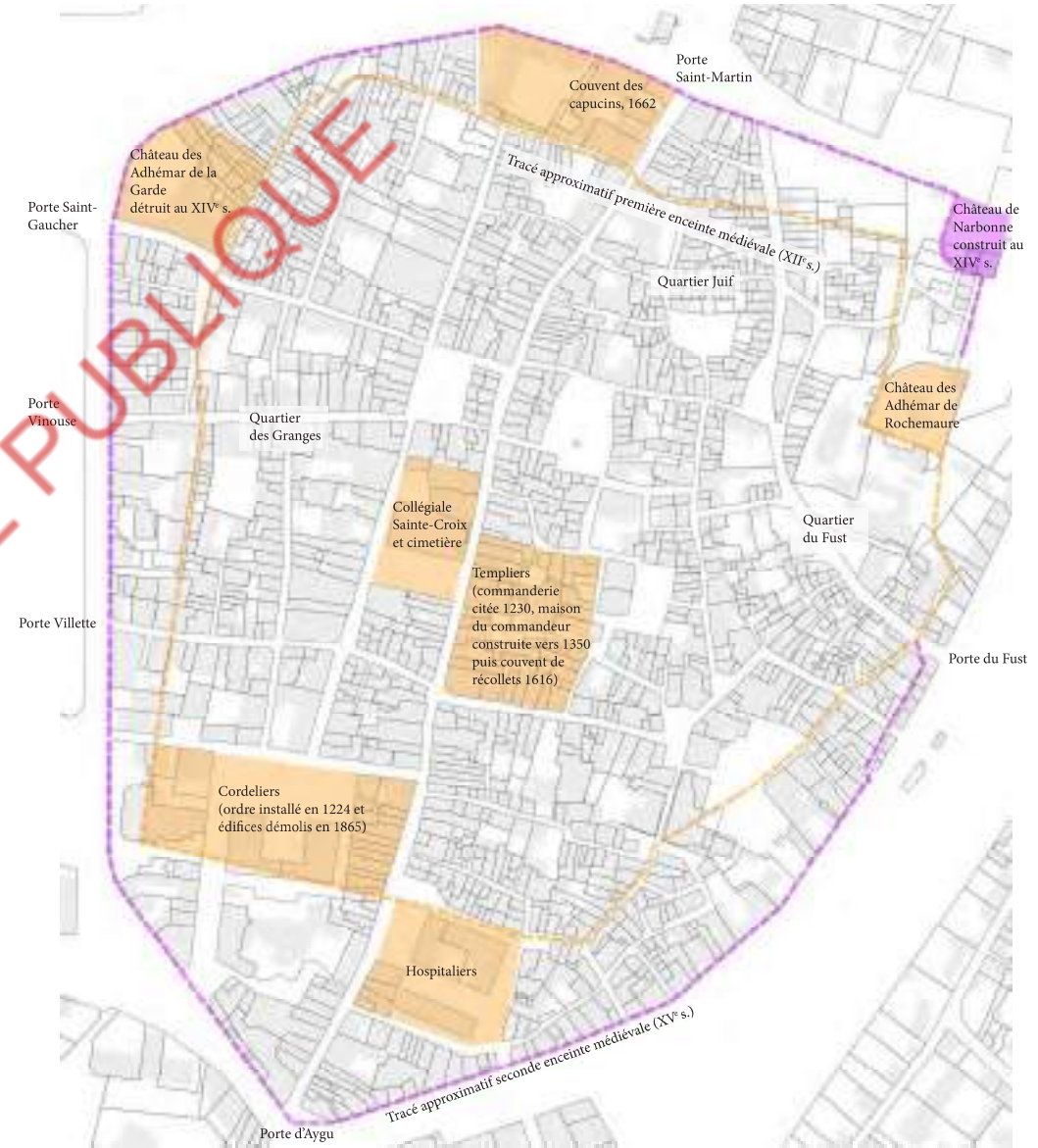
Au XIII<sup>e</sup> siècle, les remparts étaient doublés par des fossés remplis d'eau, voire bordés par des canaux qui alimentaient des moulins dont celui de Bidon édifié contre le rempart et fortifié en 1281. Les travaux de la seconde enceinte eurent lieu entre 1379 et 1395, les portes et un certain nombre de tours seront construites progressivement.

Les quartiers situés à l'est, au pied du château des Adhémar de Rochemaure présentent un parcellaire particulièrement morcelé, témoignant des secteurs les plus densément peuplés au Moyen Âge. Le long des rues principales orientées Nord/Sud, qui traverse le centre de la ville, l'implantation très ancienne du bâti s'insère dans des parcellaires plus régulières et plus larges, probablement remaniées. Enfin, à l'ouest et au sud, dont on sait que ces secteurs correspondaient à des surfaces essentiellement cultivées, le parcellaire correspond à des emprises plus vastes et régulières. On a donc une distinction est/ouest relativement marquée, qui a largement été déterminée par l'emplacement des lieux de pouvoir.

C'est dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que le réseau de remparts connaît un démantèlement presque complet, pour laisser place à de larges boulevards, d'où naissent les faubourgs. En 1895, le quai du Roubion, ancien talus notamment rehaussé suite aux inondations de 1840 et 1849, est planté d'arbres afin qu'y soit aménagée une large promenade (extrait de «Montélimar, ville fortifiée au Moyen Âge»).



Lods Bernard,  
 d'après le plan de la ville dressé  
 par J.-J. Bro géographe en 1768

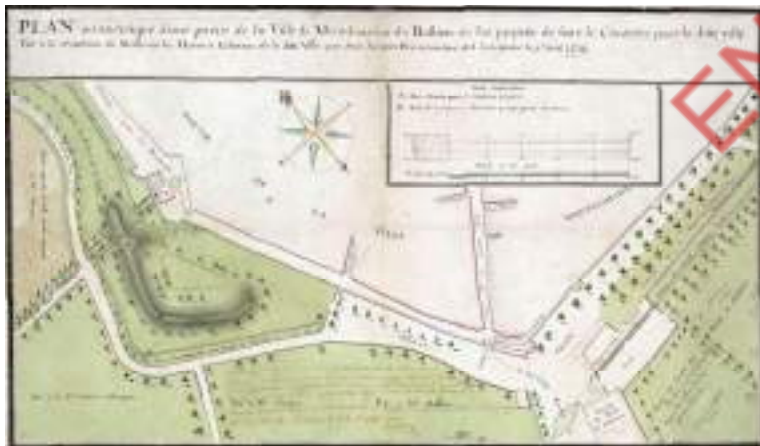




Dessin à la plume de Jean de Beins, ingénieur militaire, vers 1610 (collection privée)



Plan gravé aquarellé des fortifications de la ville de Montélimar par Nicolas Tassin, vers 1636 (Fonds iconographique des Archives municipales de Montélimar)



Plan géométrique du Sud de la ville de Montélimar, par J.-J. Bro en 1778 (Fonds iconographique des Archives municipales de Montélimar)



La porte Saint-Martin, reconstruite en 1763



Porte du Fust avant sa démolition, photographie de Guillaume Lang, 1894 (Collection P. Morand)

Envoyé en préfecture le 23/12/2025  
Reçu en préfecture le 23/12/2025  
Publié le  
ID : 026-200040459-20251219-2025\_12\_240-DE



Vue de la porte Saint-Martin, carte postale vers 1900 (Collection P. Morand)



Vue du front Sud-Est, ancien cours d'Aygu, 1893 photographie Louis Lang (Collection P. Morand)



Même angle, en cours de démolition, photographie Louis Lang (Collection J.-C. Corréard)

## Croissance de la ville : les activités artisanales

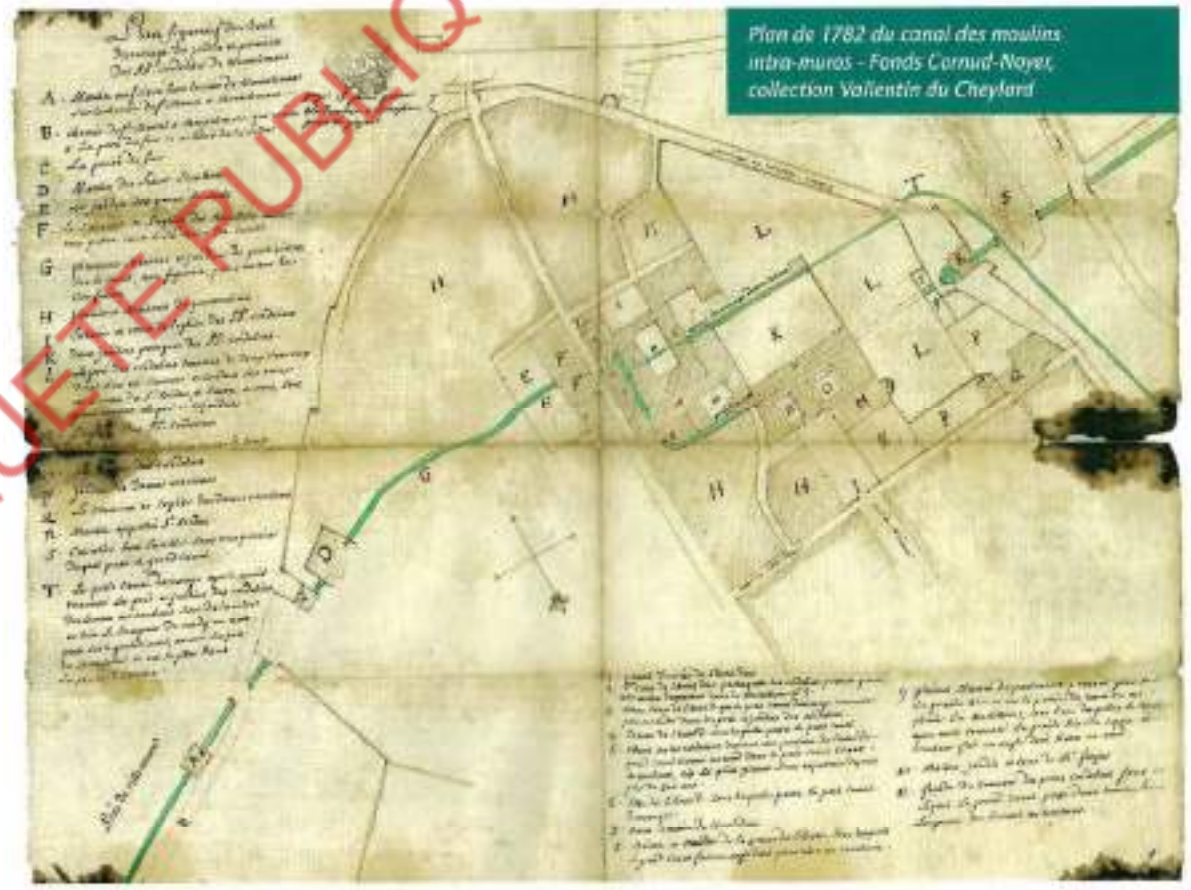
Le quartier Aleyrac qui s'étire le long du canal des moulins a toujours été propice à l'installation de diverses fabriques. Le moulin du Fust est cité dès 1387 et au XVI<sup>e</sup> siècle, on y trouve une quinzaine de chauchières et deux teintureries. L'activité liée au travail de la soie remplace au XIX<sup>e</sup> siècle le travail du cuir. Les filatures qui les approvisionnent en fil de soie sont presque toutes construites dans le quartier Aleyrac. De nombreuses créations ont lieu au début du XIX<sup>e</sup> siècle, parfois pour de courtes durées (extrait de «Montélimar, au fil des canaux»).



Musée 1900, quartier d'Aleyrac dominant sur le boulevard Raymond de Fust, au débouché des canaux de dérivation de la Drôme. © Archives de la Ville de Montélimar



Chambre d'inspiration dans le moulin du Fust entre le chate d'eau



Source : Montélimar, au fil des canaux

## Les principaux tissus urbains du centre ancien



Le tissu urbain qui s'apparente au Moyen Âge est formé par un parcellaire étroit (environ 3 à 6 m de large) et lanier. S'il caractérise la période médiévale, ces dispositions peuvent perdurer durant la période Moderne. La trame parcellaire est plus ou moins régulière selon qu'elle résulte d'un développement planifié (lotissement) ou plus progressif.

L'archéologue du bâti Hervé-François Orband localise l'agglomération du haut Moyen Âge dans le quart Sud-Est du centre ancien actuel. Toutefois, cette hypothèse n'est pas clairement lisible par l'analyse des plans anciens dans un secteur qui a largement évolué avec l'implantation d'hôtels particuliers au cours de la période Moderne.

De même, l'existence d'un bourg castral à proximité du château n'est pas directement identifiable compte tenu des importantes transformations qu'ont connu ces secteurs. C'est néanmoins dans le quart Nord-Est qu'une morphologie urbaine médiévale apparaît le plus clairement sur le cadastre napoléonien (rues étroites et sinueuses, parcellaire étroit et irrégulier).



Le tissu urbain que l'on retrouve le long des principaux axes du centre de Montélimar correspond à la période Moderne même s'il s'inscrit sur une trame plus ancienne. En effet, le tracé des rues remonte au Moyen Âge, voire à l'Antiquité, mais le parcellaire et le bâti ont été largement remaniés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, périodes de grandes transformations urbaines. Les parcelles plus larges (environ 6 à 12m) et plus régulières sont le résultat d'un remembrement du foncier pour l'édification d'immeubles plus grands et plus hauts. Les fronts de rue sont relativement homogènes et rectilignes, bordés de façades ordonnancées.

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, ce tissu urbain a partiellement évolué avec les opérations d'alignement intégrant çà et là des immeubles de même typologie en retrait ou des immeubles de rapport plus imposants.

Alignement partiellement réalisé avec cet immeuble d'angle



Le tissu urbain du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise par une forme urbaine planifiée organisant un ordonnancement géométrique des îlots. Il s'agit généralement d'ensembles urbains créés après démolition de bâtiments (couvents, îlots) ou d'ouvrages (muraille) préexistants.

On y retrouve des immeubles de rapport et des équipements bordant de vastes espaces publics composés (places ou boulevards).

Les parcelles sont vastes et orthogonales pour permettre le déploiement d'une large façade sur l'espace public et une organisation fonctionnelle des bâtiments (distribution, ensoleillement, hiérarchie verticale des fonctions, etc.).

# Les mutations du tissu urbain au XIX<sup>e</sup> siècle



Extrait du plan d'alignement de 1826



Place du Marché : gravure figurant les maisons à arcades démolies pour agrandir place et carte postale ancienne postérieure aux aménagements



Envoyé en préfecture le 23/12/2025  
 Reçu en préfecture le 23/12/2025 à 14h02  
 Publié le 23/12/2025  
 ID : 026-200040459-20251219-2025\_12\_240-DE

PVAP de Montélimar



La halle et l'hôtel de ville construits après démolition d'îlots bâtis



La rue des 4 Alliances, axe est/ouest important, a fait l'objet d'alignements. Les immeubles de rapport bordent les boulevards de ceinture



Plan de 1768

Le quartier du Fust avait une vocation résidentielle et artisanale en lien avec le canal. Sur le boulevard du Fust, les rez-de-chaussée ont eu une vocation agricole (porte charretières) puis commerciale (devantures).

- Le parcellaire en lanière témoigne d'un possible lotissement. Les bâtiments des parcelles AV 833 à 831 semblent correspondre au bâti présent sur le cadastre napoléonien, probablement d'origine (bâti fin XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle). Le parcellaire a été remanié ponctuellement.
- Au XIX<sup>e</sup> siècle, la couverture du canal et la démolition des remparts a donné lieu à la construction d'immeubles de rapport formant le front bâti du boulevard du Fust.
- Les emprises situées à l'est du chemin des Rondes (parcelles 818 à 822) figurent sur le cadastre napoléonien mais pas sur le plan de 1768. En revanche bâti a été remanié avec des immeubles de rapport ayant remplacé des maisons agricoles adossées au rempart.



Plan de 1810



Physionomie du boulevard avant démolition des remparts



Plan de 1826



Physionomie du boulevard après démolition des remparts et construction d'immeubles

## Les mutations du tissu urbain à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

Des opérations de renouvellement urbain ont transformé profondément quelques secteurs avec un curetage de cœur d'îlots insalubres et la réalisation de logements locatifs. Les réalisations des années 1990 se sont insérées dans le tissu urbain par leur emprise et gabarit des immeubles, l'opération la plus récente s'inscrit quant à elle davantage en rupture. D'une manière générale, les curetages n'ont pas donné lieu à une recomposition du

tissu mais à des aménagements sommaires des parties démolies.

Ainsi, un certain nombre de secteurs démolis ont produit des espaces délaissés et ont contribué à une perte de lisibilité de l'espace urbain qui participe de sa qualité (maintien d'un alignement, gabarits représentatif d'une époque, aspect pittoresque d'une rue,...).



Vue aérienne de 1921



Cadastre



Vue aérienne actuelle



Photo rue de la Cuiraterie (à droite l'opération des années 1990 et à gauche l'opération récente)



Vue aérienne de 1921



Cadastre



Vue aérienne actuelle



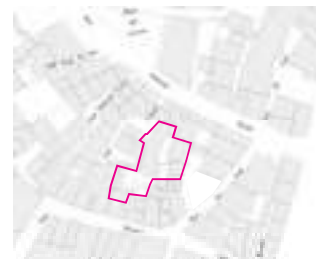
Photo impasse de la Juiverie (à droite l'opération des années 1990)

La rue Monnaie Vieille a fait l'objet d'un élargissement et d'une rectification de son tracé. Le parcellaire a été partiellement conservé ce qui suppose que certains bâtiments ont pu être démolis puis reconstruits et d'autres simplement réalignés.

En cœur d'îlot, on observe également une relative permanence du parcellaire. Les principales modifications sont intervenues au cours de l'opération de logements sociaux des années 1980 (actuel patrimoine de MAH), opération qui s'est largement intégrée à la trame urbaine de l'îlot.



Plan de 1810

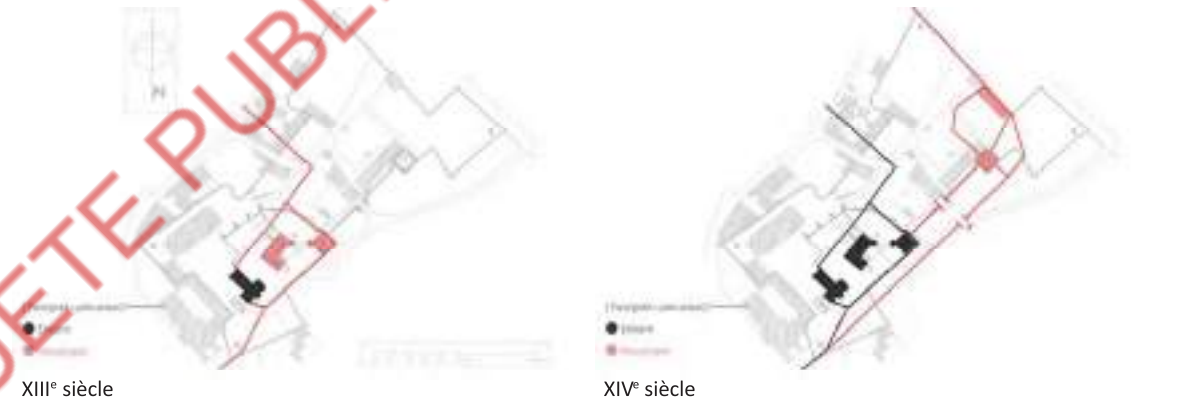


Cadastre actuel



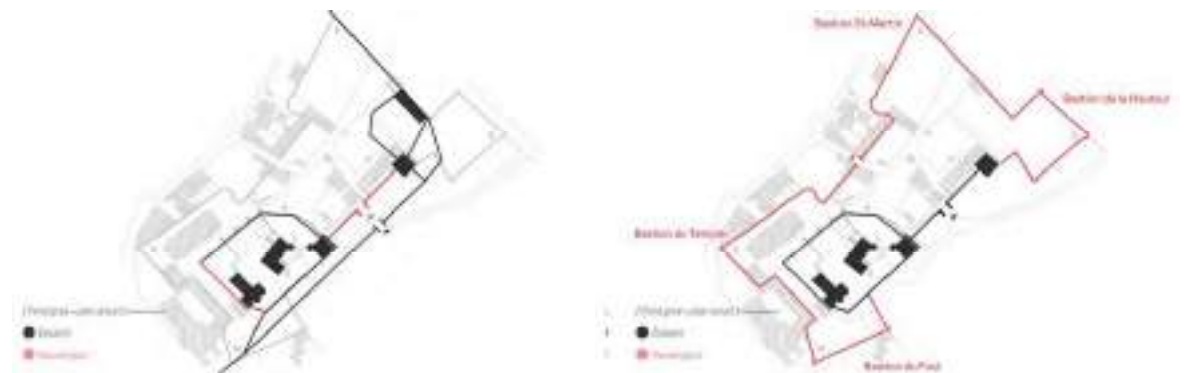
## Le site du château de Montélimar

- On retrouve des traces d'occupation de l'éperon rocheux qui domine le confluent du Jabron et du Roubion dès le néolithique (VI<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> millénaire av. J-C).
- Durant l'Antiquité puis au Moyen-Âge central, des fonctions religieuses se développent (construction au XI<sup>e</sup> siècle de l'église St-Pierre sur l'extrémité Sud du «Monteil»).
- C'est à la fin du XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle que sont construits le logis seigneurial et l'enceinte fortifiée des Adhémar de Rochemaure ainsi que la tour de l'angle Nord-Est.
- En 1329, le Château de Narbonne au Nord-Est est construit. Avec le déclin des Adhémar, leur demeure devient le «Château des Papes» et une porte s'ouvre sur la ville.
- Au XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, les fortifications Sud et Ouest (dites «remparts urbains») sont créés et la liaison entre les châteaux de Narbonne et des Papes est renforcée.
- Au XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, les châteaux sont utilisés en tant que citadelle bastionnée et prison. Construction à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle des bastions de la Hauteur, St-Martin, du Fust et du Temple. Tout le quartier bâti sur les pentes est détruit pour construire la citadelle.
- Au XIX<sup>e</sup> siècle, le couvent des Carmes puis de l'église des Carmes sont construits vers 1860. Densification du tissu bâti en périphérie des bastions.
- Construction de l'EHPAD durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, démolition en 2025.



XIII<sup>e</sup> siècle

XIV<sup>e</sup> siècle



XV<sup>e</sup> siècle

XVII<sup>e</sup> siècle

D'après Alain Tillier ACMH



Antiquité

IX-XI<sup>e</sup> siècle



# NORD - Faubourg Saint Lazare

Porte Saint Martin

## Repères historiques :

- 1763 Reconstruction de la Porte Saint Martin
- 1744 Achèvement des premières casernes
- 1876 Rénovation des casernes

A proximité de la ville, le secteur Nord de Montélimar est marqué par l'emprise des casernes Saint-Martin qui ont couvert jusqu'à 8 Ha (leur plus grande expansion date des années 1980). On retrouve également l'espace important occupé par le cimetière créé au début du XIXe siècle.

Du point de vue paysager, le nord-Est de la ville est fortement marqué par la colline que forme la fin du plateau de Narbonne.

Bien qu'étant un site occupé depuis l'antiquité par les thermes gallo-romain (ISMH), le faubourg correspondant au tracé de la via Agrippa puis à la route Royale ne se développe que très tardivement. En effet, ne figurent sur le cadastre napoléonien de 1811 qu'un bâtiment des casernes, la chapelle puis apparaissent quelques fermes éparses (pour la plupart démolies) et quelques bâtiments de bord de route. Il s'agit du secteur le moins densément peuplé du pourtour de Montélimar.

La photo aérienne de 1931 montre un développement faubourien très progressif avec du bâti implanté de part et d'autre de la voie principale, en mitoyenneté, sur quelques portions du faubourg uniquement.

Pour le reste du développement urbain à proximité de la ville, la fin du XIXe et le début du XXe siècle verront l'implantation de quelques activités industrielles (minoterie, fabrique de nougat, cartonnerie) et quelques villas.

L'essentiel de l'urbanisation se fait donc à partir de l'après-guerre, jusqu'à très récemment avec l'aménagement du vaste quartier Saint-Martin sur l'emprise militaire acquise par la ville dans les années 2000.

On observe aujourd'hui un quartier mixte, où se mêlent les bâtiments d'activités plus ou moins anciens, les villas dont les parcs situés en bordure des boulevards ceinturant la ville ont été lotis, des équipements et pour l'essentiel des opérations de logements diverses des dernières décennies.

La seule structure urbaine véritablement constituée est le développement faubourien le long de l'Avenue Saint-Martin avec la présence des casernes et du cimetière marquant l'entrée nord de la ville.

## Légende

- Bâti présent sur le cadastre napoléonien de 1811
- Bâti présent sur la photo aérienne de 1921
- Limite du SPR



PVAP de Montélimar

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 026-200040459-20251219-2025\_12\_240-DE





Carte postale ancienne, vue des Casernes



Carte postale ancienne, vue du secteur du Pêcher



Carte postale ancienne, vue des casernes depuis le château



Carte postale ancienne, vue avenue de Saint-Martin

# SUD – Le quartier d’Aigu

Porte d’Aigu



Vue aérienne 1921  
Source: remonterletemps.ign.fr



ADD-4S29-plan an 10 (1801-1802)

## Repères historiques :

1726 – premiers aménagements urbains : esplanade et canal « Peytier ». L'esplanade est utilisée comme aire publique, où les paysans venaient battre leurs gerbes et où se tenaient les foires et les fêtes. C'est un promenade très fréquentée aux temps de la Révolution et de l'Empire. Elle sera par la suite délaissée avec l'aménagement du Jardin Public de Montélimar.

Urbanisation du quartier tel que nous le connaissons aujourd'hui en 3 temps :

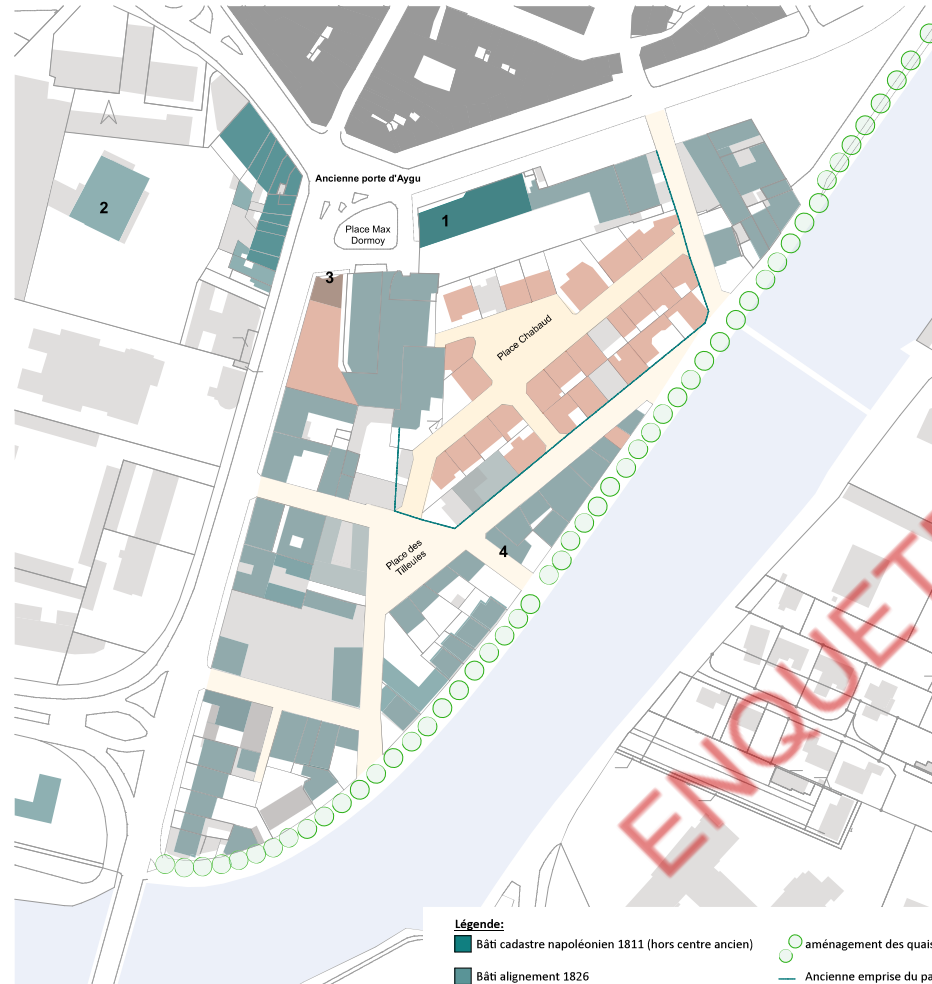
- Au XVIII<sup>e</sup> siècle (1758) : construction du relais de poste (devenu Relais de l'Empereur) à proximité de la porte d'Aigu parallèle à l'ancienne route royale.
- Au XIX<sup>e</sup> siècle, en lien avec la démolition des remparts (1837 à 1840) :
  - urbanisation des îlots parallèles à l'avenue d'Aigu (typologie principale : immeubles de rapport et maisons de ville),
  - îlots entre la place des Tilleuls et les berges du Roubion (immeuble de rapport à proximité de l'avenue, puis maisons de ville),
  - îlots à proximité de la place du Roubion (immeubles de rapport plus modestes).
- Après-guerre, urbanisation autour de la place Chabaud (ancien jardins du Relais de l'Empereur) avec des maisons de ville à l'architecture remarquable au nord de la place (façades exposées sud) et maisons mitoyennes plus modestes au sud de la place.



Source: Archives municipales



Ce quartier a retenu notre attention pour les qualités de son tissu urbain (mixité d'usages, hiérarchisation qualitative de l'espace public, régularité de la forme urbaine : îlot et découpage parcellaire, typologies bâti et formes architecturales d'intérêt).



- Légende:**
- Bâti cadastre napoléonien 1811 (hors centre ancien)
  - Bâti alignement 1826
  - Bâti vue aérienne 1921
  - Bâti vue aérienne 1946
  - Bâti cadastre actuel
  - Espace public
  - aménagement des quais du Roubion 1900
  - Ancienne emprise du parc du Relais de l'Empreur
- 1** ancien relais de poste
  - 2** villa Chabaud
  - 3** ancien garage Moulin
  - 4** ancienne fonderie Gruas



Place Marx Dormoy



11 avenue d'Aygu



1 place des Tilleuls



2 rue Antoinette Vignal



15 rue Chabaud



10 rue Chabaud



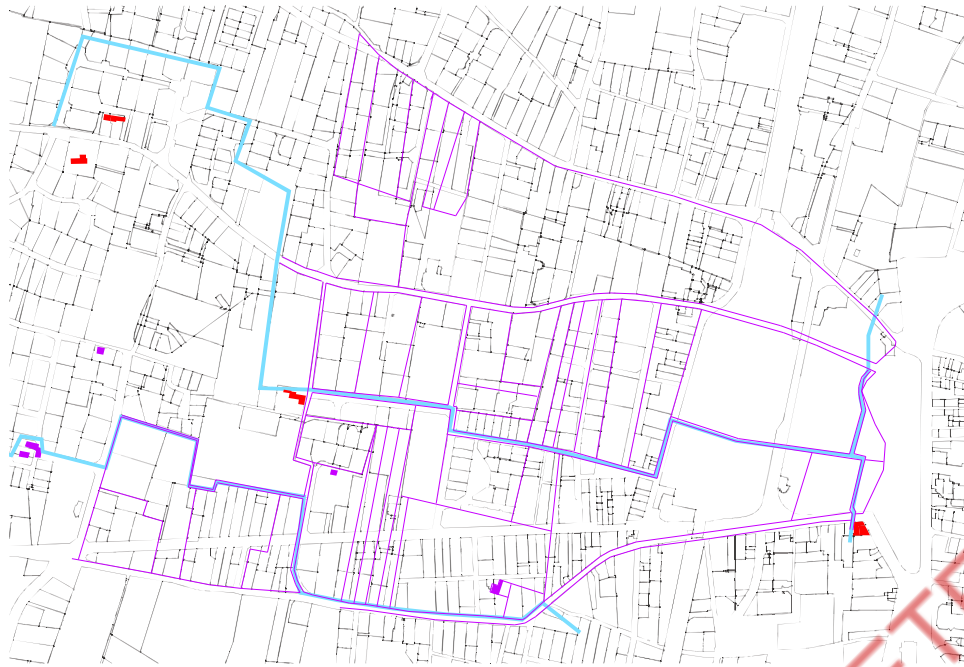
20 quai du Roubion



5 quai du Roubion

## OUEST – Faubourgs de la Gare

Portes Gaucher, Vinouse et Villette



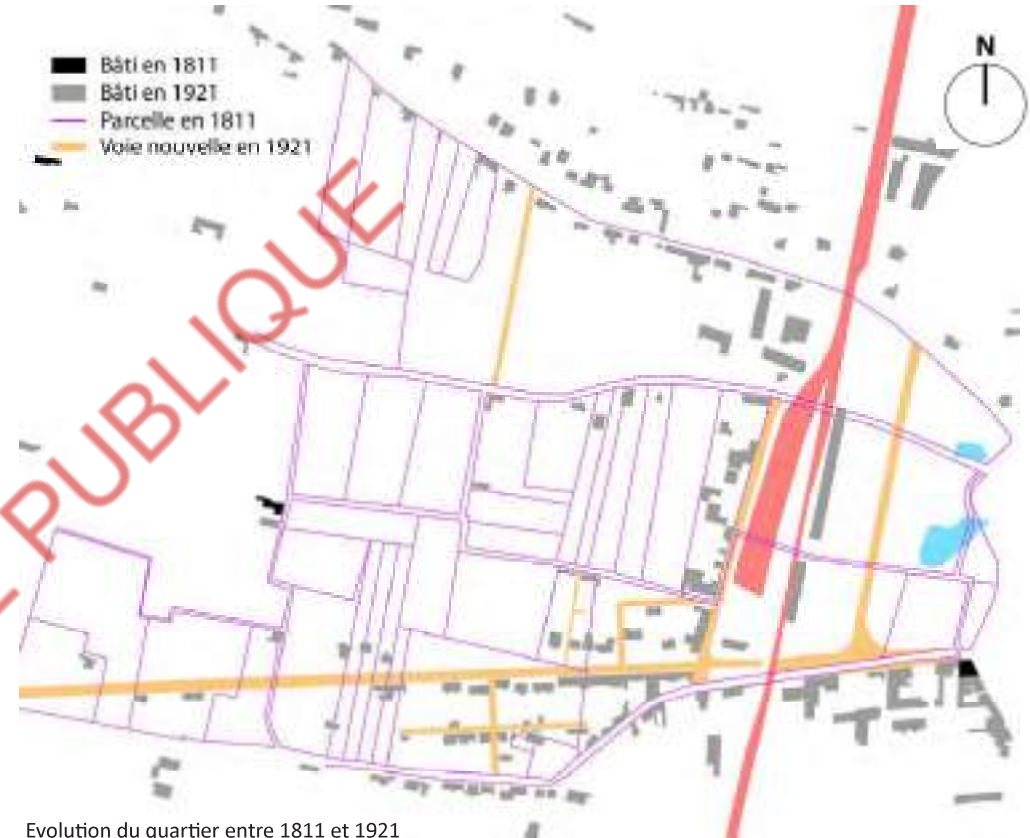
Superposition du parcellaire et du bâti présents sur le cadastre napoléonien de 1811

### Repères historiques :

- 1854 Ouverture ligne chemin de fer
- 1857 Aménagement du Jardin Public (Duvilliers, architecte paysagiste)
- 1882-1885 Construction du théâtre municipal
- 1913 Nougaterie Chabert et Guillot

Le secteur situé à l'Ouest de Montélimar est très peu bâti jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. S'agissant probablement d'une plaine régulièrement inondée par la Rhône, le cadastre napoléonien de 1811 nous renseigne sur son occupation au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

En proche périphérie de la ville sur le futur quartier de la gare, on retrouve de grandes parcelles agricoles, très peu de bâti, les premières fermes se situant à plusieurs centaines de mètres des bastions fortifiés, un maillage important de canaux drainent le secteur.



Evolution du quartier entre 1811 et 1921

L'urbanisation du quartier à l'ouest s'effectue suite à la construction de la gare en 1854. Les plus grandes parcelles proches de la ville sont aménagées pour les emprises ferroviaires et le parc. Ce qui est aujourd'hui l'avenue de Rochemaure et le Chemin de la Dame correspondent à des voies préexistantes et l'avenue du Teil correspond à un nouveau tracé.

Le parcellaire agricole est loti ou largement remembré de part et d'autre de cette nouvelle voie. L'emprise de canaux est conservée dans le parcellaire actuel.

Alors que le chemin de la Dame conserve jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle un usage de desserte de terrains agricoles, l'Avenue de Rochemaure et la nouvelle Avenue du Teil sont bordées de nombreuse maisons de maître jusqu'à former de véritables faubourgs d'urbanisation continue. L'îlot situé au sud de l'Avenue du Teil semble avoir été loti pour former un nouveau quartier résidentiel cossu. Certains chronogrammes datant de 1851, indiquent que cette urbanisation résidentielle a été très précoce.

## Un quartier neuf organisé à partir de rues plantées et d'un parc public

Le tour de ville a été aménagé à l'occasion de la démolition des remparts sur décision municipale, complété par le comblement des fossés. Ces opérations ont été menées dans les années 1830-1840.

Les nouveaux espaces publics ainsi libérés ont permis les premiers aménagements urbains planifiés.

### Les allées-promenades :

A l'ouest de la ville, peu contraint par les cours d'eau, l'ancien glacis situé au pied des remparts utilisé jusque dans les années 1840 comme aire de battage publique et lieu d'accueil de foires et de diverses festivités, va bénéficier d'un véritable aménagement urbain à partir de la démolition des remparts.

Ainsi, «l'esplanade» est plantée d'alignements de platanes pour faire de cet espace public un lieu de promenade urbaine sur la mode des «cours» qui se développent dans la plupart des villes à l'occasion de la destruction des remparts. En conséquence, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'ancien usage agricole est remplacé par un usage urbain et mondain.

Cette nouvelle «allée-promenade» s'étire sur toute la façade ouest de la ville qui devient un lieu de sociabilité important pour la ville de Montélimar.

Aujourd'hui, ce qui était devenu un espace libre et très ouvert est principalement dévolu à l'automobile servant à la fois de boulevard de circulation le long de l'avenue Marre Desmarais et surtout de stationnements qui encombrant fortement l'espace. La très forte présence des platanes permet néanmoins de conserver l'ambiance de ces allées promenades notamment depuis des points de vue surplombants.

### Le parc de Montélimar :

L'arrivée du train et l'essor artisanal et industriel de Montélimar nécessitent de renforcer les lieux de sociabilité mondains. C'est ainsi qu'est conçu, sur l'espace résiduel entre le Champ de Mars et la gare, le jardin public de Montélimar.

Initialement, la compagnie ferroviaire du Paris Lyon Marseille (PLM) avait acquis 8 hectares de terrains entre les voies ferrées et le champs de Mars. L'espace non utilisé par les installations ferroviaires est racheté par la commune. Après d'importantes hésitations (les terrains ayant pris une certaine valeur) le Conseil Municipal prend la décision de créer un parc destiné «aux promenades et allées d'agrément, pièces d'eau et pelouses.» Cette décision est motivée par la crainte de certains notables locaux de voir se déplacer le centre de gravité de Montélimar vers la gare plaçant en second plan leurs biens immobiliers.



Les allées-promenades du champ de Mars au début du XX<sup>e</sup> siècle



Les allées-promenades du champ de Mars au début du XX<sup>e</sup> siècle



Le champs de Mars, un jour de Foire (fin XIX<sup>e</sup> siècle)



L'esplanade dans les années 1950



L'encombrement des esplanades aujourd'hui



L'ancien kiosque à musique sur les allées démolit en 1964...



... reconstruit et replacé dans le parc aujourd'hui

A partir de juillet 1856, plusieurs projets sont proposés: celui qui retient l'attention du maire de l'époque Marie Jean Joseph Fleury-Bith est le projet de l'architecte paysagiste parisien François Durvilliers qui connaissait Montélimar pour avoir préalablement dessiné le parc de la Villa Chabeau dans les années 1840.

Le 22 décembre 1856, deux ans après l'inauguration de la station de chemin de fer, les travaux de terrassement, de démolition de vieux murs et la plantation des arbres commencent. Les travaux durent jusqu'au mois de mai 1857.

**Le style du parc :**

Vers 1850 et pendant plusieurs décennies, la mode, en France est au jardin paysager. Ce genre allie les éléments essentiels du style anglais en plus sobre et des emprunts au style classique. La particularité du dessin du parc de Montélimar est le dessin des allées qui détournent des prairies en forme de longue goutte d'eau allongée. Les plantations d'arbres et d'arbustes se faisant plutôt le long des allées et en périphérie du parc de manière à créer des jeux de fenêtres visuelles en dégageant, par contraste, les prairies centrales.

L'esprit de collectionneur et la mode de l'acclimatation a marqué ce jardin par l'introduction de végétaux «exotiques» (Cèdre du Liban, de l'Atlas, de l'Himalaya, Ginkgo, Pterocarya, Savonniers... En effet, le choix initial était de ne pas créer à Montélimar un simple jardin d'agrément, mais de doter la ville d'un jardin botanique. Notons le caractère précurseur de ce type d'aménagement: le parc Jouvett de Valence sera construit près de 47 ans plus tard!

En 1897, la municipalité entreprend de faire réaliser un bâtiment pouvant abriter la maison du jardinier. Dessiné par l'architecte de la ville Vladimir Néviarowicz, le pavillon évoque le style anglo-normand avec l'usage de briques bicolores, le dessin des toits, la tourelle hexagonale...



Le pavillon construit en 1907



Le lac au début du XX<sup>e</sup> siècle



Les prairies du parc dont l'ouverture et «la liberté» offrent des ouvertures paysagères. La statuare du parc a été rajoutée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion d'Emile Loubet



Le parc demeure un espace de promenade, de rendez-vous et de détente complètement enchassé dans la ville. Il offre un trait d'union original entre la gare et le coeur de Montélimar



Plan du parc public dessiné par Durvilliers en 1856. Le plan sera remanié dans les années 1890 pour agrandir la pièce d'eau, créer le belvédère puis la construction du pavillon en 1907...

PVAP de Montélimar

Envoyé en préfecture le 23/12/2025  
 Reçu en préfecture le 23/12/2025  
 Publié le  
 ID : 026-200040459-20251219-2025\_12\_240-DE

**Le parc : une transition et un lien entre la ville et la gare original et singulier**



Un parvis de la gare faisant face au parc de la ville

Les compromis passés à l'époque entre le conseil municipal et les notables locaux a permis d'offrir à Montélimar une porte d'entrée sur la ville particulièrement originale: la gare étant pratiquement incluse dans le parc. Le parc devient alors le trait d'union entre la gare et la ville.



Perspective ouverte sur le parc depuis le parvis de la gare au début du XX<sup>e</sup> siècle



## Les extensions résidentielles du XIX<sup>e</sup> siècle ou la création de « faubourgs jardins »



*L'avenue de Rochemaure: les frondaisons des parcs débordent sur les espaces publics tenus par des clôtures souvent soignées, composées de murs bahuts surmontés de grilles en fer forgé.*

Ces jardins d'accompagnement de l'urbanisme de villas réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle sont plantés de nombreux arbres représentatifs de la mode « exotique » de l'acclimatation (cèdres de l'atlas et du Liban, magnolia, cyprès chauve...). La générosité de leur port, de leur frondaison et leur caractère tenu par des clôtures soignées offrent à ces quartiers une qualité d'ambiance de grande qualité.

Ces masses végétales prolongent, à l'ouest de la ville notamment, les paysages urbains plantés de l'esplanade et du parc.



*Vue de l'avenue de Rochemaure (en direction du centre)*



*Vue de l'avenue de Rochemaure (en direction de la périphérie)*



*Une qualité urbaine largement renforcée par l'exubérance des parcs privés*

Le quartier de la gare a pris une ampleur conséquente dans le développement de la ville et présente notamment une remarquable densité de villas au sud de l'Avenue du Teil organisées en lotissement (cas unique pour les départements Drôme/ Ardèche). Cette expansion significative est contemporaine d'une brève vocation de ville thermale (Montélimar sera référencé comme ville d'eau desservie par le PLM) dont on

retrouve les équipements caractéristiques de la villégiature (établissement thermal de Bondonneau, théâtre, hippodrome, boulevards plantés, gare, villas de villégiature,...), bien que de taille modeste et relativement dispersés. Ils offrent une ambiance belle époque aux extensions urbaines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais sans véritablement constituer une station de villégiature.



En rouge les bâtiments et découpage parcellaire postérieurs à 1921 (d'après la vue aérienne 1921)



2 chemin des Dames



16 avenue du Teil



26 avenue du Teil



Villa Claire, 18 avenue du Teil



22 rue André Ducatez

# 5/ PRINCIPALES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

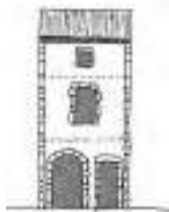
## 5.1 Repérage des typologies

L'aire urbanisée qui s'étend autour du centre historique est constituée d'un patrimoine domestique comprenant essentiellement sept grandes familles typologiques (d'autres variantes peuvent exister de manière ponctuelle et moins structurante de la ville).

Chaque typologie est liée à une période de construction et d'évolution de la ville.

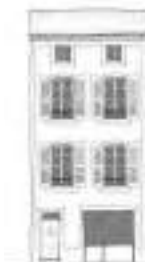
L'inventaire qui suit la présentation de ces 7 familles typologiques issues de 4 périodes, non exhaustif, présente des exemples correspondant à ce patrimoine architectural domestique et permet de fixer la caractéristique architecturale dominante propre à chaque quartier.

### TYPLOGIES ISSUES DE LA PÉRIODE MÉDIÉVALE ET RENAISSANCE



MAISON DE VILLE

### TYPLOGIES ISSUES DE LA PÉRIODE MODERNE



IMMEUBLE DE BOURG

### TYPLOGIES ISSUES DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

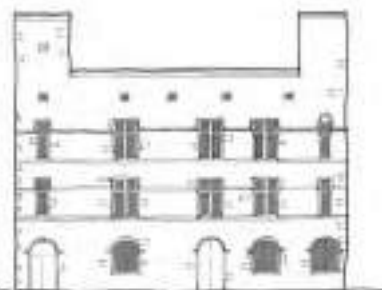


IMMEUBLE DE RAPPORT

### TYPLOGIE ISSUE DE L'APRES GUERRE



L'HABITAT COLLECTIF



PALAIS URBAIN



HOTÉL PARTICULIER



VILLA (OU MAISON DE MAÎTRE)

## 5.2 Inventaire typologique

### Typologie issue de la période médiévale et renaissance

LES ÉLÉMENTS DU BÂTI COURANT

#### MAISON DE VILLE

Il s'agit de la maison élémentaire implantée sur un parcellaire étroit et compact distribué le long des voies et sur le pourtour des murailles. Ce bâti est construit traditionnellement en pierres, rarement appareillées, s'appuyant sur l'utilisation de matériaux locaux, notamment l'utilisation de calcaire dur ou de galets pour les maçonneries courantes.

La molasse ou des calcaires tendres, plus facile à travailler, sont généralement utilisés pour les éléments de décor comme les encadrements de baie, chaîne d'angle, corniche...

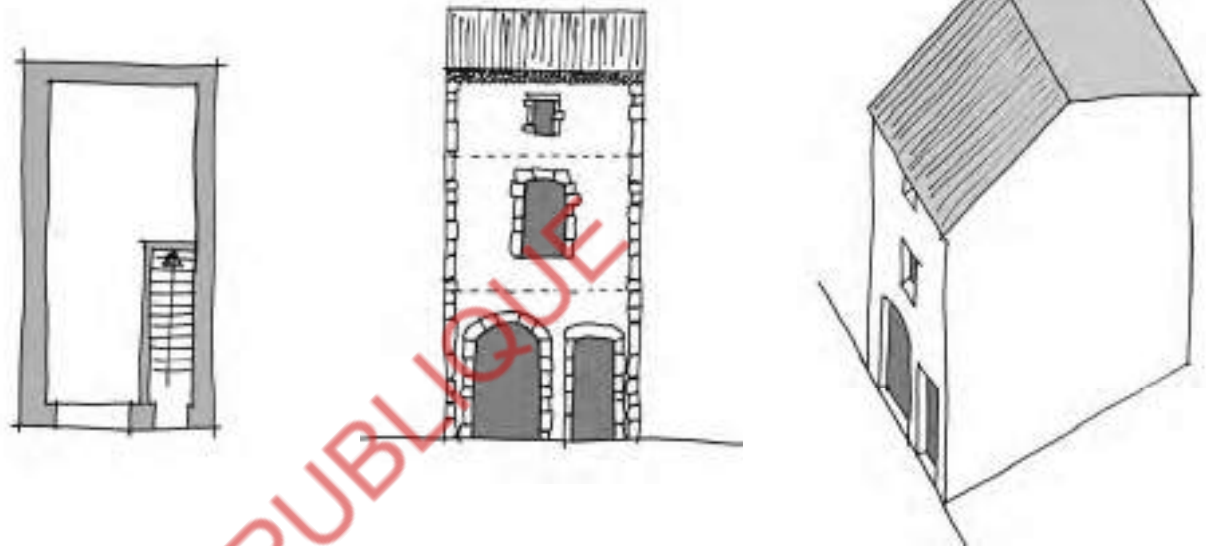
Les murs composés de pierres jointées au mortier de chaux sont traditionnellement enduits ou protégés par un enduit plein venant mourir sur les têtes de moellons de construction. Les enduits, selon les techniques employées, ont pour but de protéger la pierre des dégradations liées aux intempéries.

Les toitures du centre ancien sont généralement à deux pentes avec le faitage parallèle à la rue, couvertes en tuiles canal en terre cuite et ornées d'un débord composé majoritairement de plusieurs rangs de génoises ou plus ponctuellement d'un débord en chevrons bois.

Les façades de la largeur de la parcelle et de 1 à 2 étages de hauteur sont généralement percées de petites ouvertures rectangulaires. Le rez-de-chaussée étant idéalement ouvert par une baie plus large et une porte. Les étages disposent d'une à deux fenêtres par niveau.

La caractéristique la plus remarquable du centre ancien de Montélimar qui permet d'identifier la ville ancienne est sa forme parcellaire et les modes d'implantation du bâti. La présence en façade, d'éléments d'architecture caractéristiques des époques médiévale et renaissance sont rares. Remanié progressivement jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le bâti médiéval courant ne nous est parvenu que dans un mauvais état de conservation.

Quelques monuments ont heureusement mieux traversé le temps et restent aujourd'hui les témoins du passé médiéval de la commune.



#### CARACTÉRISTIQUES RÉCURRENTES (VARIANTES POSSIBLES)

##### IMPLANTATION/VOLUMÉTRIE

- > à l'alignement des voies et emprises publiques
- > volumétrie parallélépipédique pouvant s'adapter au viaire

##### OCCUPATION DE LA PARCELLE

- > occupation complète de la parcelle
- > parfois présence d'une cour à l'arrière

##### PROPORTION/COMPOSITION DES FAÇADES

- > en général, H=2L (façade étroite) ou H=L
- > de R+1 à R+2+C
- > de 1 à 2 travées

##### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- > maçonnerie courante en moellons
- > pierre de taille pour les encadrements et les chaînes d'angles
- > enduit sur moellons

##### EXPRESSION ARCHITECTURALE

- > pas d'expression des niveaux
- > façade de grande simplicité avec des lignes sobres
- > pas ou peu d'ornements

##### LOGIQUE ET PROPORTION DES PERCEMENTS

- > façade asymétrique, pas de composition et d'ordonnement (à l'origine)
- > l'entrée se fait presque toujours sur une travée latérale
- > traitement uniforme de la façade et des ouvertures, le rez-de-chaussée est généralement marqué par la présence d'une ouverture plus large liée à sa fonction commerciale.

PVAP de Montélimar

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025 à 14h00

Publié le

ID : 026-200040459-20251219-2025\_12\_240-DE

#### ÉVOLUTIONS

La ville se densifiant, les maisons ont été rehaussées, ou rassemblées. Cette typologie a souvent évolué progressivement vers la typologie immeuble de bourg. Cette tendance est particulièrement perceptible dans les quartiers et les rues les plus passantes et commerçantes. Le regroupement de parcelles a souvent effacé les limites antérieures.

#### ALTÉRATION

Aménagement fréquent de commerces ou local artisanal commercial en rez-de-chaussée. Le commerce a parfois englobé tout le rez-de-chaussée s'appropriant la porte d'accès aux étages et condamnant l'usage d'habitation. Aménagement de garages en rez-de-chaussée. Obturation ou modification de baies.

#### ENJEUX SPÉCIFIQUES

- > conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées.
- > asservir les baies commerciales aux ouvertures existantes, et non le contraire.
- > conditionner les possibilités de surélévations au respect de la composition des façades :
  - dimensions décroissantes des baies avec les niveaux, notamment entre le(s) niveau(x) d'habitation et le niveau des combles ;
  - absence de symétrie pour les immeubles les plus anciens
- > encadrer le percement-éventrement du rez-de-chaussée lors de l'aménagement de garages ainsi que l'aspect, les matériaux et les dimensions des portails de garages
- > interdire la mise en place d'éléments techniques en façade (PAC, volet roulant...)



30 rue des Quatre Alliances



5 rue du Lion d'Or



Baie géminée, rue du Mai



24 rue de la Juiverie



30 rue Baudina



17 rue Baudina



Rue Bouverie



20 rue Peyrouse

## CARACTÉRISATIONS BIOCLIMATIQUES ET THERMIQUES

### 1- CARACTÉRISTIQUES :

Ce cas correspond à une maison de ville en R+2, non traversante, et mitoyenne sur deux côtés. Nous avons considéré des proportions de composition bâtie moyenne à partir de différents ouvrages observés et, en l'absence de plans précis, avons considéré les caractéristiques et proportions suivantes:

- largeur moyenne de travées : 5 m
- Profondeur moyenne : 10m
- hauteur du RDC et 1er étage : 3 m
- hauteur du dernier étage : 2,8 m
- Taux de percement en façade : 18%

Les caractéristiques thermiques suivantes ont été définies sur la base d'un bâtiment avec les compositions d'origine, sans travaux de réhabilitation :

- Murs de façade en moellon pierre, épaisseur moyenne de 60cm ( $U = 1,2 \text{ W/m}^2.K$ ), enduit à la chaux côté extérieur,
- Menuiseries anciennes à simple vitrage sur huisserie en bois dur ( $U_w = 4,2 \text{ W/m}^2.K$ )
- Combles non ventilés et couverture en petites tuiles ( $U = 1,6 \text{ W/m}^2.K$ )
- Plancher bas sur terre plein ( $U = 0,4 \text{ W/m}^2.K$ )

### 2- INDICATEURS :

Dépense totale : 4,4 kW, soit 100 W/m<sup>2</sup>

Indice de compacité : 0,85

Taux de percement : 18%

### 3- POINT FORTS :

Globalement l'indice de compacité du bâtiment ainsi que le taux de percement indiquent qu'après mise en oeuvre d'un programme d'isolation valorisant avant tout les qualités bioclimatiques (notamment par la conservation de l'inertie des murs pierre), le niveau de performance pourrait être élevé.

Des protections solaires sont présentes devant chaque fenêtre et permette de limiter les surchauffes par apports solaires en période estivale .

### 4- POINTS FAIBLES :

L'absence d'isolation des parois opaques et claires.

Un taux d'infiltration (étanchéité à l'air des menuiseries notamment) relativement important par rapport aux normes actuelles.

Le faible percement de la façade des logements, dans le cas où ceux-ci sont mono-orientés, ne permet pas d'apporter un éclairage suffisant en fond de bâti



## Typologie issue de la période médiévale et renaissance

### LES ÉLÉMENTS DU BÂTI COURANT PALAIS URBAIN

Il s'agit de l'habitat des élites cumulant des fonctions publiques développées (sociales, administratives, voire judiciaires) et des fonctions résidentielles démultipliées.

Ces dernières sont exprimées avec faste et sur une grande échelle, et dans des formes très diversifiées formant de véritables palais urbains. Des édifices plus modestes mais appartenant néanmoins à des notables se signalent par des tours d'escaliers à vis en demi hors-œuvre, disposition qui se répand plus tardivement (XVI<sup>e</sup> siècle).

Les palais constituent des ensembles impressionnants qui se signalent dans la ville médiévale par leur emprise au sol et leur volume, hors de toutes les normes régissant le reste de l'habitat.

Ils peuvent occuper des îlots complets entourés de tous côtés par le domaine public, rue, place, rempart.

L'apparat qui entoure les fonctions sociales est à l'origine de l'extraordinaire ampleur donnée à la grande salle, d'une surface pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de m<sup>2</sup>.

La tour est presque toujours présente : elle s'impose par sa masse et sa hauteur. Une cour intérieure principale peut se prêter à la vie en société, aux cérémonies et spectacles. Des jardins et des vergers, sur lesquels s'ouvrent balcons et loges, pouvaient également border ces résidences.

Ces édifices sont implantés dans le parcellaire médiéval largement remembré, distribué le long des voies ou en vis à vis d'un espace public. Ils sont construits traditionnellement en moellons ou pierres appareillées, s'appuyant sur ressource en matériaux locaux avec l'utilisation du calcaire dur pour les maçonneries courantes. La molasse ou des calcaires tendres, plus facile à travailler, sont généralement utilisés pour les éléments de décor comme les encadrements de baie, chaîne d'angle, corniche...

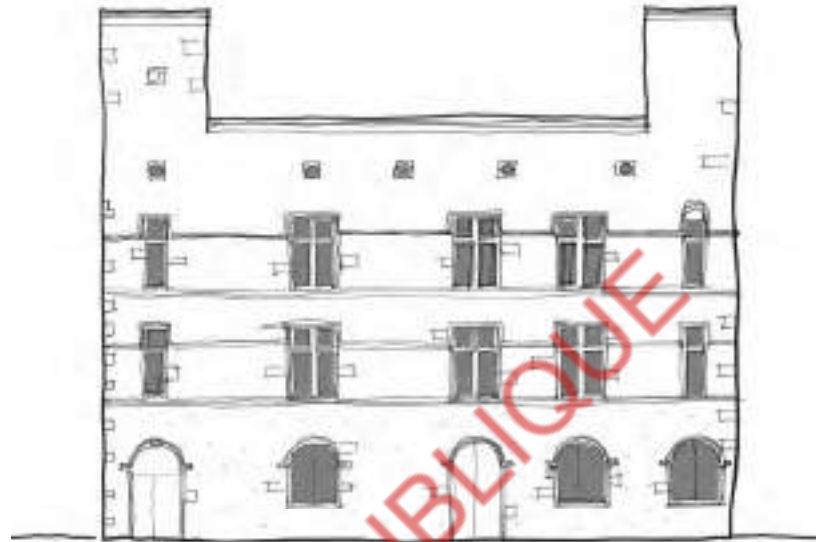
Les murs composés de pierres jointées au mortier de chaux sont protégés par un enduit plein venant mourir sur les têtes de moellons de construction. Les enduits, selon les techniques employées ont pour but de protéger la pierre des dégradations liées aux intempéries. Il pouvait présenter des décors peints, mais il n'en reste pas de trace identifiée actuellement à Montélimar.

Les toitures sont couvertes en tuiles canal en terre cuite et ornées d'un débord composé généralement de corniche moulurée en pierre de taille.

Les façades de la largeur de la parcelle et de 2 à 3 étages de hauteur sont généralement percées de grandes ouvertures rectangulaires.

Des ouvertures au décors de pierre sophistiqué participe à l'affirmation du statut du propriétaire. On trouve encore visible des baies à croisée et fenêtres géminées. Le rez-de-chaussée étant idéalement ouvert sur l'espace public, on peut trouver des baies et des entrées plus larges.

La présence d'escalier à vis de belle facture semble marqueur de bâtis bourgeois.



### CARACTÉRISTIQUES RÉCURRENTES (VARIANTES POSSIBLES)

#### IMPLANTATION

- > à l'alignement des voies et emprises publiques

#### OCCUPATION DE LA PARCELLE

- > occupation complète de la parcelle
- > possibilité d'une cour à l'arrière

#### PROPORTION/COMPOSITION DES FAÇADES

- > en général, H=L, H2=L (façade large)
- > de R+2 à R+3+C
- > nombreuses travées

#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- > maçonnerie courante en moellons
- > pierre de taille pour les encadrements et les chaînes d'angles
- > enduit sur moellons

#### EXPRESSION DES NIVEAUX

- > encadrement soigné, croisée, fenêtre géminée
- > présences d'ornements
- > escalier hors d'œuvre, passage...

#### LOGIQUE ET PROPORTION DES PERCEMENTS

- > façade asymétrique, pas de composition stricte et d'ordonnement.
- > dimensions décroissantes des baies avec les niveaux, notamment entre le(s) niveau(x) d'habitation et le niveau des combles ;
- > absence de symétrie pour les immeubles les plus anciens
- > traitement hétérogène des ouvertures, le rez-de-chaussée est généralement peu ouvert pour assurer la sécurité de l'édifice.

### ÉVOLUTIONS

Très peu de palais urbain ou maison bourgeoise ont été conservés, l'important renouvellement intramuros de Montélimar a poussé à la transformation du bâti au XIX<sup>e</sup> siècle entraînant une densification des parcelles et une perte des espaces extérieurs associés.

### ALTERATION

Aménagement fréquent de commerces ou local artisanal/commercial en rez-de-chaussée obligeant à ouvrir des baies au RDC.

Le commerce a parfois englobé tout le rez-de-chaussée s'appropriant la porte d'accès aux étages et condamnant l'usage d'habitation.

Pas ou peu d'occupation des étages faute de possibilité d'aménagement simple.

### ENJEUX SPÉCIFIQUES

- > à conserver, protéger et valoriser
- > conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celle qui a été effacée
- > asservir les baies commerciales aux ouvertures existantes, et non le contraire
- > interdire la possibilité de surélévations au respect de la composition des façades :
- absence de symétrie pour les immeubles les plus anciens
- > encadrer le percement-éventrement du rez-de-chaussée lors de l'aménagement de garages et l'aspect, les matériaux et les dimensions des portails de garage
- > interdire la mise en place d'éléments techniques en façade (PAC, Volet roulant...).

De nombreux hôtels particuliers commencent à être construits à la Renaissance (Patrick Morand, membre de l'association Patrimoine Montilien en a recensé 26 à travers la ville).



Maison dite « Diane de Poitiers », 2 rue Diane de Poitiers  
 Construite à partir de 1492



2 rue des Bourges



Maison Rigot, 2 Rue Bouverie  
 Achetée par le capitaine Rigot en 1607



2 Rue Montant au Château



Ancienne maison du commandeur,  
 Seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (attesté dans un document de 1412), située dans l'ancien enclot des Templiers. Seule la partie méridionale de cette rare maison médiévale conservée à Montélimar a échappé à la destruction.



Tour d'escalier, 59 Rue Pierre Julien

INTÉRIEURS REPRÉSENTATIFS



Au Sud de l'îlot des Templier se trouvait à la fin du Moyen Âge l'hôtel du Cerf qui était une vaste hôtellerie (y séjourna le roi Charles VII en 1437). Il subsiste une cour intérieure avec une galerie voûtée d'ogives et un oculus à décor Renaissance.

A l'opposé, un passage situé au 68 rue Pierre Julien traversait l'îlot des Templier. On retrouve quelques baies du XVIe siècle, alors que l'ensemble appartenait à l'ordre des Hospitaliers.



La famille des Serret est mentionné dans le quartier dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Des achats successifs permirent de constituer un vaste hôtel particulier, réunit avec l'hôtel de Jovyac attenant dont il demeure un vestibule voûté d'arêtes reposant sur des pilastres, un escalier à deux volées et au deuxième étage, un linteau en accolade orné d'un écusson.

Escalier à vis sur cour intérieure au 9 bis rue des Quatre Alliances, visible à gauche de cette gravure de la place aux Herbes

## Typologie issue de la période moderne

### LES ÉLÉMENTS DU BÂTI COURANT

#### IMMEUBLE DE BOURG

Cette typologie compose la presque totalité du tissu bâti intra-muros de Montélimar.

Ces immeubles datant généralement de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle sont le résultat d'une densification du centre historique, en remplacement ou remaniement des maisons antérieures mais s'insérant dans la trame parcellaire médiévale existante.

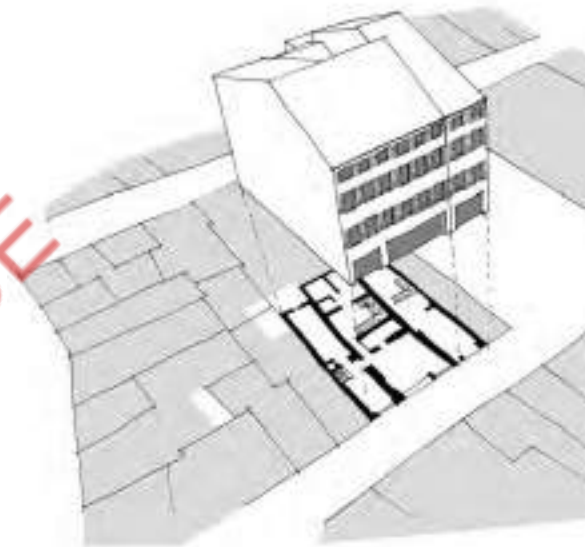
C'est un bâti de plan le plus souvent rectangulaire qui forme un « bloc en hauteur », conditionné par la largeur de la parcelle. La façade principale s'ouvre sur la rue et une façade arrière sur une courette en cœur d'îlot ou une rue secondaire selon la profondeur de l'îlot. Il est mitoyen de part et d'autre, les murs de refend étant communs aux immeubles contigus.

La construction en mitoyenneté et à l'alignement des rues a conduit à rechercher un maximum d'éclaircissement sur la façade sur rue. Ainsi les ouvertures, par leur taille et leur disposition, prennent une importance significative dans la composition des façades.

Conçu comme immeubles résidentiels unifamiliales, ils s'élèvent sur 2 ou 3 niveaux, possèdent des façades ordonnancées et une modénature simple (corniche en génoise, encadrements de baies en pierre de taille ou peints, encadrement de porte en pierre de taille, chaîne d'angle peinte). Une porte latérale donne accès au logement situé à l'étage et/ou une devanture commerciale occupent le rez-de-chaussée.

Les fonctions résidentielles et commerciales ont pris le pas sur les éventuelles dispositions agricoles qui pouvaient exister dans les maisons médiévales (baie fenière, étable au rez-de-chaussée). Il s'agit d'une typologie résolument urbaine.

Certains immeubles plus larges, tout en restant modestes dans leur ornementation, préfigurent l'immeuble de rapport bourgeois de type haussmannien qui se développera le long des faubourgs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



### CARACTÉRISTIQUES RÉCURRENTES (VARIANTES POSSIBLES)

#### IMPLANTATION/VOLUMÉTRIE

- > à l'alignement des voies et emprises publiques.
- > volumétrie parallélépipédique pouvant s'adapter au viaire et au parcellaire

#### OCCUPATION DE LA PARCELLE

- > occupation complète de la parcelle
- > parfois présence d'une cours à l'arrière

#### PROPORTION/COMPOSITION DES FAÇADES

- > en général, H=L (façade carrée ou large)
- > de R+1 à R+2+C
- > de 2 à 4 travées

#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- > maçonnerie courante en moellons
- > pierre de taille pour les encadrements et les chaînes d'angles
- > enduit couvrant l'ensemble des surfaces

#### EXPRESSION ARCHITECTURALE

- > expression des niveaux non systématique
- > façade simple avec des lignes sobres
- > pas ou peu d'ornements

#### LOGIQUE ET PROPORTION DES PERCEMENTS

- > façade symétrique et ordonnée
- > l'entrée se fait presque toujours sur une travée latérale
- > traitement uniforme de la façade et des ouvertures, le rez-de-chaussée est généralement marqué par la présence d'ouvertures larges liées à sa fonction commerciale.

### EVOLUTIONS

La ville se densifiant et ce transformant intramuros, les maisons de bourg ont été rehaussées ou rassemblées. Cette mutation a abouti à l'apparition de ce que nous nommerons « immeubles de bourg ». Cette tendance est particulièrement perceptible dans les quartiers et les rues les plus passantes et commerçantes ainsi que le long des voies ayant été « frappées d'alignement ». Parfois leur construction a donné lieu à un regroupement de parcelles.

### ALTERATION

Aménagement fréquent de commerces ou local artisanal commercial en rez-de-chaussée avec plus ou moins de soin. Logement vacant dans les étages. Modification des ouvertures en fonction des nouveaux usages, garage... Manque d'entretien général.

### ENJEUX SPÉCIFIQUES

- > conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées
- > asservir les baies commerciales aux ouvertures existantes et non le contraire
- > conditionner les possibilités de surélévations au respect de la composition des façades :
  - dimensions décroissantes des baies avec les niveaux, notamment entre le(s) niveau(x) d'habitation et le niveau des combles
- > encadrer le percement du rez-de-chaussée lors des réaménagement et l'aspect, les matériaux et les dimensions des portails de garage
- > interdire la mise en place d'éléments techniques en façade (PAC, Volet roulant...)



Vue des façades de la place du Marché



Carte postale ancienne de la place du Marché (ancienne place aux Herbes)



Encadrement de porte en pierre de taille



107 rue Pierre Julien



15 rue des Quatres Alliances

## CARACTÉRISATIONS BIOCLIMATIQUES ET THERMIQUES

### 1- CARACTÉRISTIQUES :

Ce cas correspond à un immeuble de bourg, dont les caractéristiques volumétriques suivantes ont été définies au regard des ouvrages observés :

- Bâtiment en R+4, mitoyen sur deux côtés,
- Largeur et profondeur moyenne de travée : 8m
- Hauteur sous plafond de 2,6 m,

Ce sont des immeubles dont le rez-de-chaussée est généralement à usage commercial. Cet espace n'est ici pas décompté dans le volume chauffé et est considéré ici comme un local non chauffé (situation défavorable thermiquement).

Les caractéristiques thermiques sont définies sur la base de la construction à son origine, sans prise en compte des éventuelles travaux de réhabilitation :

- Murs de façade et refend en moellon pierre, épaisseur moyenne de 50 cm ( $U = 1,4 \text{ W/m}^2.\text{K}$ )
- Menuiseries anciennes à simple vitrage sur huisserie en bois dur ( $U_w = 4,2 \text{ W/m}^2.\text{K}$ ).
- Combles non ventilés, non isolés et couverture en tuiles plates ( $U = 2,1 \text{ W/m}^2.\text{K}$ )
- Plancher bas en bois non isolé sur locaux non chauffés ( $U = 1,9 \text{ W/m}^2.\text{K}$ )

### 2- INDICATEURS :

Total des déperditions : 22,5 kW, soit 80 W/m<sup>2</sup>.

Indice de compacité : 0,95

Taux de percement façade principale : 22% (hors vitrine commerciale).



### 3- POINT FORTS :

La mitoyenneté limite fortement les déperditions du bâti.

La régularité et la hauteur des menuiseries permettent une pénétration efficace de la lumière naturelle jusqu'en fond de pièce.

Des protections solaires sont présentes devant chaque fenêtre et permettent de limiter les surchauffes par apports solaires en période estivale.

Forte inertie induit par les murs en pierre.

### 4- POINTS FAIBLES :

L'absence d'isolation des parois.

Le taux d'infiltration, induit par un manque d'étanchéité des menuiseries, est non négligeable.



# Typologie issue de la période moderne

## LES ÉLÉMENTS DU BÂTI COURANT HÔTEL PARTICULIER

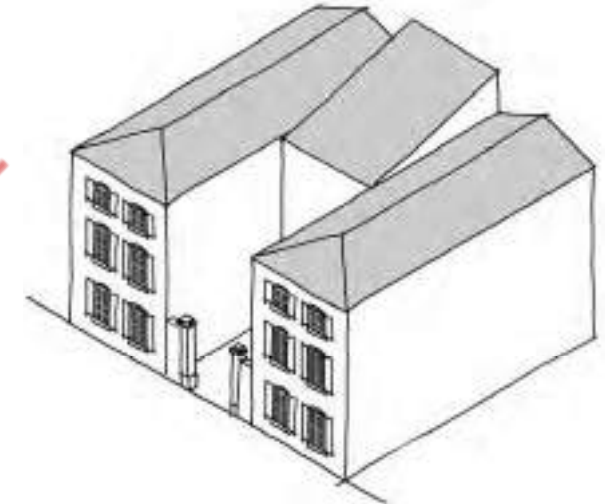
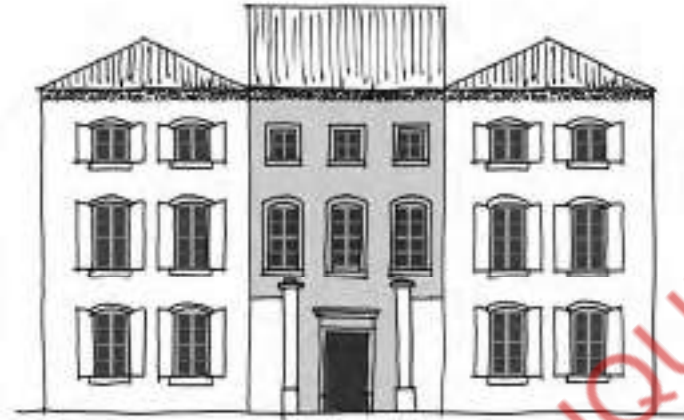
C'est l'habitat aristocratique de la période moderne. Un hôtel particulier est avant tout une demeure urbaine appartenant et occupée à l'origine par un unique propriétaire. Ce sont là ses deux seules caractéristiques précises et quantifiables. Il se distingue ainsi en zone urbaine de l'immeuble de rapport, construction urbaine dont les appartements sont loués ou vendus à plusieurs particuliers, du palais habité par un prince de sang.

Un hôtel particulier, demeure urbaine des élites, est en général plus vaste qu'une habitation ordinaire, puisqu'il peut s'étendre sur plusieurs centaines de mètres carrés. Néanmoins, la taille ne peut être intégrée dans la définition de l'hôtel particulier, car il existe de grandes maisons bourgeoises plus vastes que de petits hôtels particuliers. Dans le contexte dense de certaines villes, l'hôtel particulier s'adapte à la taille et à la forme du parcellaire.

Il possède bien souvent une cour intérieure ainsi que suivant les époques un jardin. Se développant à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, cette disposition nécessite de la surface : l'architecte écarte le corps de logis principal le plus loin possible de la rue pour s'établir en retrait en fond d'une cour. La façade arrière donne sur un jardin éloigné des nuisances des villes, d'où l'expression « entre cour et jardin ». Quand la taille de la parcelle le permet, ce corps de logis se prolonge par deux ailes latérales, formant une cour d'honneur fermée par un mur écran (ce mur de clôture respecte ainsi le continuum des fronts bâtis et la règle d'alignement des façades), parfois flanqué aux angles de pavillons. Ce modèle canonique de l'hôtel « entre cour et jardin » est ainsi typiquement une demeure aristocratique qui exprime une volonté de manifester publiquement le prestige du propriétaire avec une grande cour.

Caractéristiques communes : la plupart du temps, la façade est très développée, qu'elle donne sur une cour ou directement sur la rue. Élément clé de l'hôtel, elle atteste de la richesse du propriétaire à tous les passants, raison pour laquelle elle est particulièrement soignée. On y trouve également la plupart du temps un porche avec porte cochère ouvragée sur rue (souvent en demi-lune) débouchant sur une cour d'honneur pavée carrée, rectangulaire ou ovale, parfois encadrée de communs (bâtiments souvent plus bas que le corps de logis) abritant écuries, cuisines, buanderie, chambres des domestiques, etc.). Le logis, dans l'axe de la porte cochère, met en évidence la ou les travée(s) axiale(s). Ce logis est généralement de deux niveaux sur sous-sol. Des calages à refends et des bandeaux séparent les étages ; les parties sculptées étant le plus souvent réduites aux éléments centraux des linteaux en arc de cercle.

Les hôtels particuliers montiliens apparaissent dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Contraint par l'obligation d'une construction intra-muros, il reste de petite dimension. Le niveau d'ornementation reste également limité. Par ailleurs, on note des adaptations à l'architecture locale avec la mise en place de toitures à tuiles et de débords en génoise.



### CARACTÉRISTIQUES RÉCURRENTES (VARIANTES POSSIBLES)

#### IMPLANTATION

- > l'hôtel particulier s'adapte à la taille et à la forme de sa parcelle
- Le corps de bâti principal au centre de la parcelle, en recul de la voie
- > des corps de bâti secondaires ou ailes s'installent perpendiculairement au bâti principal et jusqu'à la limite parcellaire
- > les murs de clôture viennent cerner la parcelle. Un portail en retrait (demi-lune) marque l'entrée du domaine

#### OCCUPATION DE LA PARCELLE

- > occupation centrale de la parcelle
- > possibilité d'une cour à l'avant et d'un jardin à l'arrière

#### PROPORTION/COMPOSITION DES FAÇADES

- > en général, H=L, H<sub>2</sub>=L (façade large)
- > de R+1 à R+2+C
- > faitage perpendiculaire pour le corps principal
- > couverture en tuiles canal

#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- > maçonnerie courante pierres de taille appareillées ou moellons.
- > pierres de taille pour les encadrements et les chaînes d'angles
- > enduit sur moellons

#### EXPRESSION ARCHITECTURALE

- > encadrement et chaîne d'angle soignés.
- > présences d'ornements
- > balcon, chien assis, fronton...

#### LOGIQUE ET PROPORTION DES PERCEMENTS

- > façade et bâti ordonnancés et symétriques
- > traitement homogène des ouvertures
- RDC est généralement moins ouvert
- R+1 étage noble dispose des plus grandes ouvertures.
- L'étage supérieur possède des ouvertures moins importantes

### EVOLUTIONS

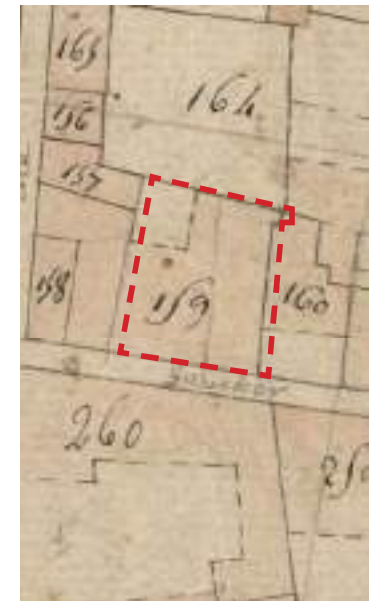
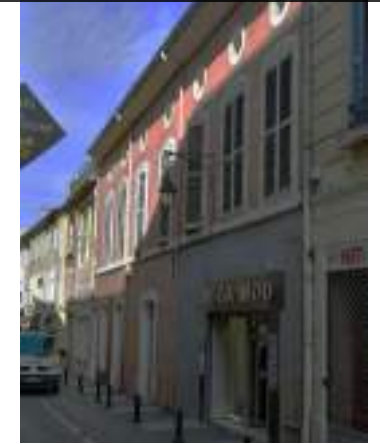
Peu d'hôtels particuliers intra-muros ont été conservés, l'important renouvellement intramuros de Montélimar a poussé à la transformation du bâti au XIX<sup>e</sup> siècle. Densification des parcelles et perte des espaces extérieurs associés.

### ALTERATION

- > disparition des clôtures et densification des parcelles
- > bâti et foncier redécoupés entraînant des différences de qualité d'entretien et une perte de vision des ensembles.
- > pas ou peu d'occupation des étages faute de possibilités d'aménagement simple
- > manque d'entretien

### ENJEUX SPÉCIFIQUES

- > à conserver, protéger et valoriser
- > conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées.
- > conserver la lisibilité des ensembles bâti
- > asservir les baies commerciales aux ouvertures existantes et non le contraire
- > interdire la possibilité de surélévation au respect de la composition des façades :
  - absence de symétrie pour les immeubles les plus anciens
- > encadrer le percement-éventrement du rez-de-chaussée lors de l'aménagement de garages ainsi que l'aspect, les matériaux et les dimensions des portails de garage
- > interdire la mise en place d'éléments techniques en façade (PAC, volet roulant...)



1 rue du Général Chareton  
 Edifié à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'hôtel est achevé en 1706.  
 Un corps de bâtiment est accolé à la façade sur cour au XIX<sup>e</sup> siècle.

Edifié entre 1768 et 1811 le bâti du 130 rue Pierre Julien possède toutes les dispositions de l'hôtel particulier. Entre cour et jardin, disposant d'une cour encadrée de ces deux ailes bâties...

3 rue Point du Jour  
 Hôtel du Baron Antoine de Salomon

10 rue Saint-Gaucher  
 Ce type d'édifice est plus modeste que les hôtels particuliers entre cour et jardin. De par sa disposition en front de rue, on pourrait le qualifier plus simplement d'hôtel urbain. Il se distingue toutefois de l'immeuble de bourg par l'ordonnement strict de la façade, du nombre important de travées, par l'importance du «bel étage», le traitement du portail d'entrée, etc.

INTÉRIEURS REPRÉSENTATIFS



Hôtel de Seytres : consoles en cul-de-lampe datant du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle d'après Hervé-François Orband, elles sont conservées au musée de Montélimar.



Hôtel de Seytres : édifice mentionné au XV<sup>e</sup> siècle, reconstruction au XIX<sup>e</sup> siècle qui a supprimé la façade Renaissance.



Escalier d'honneur à double volée et sa rampe en ferronnerie



Hôtel Cheynet : une partie de cette demeure, dite de la Laupie, était enclose dans le fossé de la citadelle ceinturant le château des Adhémar. Elle fut achetée et reconstruite une première fois à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle puis en 1769 par Jean-Louis Cheynet ancien Maire de Montélimar.



Hôtel du Baron (XVIII<sup>e</sup> siècle), 13 rue Saint-Pierre



Hôtel de La Bruyère dont le porche indique la date de 1632, fortement remanié au XVIII<sup>e</sup> siècle, 5 rue Sainte-Croix



# Typologie issue du XIX<sup>e</sup> siècle

## LES ÉLÉMENTS DU BÂTI COURANT IMMEUBLE DE RAPPORT

C'est un immeuble divisé en plusieurs logements loués par un ou plusieurs propriétaires. Sa construction résulte d'une opération immobilière. Il est conçu comme un placement par le propriétaire. Un immeuble existant peut aussi être transformé en immeuble de rapport.

L'immeuble de rapport étant un investissement financier, la parcelle est exploitée au maximum de ce que le règlement d'urbanisme lui permet.

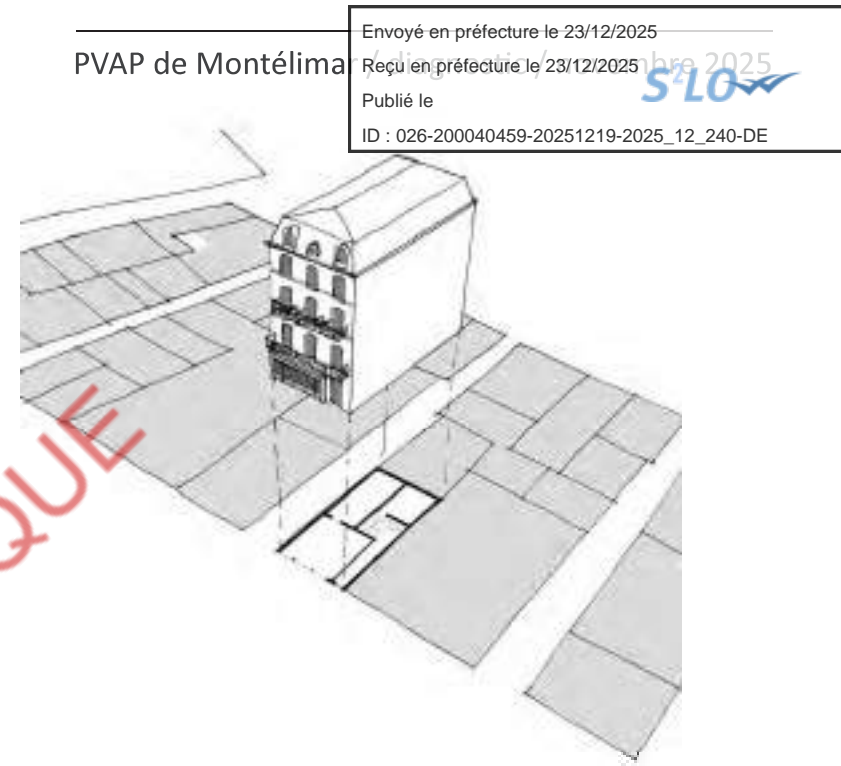
L'essor de la copropriété et de la promotion immobilière a mis fin à l'immeuble de rapport comme modèle économique dominant dans la construction, au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Traditionnellement, il comporte entre trois et quatre étages, selon la largeur de la voie qu'il borde et l'époque de sa construction. Les immeubles de rapport se développent de la manière suivante :

- le rez-de-chaussée accueille un commerce s'il est sur un boulevard, un appartement ou une loge de gardien s'il est sur une rue résidentielle,
- le rdc peut être surmonté d'un demi-niveau d'entresol,
- le premier étage bénéficie d'une hauteur sous plafond plus importante et généralement d'un grand balcon de prestige ouvragé ou d'un balcon filant sur toute la longueur de la façade (étage noble habité par les plus riches),
- les deuxième et troisième étages sont généralement de hauteur moindre, et identiques entre eux,
- le dernier niveau peut-être traité en retrait et pourvu d'un balcon constitué d'une suite ininterrompue de grilles. Ce balcon lui donne l'allure d'un étage noble, en compensant sa hauteur excessive au-dessus du sol de la rue (la pénibilité de l'escalier) par l'agrément de ce balcon, mais il souffre de sa position trop élevée, de l'excès de la chaleur ou du froid selon les saisons ainsi que de sa proximité avec l'étage des domestiques ;

La cohabitation des riches et des pauvres est présente dans ces immeubles, la stratification sociale se faisant à la verticale, par étage, plutôt qu'horizontalement, par quartier. Si les types de façades se répètent, on voit cependant se développer des éléments de décor, sous la forme de moulures en plâtre (encadrement de baies, balustrades, portes d'entrée) ou de sculptures en pierre, et d'éléments en fonte (garde-corps des balcons).

L'apparition de l'ascenseur non seulement améliore la vie des habitants mais bouleverse les hiérarchies sociales dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Les étages supérieurs, dispensateurs de vue et de lumière, et éloignant des nuisances de la rue, sont désormais les plus recherchés.



Immeuble au 2 rue Grenouillère

### CARACTÉRISTIQUES RÉCURRENTES (VARIANTES POSSIBLES)

#### IMPLANTATION/VOLUMÉTRIE

- > à l'alignement des voies et emprises publiques.
- > volumétrie parallélépipédique pouvant s'adapter au viaire et au parcellaire

#### OCCUPATION DE LA PARCELLE

- > occupation complète de la parcelle
- > parfois présence d'une cour à l'arrière

#### PROPORTION/COMPOSITION DES FAÇADES

- > de R+1 à R+3+C
- > de 4 à 8 travées

#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- > maçonnerie courante en moellons ou pierres de taille
- > pierres de taille pour les encadrements et les chaînes d'angles
- > enduit couvrant l'ensemble des surfaces

#### EXPRESSION ARCHITECTURALE

- > expression des niveaux marquée
- > façade composée et ordonnancée
- > présence d'ornements selon statut social du propriétaire, chaîne d'angle, ferronnerie, corniche moulurée...

#### LOGIQUE ET PROPORTION DES PERCEMENTS

- > façade symétrique et ordonnée
- > l'entrée se fait presque toujours sur une travée centrale

### EVOLUTIONS

Cette typologie s'est principalement développée le long du boulevard et des faubourgs. Quelques exemples cependant existe dans le centre historique.

### ALTERATION

- > aménagement fréquent de commerces ou local artisanal commercial en rez-de-chaussée avec plus ou moins de soin.
- > logement vacant dans les étages
- > modification des ouvertures en fonction des nouveaux usages, garage...
- > manque d'entretien général

### ENJEUX SPÉCIFIQUES

- > conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées.
- > asservir les baies commerciales aux ouvertures existantes et non le contraire.
- > conditionner les possibilités de surélévations au respect de la composition des façades :
  - > dimensions décroissantes des baies avec les niveaux, notamment entre le(s) niveau(x) d'habitation et le niveau des combles
  - > encadrer le percement du rez-de-chaussée lors des réaménagements
  - > encadrer l'aspect, les matériaux et les dimensions des portails de garage
  - > interdire la mise en place d'éléments techniques en façade (PAC, volet roulant...)



Les immeubles de rapport constituent l'essentiel du bâti sur les boulevards et faubourgs aménagés au XIX<sup>e</sup> siècle



Immeubles de rapport situés sur le boulevard de Marre Desmarais



Ornementation très riche en pierre de taille ou ciment prompt



Immeuble d'habitation sans commerce en rez-de-chaussée  
 5 avenue du Teil



Certains immeubles de rapport se sont insérés dans la trame urbaine antérieure du centre ancien, notamment suite aux opérations d'alignement



## CARACTÉRISATIONS BIOCLIMATIQUES ET THERMIQUES

### 1- CARACTÉRISTIQUES :

Ce deuxième cas correspond à un immeuble de rapport, dont les caractéristiques volumétriques suivantes ont été définies, au regard des ouvrages observés :

- Bâtiment en R+3, mitoyen sur deux côtés,
- Surface habitable estimée à 360 m<sup>2</sup>,
- Hauteur sous plafond de 3 m,

Ce sont des immeubles dont le rez-de-chaussée est généralement à usage commercial. Cet espace n'est ici pas décompté dans le volume chauffé et est considéré ici comme un local non chauffé (situation défavorable thermiquement).

Les caractéristiques thermiques sont définies sur la base de la construction à son origine, sans prise en compte des éventuelles travaux de réhabilitation :

- Murs de façade et refend en moellon pierre, épaisseur moyenne de 50 cm ( $U = 1,4 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ )
- Menuiseries anciennes à simple vitrage sur huisserie en bois dur ( $U_w = 4,2 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ )
- Comblés non ventilés, non isolés et couverture en tuiles plates ( $U = 2,1 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ )
- Plancher bas en bois non isolé sur locaux non chauffés ( $U = 1,9 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ )

### 2- INDICATEURS :

Total des déperditions : 23 kW, soit 80 W/m<sup>2</sup>.

Indice de compacité : 1,15

Taux de percement façade principale : 27% (hors vitrine commerciale).

### 3- POINT FORTS :

La mitoyenneté limite fortement les déperditions du bâti.

La régularité et la hauteur des menuiseries permettent une pénétration efficace de la lumière naturelle jusqu'en fond de pièce.

Des protections solaires sont présentes devant chaque fenêtre et permettent de limiter les surchauffes par apports solaires en période estivale.

Forte inertie induit par les murs en pierre.

### 4- POINTS FAIBLES :

L'absence d'isolation des parois.

Le taux d'infiltration, induit par un manque d'étanchéité des menuiseries, est non négligeable.



## Typologie issue du XIX<sup>e</sup> siècle

### LES ÉLÉMENTS DU BÂTI COURANT

#### >VILLA OU MAISON DE MAÎTRE

La villa, appelée aussi maison de maître, est une grande bâtisse située soit en milieu urbain, soit à la campagne, souvent reconnaissable à sa base de forme rectangulaire et à ses grandes pierres angulaires apparentes. Leur construction s'étale entre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, avec un âge d'or situé entre 1880 et 1900.

La maison pouvait être liée à une fonction économique (industrielle, bureau). Ainsi parfois, la maison peut même se trouver enclavée au milieu de ses bâtiments de production sans avoir de parc ou de jardin. Si l'architecture est un critère important pour désigner la maison de maître, il n'est pas suffisant, et c'est souvent l'historique de la maison qui permet de confirmer son statut.

La maison typique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : le rez-de-chaussée comporte généralement une porte centrale, élevée au sommet d'un court escalier et entourée d'une fenêtre de chaque côté. Le premier étage comporte la plupart du temps, trois fenêtres alignées sur la porte et les fenêtres du niveau inférieur. Le deuxième et dernier étage est situé dans les combles et dispose d'au moins une fenêtre centrale.

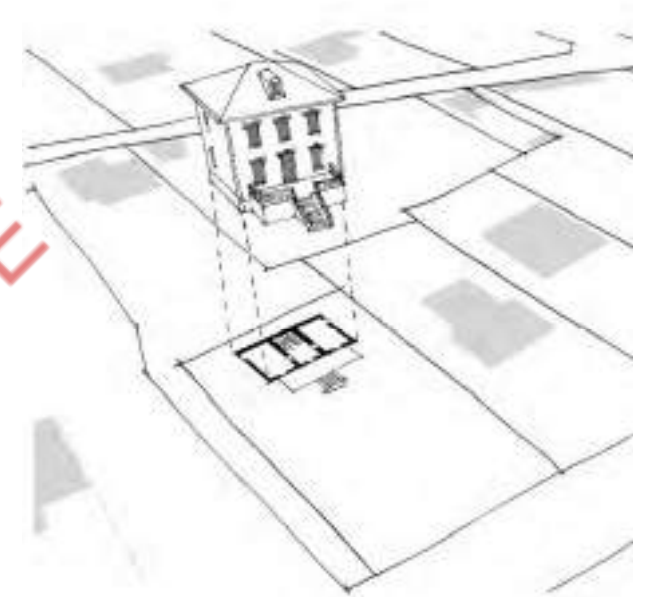
Le rez-de-chaussée est l'espace de travail et de réception. De travail, car c'est là où se situe la cuisine, pièce réservée aux domestiques, mais où le maître peut manger parfois avec ses ouvriers et y commenter et distribuer le travail du jour. S'y trouve également l'office, une pièce disparue et oubliée, située généralement près de la cuisine, où étaient entreposés le linge de maison, la vaisselle et les provisions. Donnant souvent sur l'arrière de la maison, se trouve aussi généralement le bureau, lieu de gestion et de direction du domaine.

Les pièces de réception que sont le salon et la salle à manger, sont les pièces maîtresses de la maison, là où la notion de maison de maître prend tout son sens. Ces pièces, dont la décoration est travaillée, à travers notamment les cheminées, plafonds, boiseries, sont destinées à recevoir les clients, fournisseurs et voisins : le lieu doit impressionner. Le vestibule fait aussi partie de cet ensemble, souvent richement décoré, c'est là que sont reçus et annoncés les invités. Chaque pièce joue un rôle précis dans la vie de la maison.

Le premier étage regroupe les chambres et le second l'espace de vie des domestiques ; ce qui définit une sorte de pyramide sociale inversée dans la distribution des étages. Schéma qui se retrouve également dans les immeubles haussmanniens où les plus aisés habitaient le premier étage et les plus pauvres, les derniers.

Avant 1830, la chambre fait intégralement partie de l'espace de réception. Le modèle bourgeois est le premier à effectuer cette séparation. La chambre devient dès lors un endroit intime où le confort prime sur le décorum, et où le couple de propriétaires ne fait plus, au fil du temps, chambre à part.

Villa 60 avenue de Rochemaure



### CARACTÉRISTIQUES RÉCURRENTES (VARIANTES POSSIBLES)

#### IMPLANTATION/VOLUMÉTRIE

- > en retrait des voies et emprises publiques
- > volumétrie parallélépipédique pouvant s'adapter à la trame viaire et au parcellaire
- > murs de clôture qui vient marquer la limite foncière du tènement

#### OCCUPATION DE SA PARCELLE

- > occupation faible de la parcelle
- > présence d'un grand jardin d'ornement

#### PROPORTION/COMPOSITION DES FAÇADES

- > H=L
- > de 2 à 4 travées

#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- > maçonnerie courante en moellons ou pierres de taille
- > pierres de taille pour les encadrements et les chaînes d'angles
- > enduit couvrant l'ensemble des parties courantes

#### EXPRESSION ARCHITECTURALE

- > expression des niveaux marquée
- > façade composée et ordonnancée
- > présence d'ornement selon statut social du propriétaire, chaîne d'angle, ferronnerie, corniche moulurée, épi de toiture, aisseliers,...

#### LOGIQUE ET PROPORTION DES PERCEMENTS

- > façade symétrique et ordonnancée
- > l'entrée se fait presque toujours sur une travée centrale

### EVOLUTIONS

Cette typologie s'est principalement développée le long du boulevard et des faubourgs. Les ensembles logement de maître - atelier usine ont généralement disparus.

### ALTERATION

- > modification des tènements fonciers
- > disparition des jardins associés
- > manque d'entretien général

### ENJEUX SPÉCIFIQUES

- > conserver la lisibilité des parcs
- > conditionner les possibilités d'extension au respect de la composition des façades
- > encadrer le percement du rez-de-chaussée lors des réaménagements
- > encadrer l'aspect, les matériaux et les dimensions des portails de garage
- > interdire la mise en place d'éléments techniques en façade (PAC, Volet roulant...)



14 avenue du Teil



2 chemin de la Dame



Villa de la minoterie Hygonet, 18 avenue de Rochemaure



18 avenue de Rochemaure



Etablissement Poncet, 3 rond point de l'Appel du 18 juin 1940



26 et 28 avenue du Teil



10 Chemin des Alexis

# Typologie issue de l'Après-Guerre

## LES ÉLÉMENTS DU BÂTI COURANT

### L'HABITAT COLLECTIF

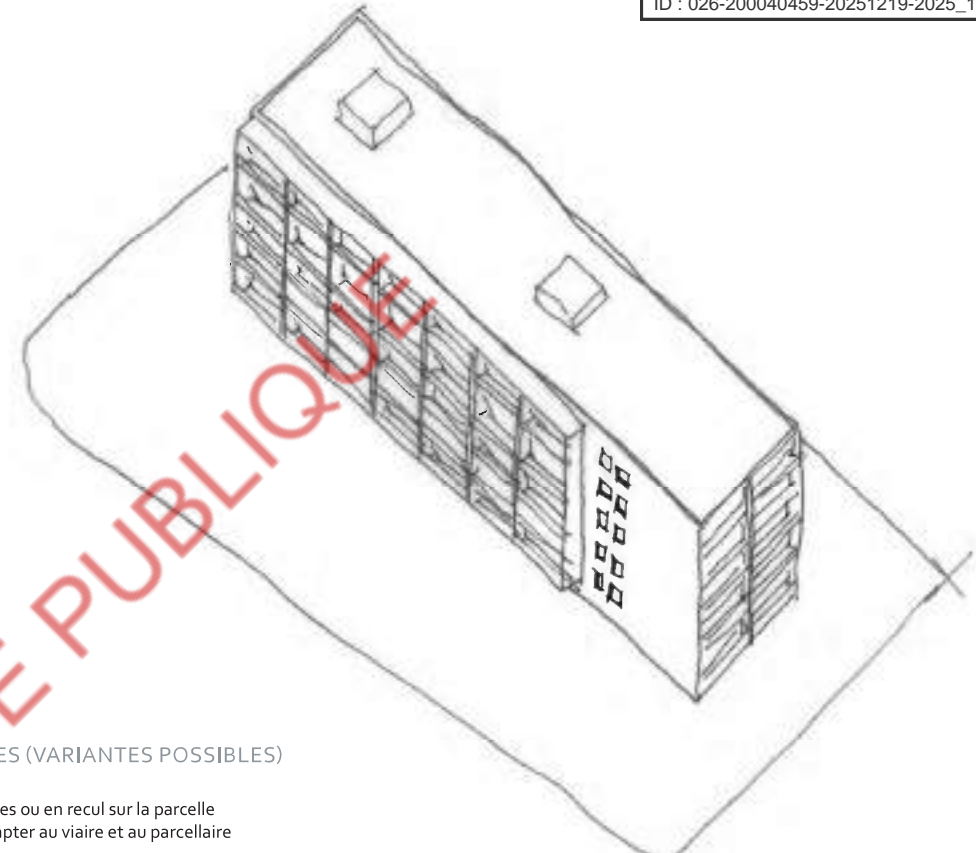
La période des Trentes Glorieuses est marquée par une intense production en équipements et en logements, principalement en périphérie avec la construction de grands ensembles.

Quelques immeubles se sont malgré tout implantés sur les boulevards de ceinture du centre ancien. Du fait de leur échelle et hauteur, ils sont particulièrement marquant dans le paysage urbain.

Les leçons des manifestes architecturaux du Mouvement moderne sont assimilées et la composition des bâtiments affirme une rupture avec l'urbanisme (alignement sur rue notamment) et l'architecture classique (principes de composition, ornementation). Le recours aux ornements disparaît au profit de l'emploi du béton qui structure les encadrements, les balcons ou les toitures terrasses caractéristiques du Mouvement Moderne.

Les aspirations sociétales au confort s'expriment par la recherche de lumière, la rationalité des constructions et le recours massif aux procédés industriels répondant ainsi aux exigences économiques.

Les réalisations montiliennes sont le fruit d'architectes drômois de renom à l'époque, en particulier Maurice Biny (1907-1985) de Valence.



## CARACTÉRISTIQUES RÉCURRENTES (VARIANTES POSSIBLES)

### IMPLANTATION/VOLUMÉTRIE

- > à l'alignement des voies et emprises publiques ou en recul sur la parcelle
- > volumétrie parallélépipédique pouvant s'adapter au viaire et au parcellaire

### OCCUPATION DE LA PARCELLE

- > occupation faible inférieure à 50% de la parcelle
- > jardin et parking en périphérie

### PROPORTION/COMPOSITION DES FAÇADES

- > de R+2 à R+10
- > toiture plate
- > travée selon taille de la parcelle

### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- > béton
- > menuiserie acier
- > enduit ciment et peinture

### EXPRESSION ARCHITECTURALE

- > expression des niveaux marquée, balcon et loggia en bandeau
- > façade répétitive
- > pas d'ornement

### LOGIQUE ET PROPORTION DES PERCEMENTS

- > façade systématisée
- > distribution par porche sur colonne verticale

### EVOLUTIONS

- > cette typologie s'est principalement développée le long du boulevard et des faubourgs sur des tènements vides, à la place d'emprises industrielles ou de villas.

### ALTERATION

- > manque d'entretien général
- > disparition des couleurs initiales
- > dégradation des espaces extérieurs
- > rénovations thermiques faisant disparaître les qualités structurelles

### ENJEUX SPÉCIFIQUES

- > valoriser les espaces extérieurs
- > entretenir les ensembles
- > isolation thermique
- > ajout de balcons



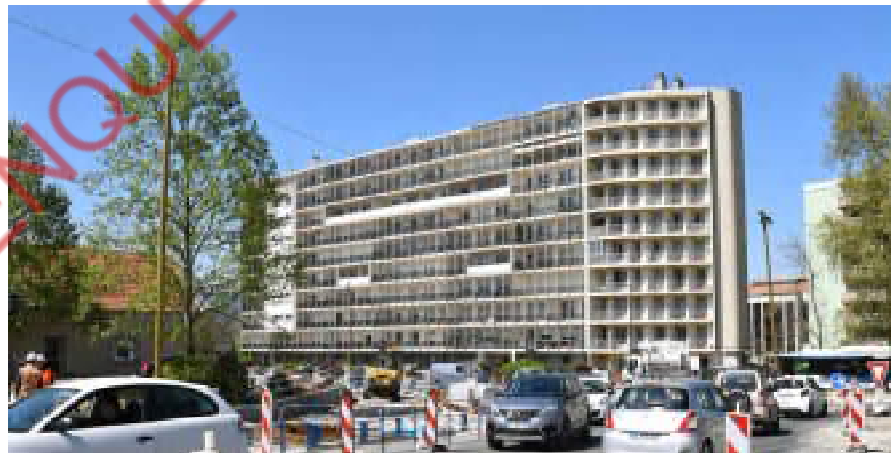
Immeuble tour CHABAUD boulevard du Général de Gaulle (permis de construire n°70 de 1966 coté 205W80), architecte Maurice Biny



Immeuble du 33 avenue Marre Desmarais (photographie des années 50-60)



Ancienne fabrique de Nougat, rare exemple de bâtiment des années 50 inséré dans la trame urbaine ancienne



A gauche sur la photo, immeuble LA RESIDENCE, avenue Kennedy (permis de construire n° 110 de 1963 coté 205W46), architecte G. Goldfard



A droite, immeuble LE MONTE CARLO avenue Kennedy/ boulevard d'Aygu (permis de construire n°96 de 1966 coté 205W95), architecte H. et R. Garin

# 6/ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

## 6.1 Les qualités patrimoniales majeures du centre-ville

La ville de Montélimar s'est maintenue à l'intérieur de ses remparts très tardivement, présentant un développement urbain particulier :

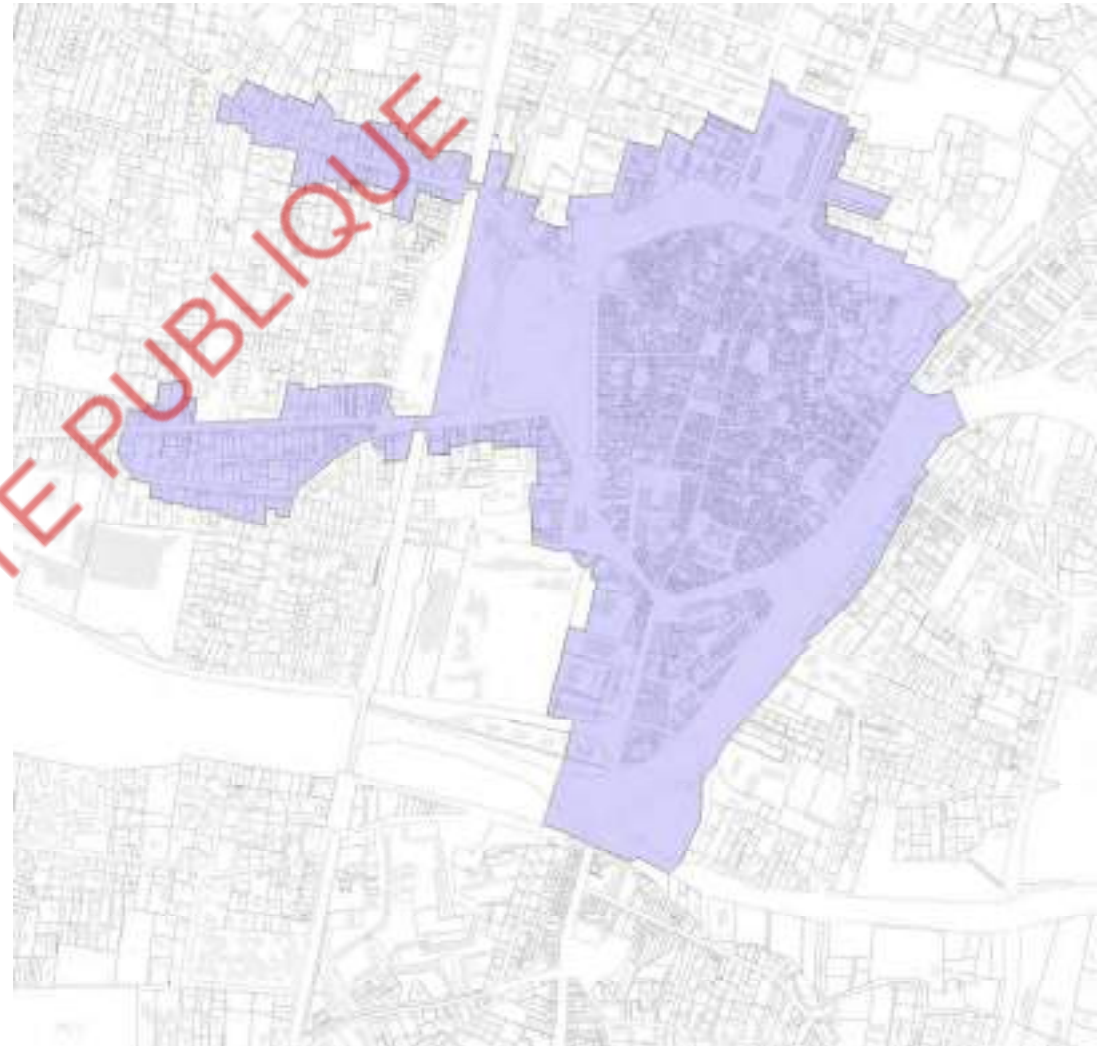
- celui d'un centre historique d'une emprise importante, avec un tissu bâti fortement renouvelé au cours des siècles et présentant une dominante d'immeubles de bourgs datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ;
- une proche périphérie façonnée à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par les principes urbanistiques de l'époque, guidés par l'hygiénisme et la tradition académique d'embellissement des villes (boulevards plantés, parc, immeubles de rapport) ;
- au-delà, le tracé des principales routes anciennes a structuré le développement tardif de quartiers faubouriens (routes bordées de maisons de faubourg) ou de quartiers résidentiels (routes bordées de maisons de maître) ;
- après-guerre, les secteurs agricoles intercalés entre la structure viaire principale seront progressivement lotis et aménagés pour former des quartiers plus ou moins spécialisés (grands ensembles, zones d'activités, quartiers pavillonnaires,...). Ils se développent sans entrave et de manière diffuse, à l'Ouest et au Sud sur les anciennes zones inondables du Rhône et de manière limitée, de part et d'autre des grands axes au Nord-Est du fait des contraintes topographiques et du maintien des principaux domaines agricoles.



## 6.2 Le périmètre du SPR

Le périmètre a intégré le tissu urbain dense et constitué correspondant à la ville intramuros et au quartier Aygu au Sud (voir analyse urbaine), ainsi que les éléments urbains ou paysagers représentatifs de l'urbanisation de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, correspondant à l'âge d'or de la ville (arrivée du chemin de fer, essor industriel et commercial, mandats d'Emile Ioubet). Le parti pris a été de considérer des ensembles cohérents formés par :

- la gare, les façades faubouriennes environnantes, le parc et les quartiers de villas à l'Ouest
- les casernes, l'amorce du faubourg Saint Lazare relativement homogène et ce qui correspond aux villas avec leur parc de l'ancien quartier du Pêcher au Nord.
- la confluence du Roubion et du Jabron formant un site paysager de grand intérêt pour la perception de la ville ancienne.



## 6.3 Les grands enjeux du SPR

Le Site Patrimonial Remarquable recoupe trois types de tissu urbain :

- le tissu dense d'origine médiévale et moderne du centre historique intramuros ;
- le tissu planifié des boulevards produit des aménagements urbains de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle
- le tissu faubourien résidentiel très paysagé qui rassemble un nombre important de maisons de maîtres.

Ces éléments morphologiques constituent autant d'entités urbaines et paysagères ayant des caractéristiques propres en terme de structure urbaine, de typologie du bâti, de présence du végétal, de forme des espaces publics mais également de dynamique socio-économique, de performance énergétique, de potentiel d'évolution, etc.

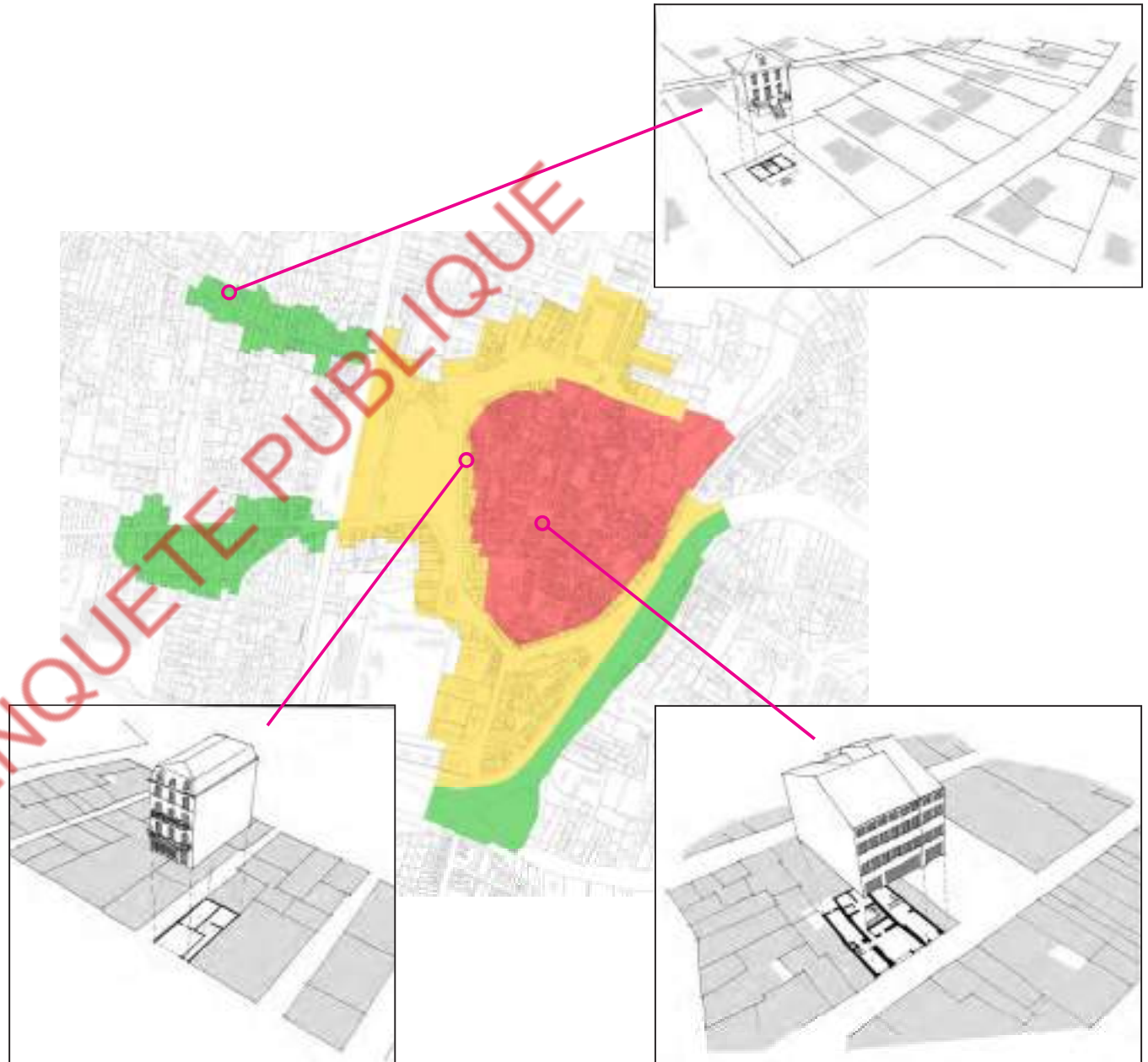
Les enjeux généraux du SPR sont de permettre une évolution adaptée de ces entités, dans l'affirmation de leurs principales caractéristiques. Elles offrent l'intérêt d'être homogènes, relativement bien préservées, encore parfaitement lisibles et délimitées.

Chacune de ces entités, de par ses caractéristiques spécifiques, offre un paysage urbain singulier, bien différencié qu'il s'agit d'analyser pour hiérarchiser les composantes à préserver, mettre en valeur. Il est également nécessaire d'accompagner leurs éventuelles transformations.

Les orientations réglementaires à la fois sur un objectif de préservation et d'évolution se déclinent selon plusieurs échelles :

- l'échelle du paysage
- l'échelle urbaine
- l'échelle architecturale

Compte tenu des caractéristiques du patrimoine du centre-ville de Montélimar, dont le tissu urbain a fortement été remanié et les immeubles essentiellement postérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle (peu de vestiges antérieurs) et malgré la présence d'une vingtaine intérieurs d'hôtels particulier d'intérêt, le document de gestion associé au SPR et le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).



## Le quartier Aygu

Ce quartier possède de grandes qualités urbaines (mixité d'usages, hiérarchisation qualitative de l'espace public, régularité de la forme urbaine : îlot et découpage parcellaire, typologies bâti et formes architecturales d'intérêt).

Présence du Relais de l'Empereur.

*Enjeux : mise en valeur de la place Max Dormoy et du Relais de l'Empereur, de l'entrée de ville, préservation du tissu urbain (fragile) du quartier, mise en valeur de la promenade de la berge du Roubion.*



## La rive gauche du Roubion

Alignement de quelques maisons de maître construites fin XIX<sup>e</sup>, début XX<sup>e</sup> siècle. Elles forment avec leur jardin une façade urbaine de grande qualité, contrastant avec les immeubles de la vieille ville dont elle est directement en vis-à-vis.

*Enjeux : typologie architecturale et urbaine à préserver (potentiellement soumise à une pression foncière importante), valorisation des berges et de l'espace paysager du Roubion.*



## Immeubles de centre-ville de l'Après-Guerre

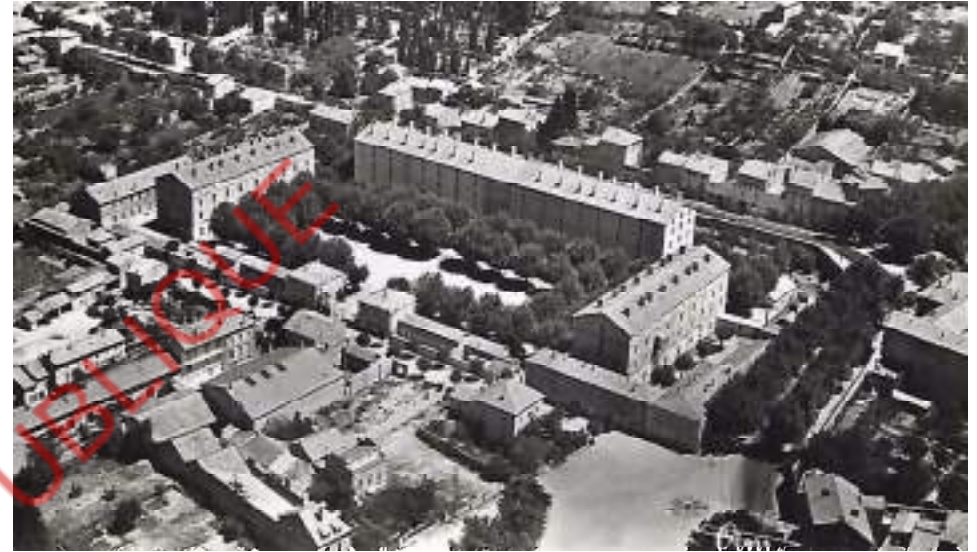
Rôle important de signal urbain, architecture Moderne de qualité.



## Le faubourg Saint-Lazare

On observe aujourd'hui un quartier mixte, où se mêlent des bâtiments d'activités, les villas dont les parcs situés en bordure des boulevards ceinturant la ville ont été partiellement lotis, des équipements dont les casernes Saint-Martin.

*Enjeux : prise en compte et valorisation de l'histoire industrielle et militaire de Montélimar. Mise en valeur de l'entrée de ville et de la façade urbaine en vis-à-vis du centre ancien.*



## Les faubourgs résidentiels

Remarquable densité de villas au sud de l'Avenue du Teil organisées en lotissement (cas unique en Drôme/ Ardèche).

*Enjeux : prise en compte en valorisation du quartier de le gare dans son ensemble (bâtiment voyageur, parc et extensions urbaines) correspondant à l'âge d'or de Montélimar (notamment l'importance d'Emile Loubet).*



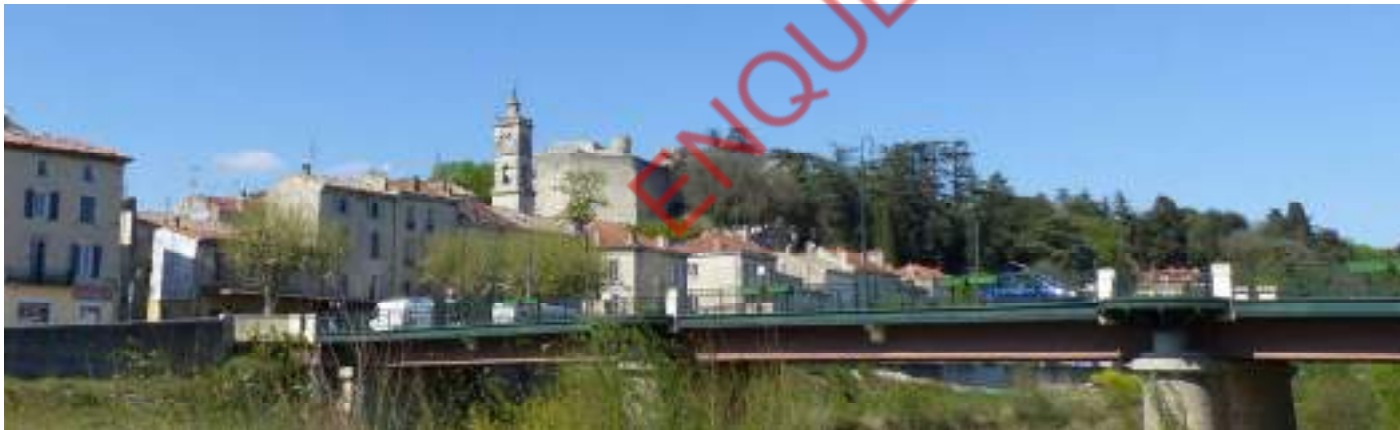
Vue aérienne 1921  
 Source: remonterletemps.ign.fr



## Le château et la montée du Bouton d'Or

Petite rue située à l'arrière du château. Site pittoresque, partiellement urbanisé avec une alternance de parcs et de maisons de maître.

*Enjeux : préservation de typologies intéressantes et de la silhouette sur le château.*



## Lieu de confluence du Roubion et du Jabron

La position de la ville à la confluence du Jabron et du Roubion apporte une qualité paysagère remarquable au sud de la ville. De régime torrentiel ces deux cours d'eau ont dû être canalisés pour protéger la ville des nombreuses inondations. Néanmoins, au cœur du lit majeur de ces deux rivières, des espaces de promenade, de jardin et de nature ont été ménagés conférant une remarquable qualité paysagère à l'ensemble.

Enjeu : reconquête/aménagement des quais et du parc



Le Roubion le long du quai du Fust



Paysage de confluence entre le Jabron et le Roubion



Le Roubion le long du quai du Fust



Paysage de confluence entre le Jabron et le Roubion, un morceau de nature et un espace public au cœur de la ville

## Habitat du centre ancien et adaptation au changement climatique

Les projections climatiques (détaillées précédemment dans le rapport) prévoyant une augmentation des températures moyennes, mais aussi une récurrence des épisodes caniculaires, les réflexions doivent autant être menées pour assurer un confort d'été que le confort d'hiver lors de la réhabilitation du bâti mais aussi à l'échelle urbaine, dans les choix d'aménagements.

La composition bioclimatique du bâti historique présente des qualités intrinsèques vis-à-vis du confort thermique d'été, qu'il paraît primordial de conserver lors d'une réhabilitation :

- Forte inertie apportée par les murs en pierre,
- Des protections solaires systématiques devant les ouvrants,
- Composition souvent traversante, permettant une ventilation naturelle nocturne.

Par ailleurs, de nombreuses unités extérieures de climatisation ont été observées sur le périmètre, notamment pour les locaux commerciaux. Bien que permettant d'améliorer le confort estival au sein des locaux, ces systèmes ne font que déplacer les calories de l'intérieur du bâtiment vers l'extérieur, impactant le confort des voisins proches et, à plus grande échelle, accentuant le phénomène d'îlot de chaleur en milieu urbain.

A noter que ce système présente aussi un impact négatif d'un point de vue visuel et sonore, mais peut aussi être néfaste pour l'environnement en cas de fuite du fluide frigorigène ou de défaut d'entretien relativement courant (à l'heure actuelle 85% des unités de climatisation présente un défaut d'entretien).

Enfin, concernant les espaces non bâtis dans le centre ancien, publics ou privés, le végétal est peu présent, alors qu'il pourrait constituer autant un réservoir de biodiversité, un stock permanent de carbone qu'un apport de fraîcheur en période estivale.



Protections solaires par volets persiennés



Unités extérieures de pompe à chaleur

# 9/ ANNEXES

## 9.1 Bibliographie

- *Montélimar, un des plus grands sites néolithiques d'Europe*, Société Archéologique et Numismatique de la Drôme, 2006.
- *Le jardin public de Montélimar*, note de la direction des Archives municipales et communautaires de Montélimar (6DC3), 2020
- Bois M., « Les palais des Adhémar à Saint-Paul-Trois-Châteaux et à Montélimar (Drôme) du milieu du xii<sup>e</sup> au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle », in *Les Palais dans la ville*, PUF de Lyon, 2004.
- Boisse Cl., « Montélimar et son terroir à l'époque romaine », in *Le Pays de Montélimar, provençal ou dauphinois ? Actes du colloque du château des Adhémar, 1 et 2 décembre 1990*, 1994, p. 93-105.
- Jung C., « Le réseau viaire antique du Tricastin et de la Valdaine : relecture des travaux anciens et données nouvelles », *Revue archéologique de Narbonnaise*, Presse universitaire de la Méditerranée, 2009, pp. 85-113.
- Ferchiche K., *La vie quotidienne à Montélimar au 19<sup>e</sup> siècle*, 2004.
- George M., *Etude du patrimoine du centre ancien de Montélimar*, Institut d'Urbanisme de Lyon, 2016.
- Lods B., *La ville et la château des Adhémar*, étude de diagnostic urbain, 2006.
- Lovie J. et F., *Montélimar au temps d'Emile Loubet*, Plein-Cintre Editions, 1989.
- Lovie J. et Thomas J., *Les thermes de Bondonneau*, Allan Pierres et Mémoires, 1992.
- Marcel-Ponthier M., *Montélimar dans la Drôme. Son histoire, son patrimoine*, 2015.
- Marcel-Ponthier M., *Arnaud-Soubeyran à Montélimar. L'histoire d'une fabrique de Nougat fondée en 1837*, 2016.
- Morand P. et Ferchiche K., *Montélimar d'hier à aujourd'hui*, 2000.
- Messié P., *Montélimar au XIX<sup>e</sup> siècle. Autour de la famille Chabaud. La naissance du quartier d'Aygu*, 1976.
- Nélias Th., *Histoire de la Nationale 7, de l'Antiquité à la route des Vacances*, Pygmalion, Paris, 2014.
- Poupardin F., « Les bâtiments voyageurs édifiés le long de la ligne impériale », in *Revue d'histoire des chemins de fer*, 2008.
- Seyve C. et M., « Montélimar, où faut-il construire le débarcadère? », in *Etudes drômoises n°66*, juin 2016
- Association patrimoine montilien, Montélimar, ville fortifiée au Moyen-Âge, 2012
- Association patrimoine montilien, Montélimar, Regards sur notre patrimoine, 2015
- Association patrimoine montilien, Montélimar au temps d'Honoré II Grimaldi, mai 2016
- Association patrimoine montilien, Montélimar au fil des canaux, septembre 2019